

CLAIRVUE



NEUCHÂTEL

Bassin 8 (038) 24 07 22
Portes-Rouges 149 (038) 25 79 09

*Je suis la résurrection
et la vie*

LE PLUS ANCIEN JOURNAL
DE LANGUE FRANÇAISE
FONDÉ EN 1738

PARAIT TOUS LES JOURS
EXCEPTÉ LE DIMANCHE
4, RUE SAINT-MAURICE
TÉLÉPHONE 038 25 65 01

L'EXPRESS

FAN

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

מִן הַיָּמִים הַהֵלֶךְ אֲנִי מֵבִיא לְכֹל אֶת הַחַיִּים וְאֶת הַיְשׁוּעָה



AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

12me RETRAITE PASCALE

à la PRISE-IMER, du vendredi 20 au lundi 23 avril Thème général : La préparation du corps de Christ au retour de son chef

Seront fermés le SAMEDI 21 avril 1973 :

- CLAIRVUE, optique rue du Bassin et Portes-Rouges
COMMINTOT, optique rue de l'Hôpital
MIEVILLE, Modernoptique, rue de la Place-d'Armes
LUTHER, optique place Pury
RABUS, optique fbg de l'Hôpital

15NE Quinzaine de Neuchâtel

du 22 mai au 3 juin 1973 Parmi les membres soutiens figure en bonne place le

CRÉDIT SUISSE

dont, par inadvertance, il n'a pas été fait mention dans la longue liste publiée jeudi. Excuses.

Skiez dans le JURA

Le télési Crêt-Meuron - Tête-de-Ran fonctionne : 60 cm de bonne neige !

CHEZ GIANNI

Restaurant de la Poste PESEUX - Tél. 31 40 40

Lundi de Pâques Ouvert

Hôtel des 13-Cantons Pesoux

MENU DE PAQUES SPÉCIAL

Dès ce soir : LE CLUB DU CAF'CONC' avec JEAN D'ARVILLE et LILIAN LIL

RESTAURANT BAR DANCING L'ESCALE

Neuchâtel Dimanche (jour de Pâques)

FERMÉ

Lundi de Pâques :

OUVERT

(horaire habituel)

Bar du Cygne - Bevaix

DANSE

Ce soir, dès 21 heures ORCHESTRE «THE JACKSON»

EN PAYS NEUCHÂTELOIS

Les fourriers romands siégeront à Neuchâtel

C'est à Neuchâtel que l'Association romande des fourriers suisses tiendra, les samedi et dimanche 5 et 6 mai prochains, ses assises annuelles.

Les principaux responsables romands de l'approvisionnement en nourriture de la troupe ont à leur programme, en sus des débats de l'assemblée générale ordinaire, une cérémonie du souvenir aux monuments aux morts de la place de la Collégiale, des exercices techniques, des tirs à Pierre-à-Bot ainsi qu'une soirée récréative.

Sur le plan local, le comité chargé de l'organisation de cette rencontre est présidé par le fourrier José Seiler, de Neuchâtel.

BIBLIOGRAPHIE

Fred LE FOND DE L'AIR EST FRAIS Editions Dargaud «Le fond de l'air est frais» c'est une suite de petites histoires en 2, 4, 6 ou 8 pages. Véritables nouvelles dessinées. Petites contes merveilleux à l'humour incisif et précis dans lesquels FRED s'attaque à la mesquinerie et à la bêtise, mais toujours avec un clin d'œil et le sourire au coin de la moustache.

AVIS TARDIFS

Fr. 2.70 par millimètre de hauteur Réception des ordres : jusqu'à 22 heures



L'office sera FERMÉ

mardi 24 avril, pour cause de transformations.

RESTAURANT LA FONTANA

LA CHAUX-DE-FONDS Rue du Loole 3b - Tél. (039) 26 04 04 se recommande pour ses

MENUS DE PAQUES

Lundi 23 avril 1973 Salle de spectacles BOUDRY

GALA des «Gosses de Paris»

FOIRE DE COFFRANE Restaurant du Lion-d'Or les 21 et 23 avril DANSE : dès 20 h 30

Corsaire

Lundi de Pâques MATINÉE DANSANTE dès 15 h SOIRÉE dès 20 h 30

Naissances

Monsieur et Madame Yves HULIN-SCHREYER ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Karim le 18 avril 1973 Maternité Pourtalès Les Rosiers Neuchâtel 2042 Valangin

La vie de nos sociétés

Assemblée du Cercle national

L'assemblée du cercle National s'est déroulée le 12 avril, en présence de 50 membres dont MM. Jean-Louis Barrelet, ancien conseiller d'Etat et Fernand Martin, ancien conseiller communal, tous deux membres honoraires.

Le président M. P.A. Micol retraça l'activité du comité durant l'année écoulée. Le 125me anniversaire sera fêté le samedi 23 juin. Un comité d'organisation a été créé et une plaquette sera éditée à cette occasion. Quant aux vins entreposés dans les caves, ils sont tous de qualité et la réserve est importante; les prix sont restés raisonnables malgré la hausse constante des prix d'achat.

Le président honora la mémoire des disparus, il releva les mérites de P.A. Evard, décédé au début de cette année, membre du cercle depuis 1950 et secrétaire du comité pendant de nombreuses années.

Au cours du dernier exercice 29 nouveaux membres ont été recrutés. Les membres actuels du comité furent tous réélus.

Assemblée de l'Association agricole de la Montagne de Diesse

(sp) L'Association agricole de la Montagne de Diesse, a siégé récemment à Lamböing. Il s'agit d'une société coopérative qui a pour but l'achat et la vente des articles nécessaires à l'exploitation agricole et la mise en valeur en commun des produits.

M. Gilbert Gianique en est le gérant depuis 1949 à la satisfaction générale. C'est sur son initiative que les premières bateuses firent leur apparition dans la région.

Les comptes de l'exercice qui bouclent par un léger bénéfice sont acceptés sans opposition. Un nouveau vérificateur est désigné en la personne de M. Cl. Bourquin, de Diesse.

Après le film présenté par son réalisateur, M. R. Eschmann, de Delémont : «Une organisation agricole dans l'économie paysanne» les 54 participants se mirent à table.

Etat civil de Neuchâtel

NAISSANCES. — 13 avril, Noacco, Barbara, fille de Ferruccio, tourneur à Cortailod, et d'Anna-Maria, née Licata; 15, Vizzino, Sabina, fille d'Antonio, ouvrier de fabrique à Neuchâtel, et d'Addolorata, née Potenza; 16, Blieri, Christophe, fils de Gilbert-Franz, physicien à Ittingen, et d'Edith-Gilberte, née Wanner; 17, Stauffer, Géraldine, fille de Jean-Pierre-Roger, conducteur-typographe à Gorgier, et de Carmen-Monique, née Straubhaar; Guillod, Fabrice, fils de Michel-Henri, programmeur à Pesoux, et de Denise-Fernande, née Guignard; 18, Ribeiro, Michaël, fils de José-Ernesto, employé de cuisine à Neuchâtel et de Justa-Eliisa, née da Silva; Gauthier Yasna, fille de Bernard-Raymond, conducteur de travaux à Boudry, et de Claude-Evelynne, née Aellen.

PUBLICATIONS DE MARIAGES. — 19 avril, Froidvaux, Michel-Georges, chauffeur, et Salvisberg, Lucie-Joséphine, les deux à Neuchâtel; Gines, Jorge, comptable à Barcelone, et Parret, Jeanne, à Neuchâtel; Guinard, Jean-Raymond, compositeur-typographe, et Ruoss, Elsa-Maria-Antoinette, les deux à Regensdorf.

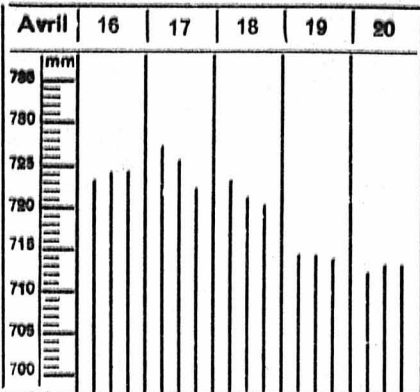
MARIAGES CÉLÈBRES. — 12 avril, Bueche, Pierre-André, infirmier à Lausanne, et Vaucher de la Croix, Jeannine-Elisabeth, à Neuchâtel; 13, Roitot, Walter-Willy, mécanicien à Tavannes, et Burkhardt, Jacqueline, à Neuchâtel; 19, Sellenbronn, Ramsamy, étudiant, et Morel, Catherine, les deux à Neuchâtel; Duplain, Blaise-Justin, essayeur juré, de Kletz, Doris-Emilia-Dorothea, les deux à Ségézin; Dubois-dit-du-Terraux, Edouard-Jean, monteur-électricien, et Philippin, Lisa-Hélène-Daisy, les deux à Neuchâtel; Danuser, René-Pierre, employé de bureau, et Malisan, Guineo-Francesca, les deux à Neuchâtel; Biedermand, Fritz, économiste à Bâle, et Gross, Sylviane-Thérèse, à Neuchâtel.

DÉCÈS. — 18 avril, Vuille, Henri-Roger, né en 1889, ancien mécanicien à Neuchâtel époux d'Irma-Joséphine, née Vuillommet.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 19 avril 1973 Température: moyenne 4.8, min.: 3.3, max.: 7.4. Baromètre: Moyenne: 715.1. Eau tombée: 5.5. Vent dominant: Direction: variable, force modérée jusqu'à 15 h 45 ensuite sud faible. Etat du ciel: variable, nuageux à couvert. Pluie de 2 h 45 à 10 h. Pluie et neige intermittente.

Observatoire de Neuchâtel 20 avril 1973. Température: Moyenne 3.6, min.: 1.0, max.: 6.3. Baromètre: Moyenne 713.8. Eau tombée: 0.1. Vent dominant: Direction: est nord-est. Force: faible jusqu'à 9 h 30, ensuite variable. De 12 h 30 à 18 h 30 nord-ouest modéré à assez fort. Etat du ciel: variable très nuageux à couvert. Neige à 9 h et à 13 h.



Niveau du lac du 19 avril 1973 429.13 Niveau du lac du 20 avril 1973 429.14

Prévisions météo. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons: de belles éclaircies se développeront regionalement, alternant avec des passages nuageux. Quelques averses de neige se produiront encore en montagne, où le temps restera plus nuageux. La température en plaine, comprise entre -3 et +2 degrés en fin de nuit, atteindra 5 à 10 degrés l'après-midi. Vents du nord à nord-ouest, faibles à modérés.

Evolution pour dimanche et lundi de Pâques: Nord des Alpes: régionalement encore très nuageux, surtout en montagne. Fin des précipitations. Température en lente hausse.

L'annonce reflète vivant du marché l'annonce dans la Feuille d'avis de Neuchâtel

VAUD - VAUD - VAUD

Promotions à l'école cantonale de fromagerie de Moudon

De notre correspondant : Une atmosphère de fête a régné à la cérémonie des promotions de l'école de Grange-Verney. En effet, outre les cantonale de fromagerie de Moudon, qui s'est déroulée jeudi, à l'école d'agriculture promotions, il s'agissait de célébrer les 25 ans d'activité de M. Albert Neuenschwander, dont 13 en tant que directeur. Le directeur salua entre autres, MM. André Desgraz, chef du service cantonal de l'agriculture, Charles Guignard, préfet du district de Moudon, Maurice Faucher, syndic de Moudon, accompagné de plusieurs municipaux, Ernest Pidoux, Lucien Mean et Alfred Jaton, membres du conseil de l'école, Pierre-Yves Bachmann et René Mommer, respectivement directeurs des écoles d'agriculture de Marcellin-sur-Morges et de Grange-Verney, etc. Après avoir félicité les élèves diplômés, M. Neuenschwander passa en revue l'activité de l'année écoulée.

Le cours 1972-1973 a été suivi par 14 élèves, soit cinq Vaudois, huit Confédérés, dont cinq habitant le canton, et un Colombien. Un stagiaire d'origine grecque a suivi les cours pratiques et théoriques durant trois mois. En outre, trois boursiers de la Confédération d'origine cubaine accomplissent depuis le début de l'année un stage pratique à l'école.

Au cours de l'année, 2258,900 kilos de lait ont été mis en valeur à l'école, ce qui représente: 3606 pièces de gruyère, 3450 pièces de fromage à raclette «Moudon», 161,000 reblochons, 48,500 pièces de fromages à croûte fleurie (camemberts, bries, etc.), 212,000 kilos de beurre, dont 14,000 kilos fabriqués à la centrale du beurre de Lausanne avec des crèmes en provenance de l'école. Le directeur a remercié tous les collaborateurs (comps enseignant et employés) qui ont contribué à la bonne marche de l'établissement, ainsi que l'Etat pour sa sollicitude.

Après la remise des diplômes, M. André Desgraz, chef du service de l'agriculture, a prononcé une allocution dans laquelle il a remercié le directeur et le corps enseignant puis formé des vœux pour la carrière professionnelle des nouveaux diplômés. Après avoir rappelé que «la formation professionnelle n'est rien d'autre que la transmission de connaissances scientifiques et techniques de génération en génération», l'orateur a relevé que «notre société ne peut plus diriger longtemps dans sa forme actuelle, reconnaissant que la structure d'une société se fait et se défait constamment». Il conclut en affirmant «qu'il faut offrir à l'homme une qualité de vie qui trouve son aboutissement dans la liberté et la dignité».

Des allocutions ont également été prononcées par MM. Alfred Jaton, au nom du conseil de l'école, et Robert Favre, au nom de l'association des anciens élèves.

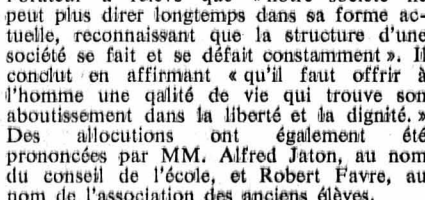
Au cours du déjeuner qui suivit, une partie oratoire présidée par M. Paul Longchamps, a permis à M. André Desgraz d'apporter les félicitations du chef du département de l'agriculture, de l'industrie

et du commerce, M. Edouard Debétaz, à M. et Mme Neuenschwander, pour leurs 25 ans d'activité. D'autres félicitations ont encore été présentées par MM. Guignard, préfet, Faucher, syndic, Hans Pfister, président de la Société suisse d'industrie laitière, Jules Chardonnens, président de la Société coopérative suisse pour la fabrication et la mise en valeur des fromages à pâte molle et mi-dure, Raymond Junod, directeur de la chambre vaudoise d'agriculture, Constant Jan, au nom du personnel, Jean-Pierre Favre, au nom des nouveaux diplômés et d'une certaine contestation.

Palmarès

Obtient le diplôme avec très bon succès: Jean-Pierre Favre, de Provence, à Novalles; prix de l'union laitière vaudoise, prix de la centrale du vacherin mont-d'or, prix de l'Union suisse des paysans.

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig



M. Albert Neuenschwander, vingt-cinq ans d'activité à l'École cantonale de fromagerie.

critique D'un pays à l'autre

Sur l'air de Cadet Rousselle, un «temps présent» à trois volets... C'est une chanson trop connue, qui revient et que l'on pourrait continuer «...L'un est banal, l'autre acceptable, quant au troisième c'est peu valable. Ah! Ah! Ah, oui vraiment! Ce Temps présent est gentillet».

«Deux drapeaux pour un Vietnam» c'est encore et toujours le même constat: la guerre chaude, froide ou larvée mais la guerre encore au Viet-nam et au Laos. Des combattants, des parades, des discours, des tentatives d'endoctrinement de part et d'autre et des morts pour rien.

«Olaf Palme»: un reportage de Gilbert Bovay réalisé en Suède. Le journaliste a tenté de cerner la personnalité du premier ministre de ce pays socialiste. Il a 46 ans, on lui en donnerait à peine 40 et le personnage est fascinant à plus d'un titre. Issu de la grande bourgeoisie, il fait de solides études de droit puis parcourt l'Amérique et l'Afrique en auto-stop. A son retour, il se sent de plus en plus enclin à adhérer au parti social démocrate, rompant ainsi avec les traditions familiales. Député en 1957 déjà, il est nommé premier ministre en 1969 et dirige son pays à la manière d'un grand business-man, s'entourant de conseillers très jeunes.

Peut-être parce que la Suède, monarchie démocratique, réunit dans son

et du commerce, M. Edouard Debétaz, à M. et Mme Neuenschwander, pour leurs 25 ans d'activité. D'autres félicitations ont encore été présentées par MM. Guignard, préfet, Faucher, syndic, Hans Pfister, président de la Société suisse d'industrie laitière, Jules Chardonnens, président de la Société coopérative suisse pour la fabrication et la mise en valeur des fromages à pâte molle et mi-dure, Raymond Junod, directeur de la chambre vaudoise d'agriculture, Constant Jan, au nom du personnel, Jean-Pierre Favre, au nom des nouveaux diplômés et d'une certaine contestation.

M. Neuenschwander, a exprimé sa gratitude envers les orateurs, puis fait part de quelques considérations sur les méthodes d'enseignement pratiquées à l'école de fromagerie de Moudon.

Obtient le diplôme avec très bon succès: Jean-Pierre Favre, de Provence, à Novalles; prix de l'union laitière vaudoise, prix de la centrale du vacherin mont-d'or, prix de l'Union suisse des paysans.

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Obtiennent le diplôme avec bon succès: Francis Wingeier, de Langnau (Be), à Lignières; prix de la laiterie agricole, prix de la Fédération laitière vaudoise - fribourgeoise, prix de la Fédération laitière du Léman, Denis Poncioni, de Cranat (Ti), à Châtel-Saint-Denis; prix de la laiterie agricole, prix de l'association des anciens élèves de l'école, Daniel Zehnder, de Kenzig

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les familles parentes, alliées et amies de

Madame Emile ROCHAT

née Germaine PELLATON ont le chagrin de faire part de son décès, survenu à l'hôpital de Landeyeux, après une longue maladie supportée avec courage et résignation, dans sa 67me année.

J'ai combattu le bon combat, J'ai achevé la course, J'ai gardé la foi.

II Tim. 4 : 7. L'incinération aura lieu aujourd'hui, samedi 21 avril.

Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.

Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugard. Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'hôpital de Landeyeux, c. c. p. 20 - 334

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire part, le présent avis en tenant lieu

Madame Ermelinda Montandon-Cavallieri, à Sion, et sa fille, à Genève; Monsieur et Madame Charles Cavallieri, à Cornaux,

leurs enfants et petits-enfants, à Büsserach (SO); Mademoiselle Anita Cavallieri; Monsieur et Madame Paul Rieser-Cavallieri, à Baar, leurs enfants et petits-enfants;

Monsieur Marcel Cavallieri; Monsieur et Madame René Cavallieri et leurs enfants; Madame Anita Quadri

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Message de Pâques de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel

Dès les premiers jours, les chrétiens ont célébré Pâques; car, à leurs yeux, le fait que Jésus-Christ est toujours vivant constituait le fondement même de leur foi. Pourtant, leur premier soin n'a pas été d'assurer la réalité historique; bien plutôt ils ont insisté sur ce que représentait la résurrection du Seigneur pour eux. Ainsi écrit l'apôtre Paul:

Nous sommes morts au péché. Comment continuer de vivre en lui? Avez-vous oublié que nous tous, par le baptême qui nous a unis au Christ Jésus, nous avons été baptisés dans sa mort? Par le baptême, nous sommes entrés au tombeau avec lui, et comme le Christ est ressuscité des morts par le pouvoir du Père, ainsi il nous fait mener à nous aussi une vie nouvelle.

Si nous sommes devenus une même vie avec le Christ par une mort comme la sienne, nous serons unis à lui par une résurrection identique. Sachez-le bien: l'homme sans Christ que nous étions a été crucifié avec lui... Et puisque nous sommes morts avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui; car nous savons qu'une fois ressuscité d'entre les morts, le Christ ne meurt plus et que la mort n'a plus de pouvoir sur lui.

La mort du Christ est une mort définitive au péché et sa vie est une vie pour Dieu. Vous donc, de même, regardez-vous comme morts au péché et vivants pour Dieu en union avec le Christ Jésus. Que le péché ne règne donc plus dans vos corps mortels, qu'il ne vous fasse plus suivre les vains desirs insoumis à Dieu. Ne restez pas au service du péché pour le commettre. Bien au contraire, offrez-vous à Dieu comme des hommes ramenés de la mort à la vie et, tout entiers, par votre activité, mettez-vous au service de Dieu.

Romains 6 : 2 à 13

Notre première page

La « Résurrection », dont la reproduction figure en première page de notre journal, se trouve dans la Cappella del Sacramento-Totale au Duo-



(Diapo Len Sirman.)

mo d'Udine. Elle est l'œuvre du grand peintre vénitien Giovanni Battista Tiepolo, né à Venise en 1693. Il exécuta de nombreuses peintures religieuses, dont les plus connues décoraient aujourd'hui encore les églises de Venise, notamment l'église des Gesuati.

Mais Tiepolo est surtout célèbre aujourd'hui par les grandes fresques historiques ou mythologiques qu'il exécuta au palais Clerici à Milan, à la villa Valmarana à Vicence, au palais Labia à Venise, et surtout au palais des princes-évêques de Wurzburg. Là, son art, essentiellement baroque, atteignit une extraordinaire plénitude.

Tiepolo est un grand maître de la couleur, un artiste de la mise en scène et un prodigieux animateur de figures. Ainsi, dans la grande fresque intitulée « Les cinq continents », qui décore le plafond dominant le majestueux escalier du palais de Wurzburg, c'est toute une humanité en marche qu'il a peinte, en donnant une expression intense à la physiognomie de ses personnages, notamment aux yeux perdus dans quelque rêve lointain, tout chargé de nostalgie. Tiepolo a su rendre également avec une puissance souveraine la beauté majestueuse et envoûtante de la femme, en particulier dans la Cléopâtre du palais Labia. Appelé en Espagne par Charles III pour décorer le plafond de la salle du trône, il mourut à Madrid en 1770. P.L.B.

Invité par les responsables du cinquième « Mai folklorique » Le Pays de Neuchâtel sera durant trois semaines l'hôte de Lausanne

De notre correspondant :

Le canton de Neuchâtel, son industrie, son tourisme et son folklore, seront les hôtes du 5^e « Mai folklorique » de la rue de l'Alé à Lausanne, organisé par les 51 commerçants de cette artère centrale de la capitale vaudoise qui, en 1964, se groupèrent pour fonder le multimarché de l'Alé afin de résister à la concurrence toujours plus forte des « Discount » et super-marchés. Depuis cinq ans, en mai, la rue de l'Alé est en fête.

Cette année, l'Office neuchâtelois du tourisme, la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, l'Association pour le développement de Neuchâtel et celle pour le développement de la Chaux-de-Fonds ont répondu avec empressement à l'appel des commerçants de la dite rue, saisissant ainsi l'occasion qui leur était donnée de faire connaître le Pays de Neuchâtel.

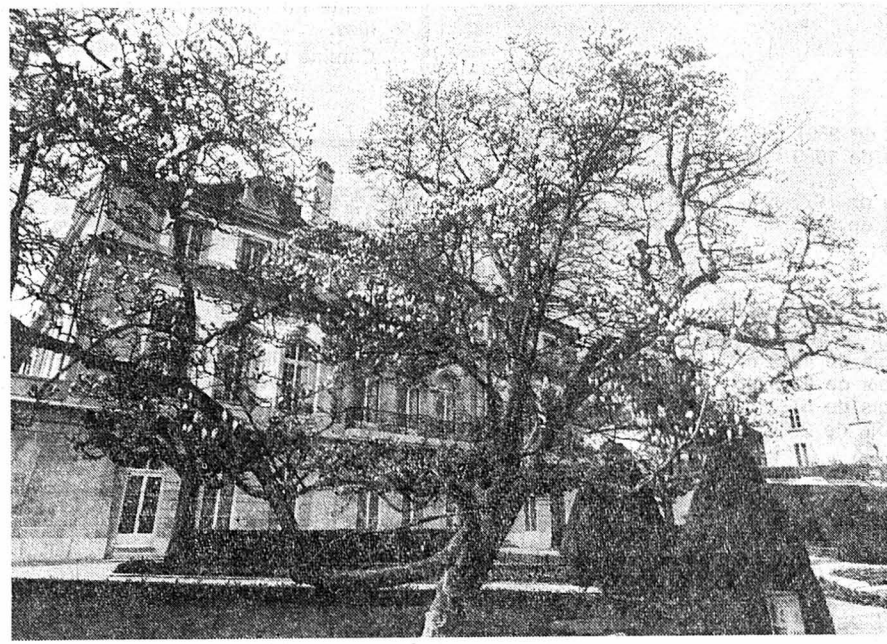
C'est pourquoi, du 5 au 26 mai, la rue de l'Alé sera pavée aux couleurs

neuchâteloises, que des expositions dans les vitrines des magasins présenteront par la photographie et le panneau publicitaire, les sites et contrées de Neuchâtel et que les Lausannois pourront déguster les vins, le chocolat et les cigarettes offerts par des maisons de commerce et de l'industrie. Les principaux produits de l'industrie neuchâteloise seront exposés dans les étalages des divers commerces de la rue de l'Alé et, le 12 mai, une voiture de course de l'Ecurie Marlboro Team sera présentée au milieu de la rue.

Les 5, 12, 19 et 26 mai, Neuchâtel offrira à Lausanne ses meilleurs groupes de chanteurs, danseurs et fanfares. Les Lausannois pourront donc applaudir dans l'ordre: la fanfare « L'Ouvrière » de Chézard, la Chanson neuchâteloise qui sera reçue par la fanfare de Grandvaux, la fanfare « Les Cadets » de la Chaux-de-Fonds, le groupe folklorique « Ceux de la Tehaux ». Seront également de la fête, les vingt jeunes gens de la Chaux-de-Fonds vainqueurs des derniers Jeux sans Frontières.

Cet alléchant programme a été présenté jeudi au cours d'une conférence de presse par MM. Alfred Gay, président du multimarché de l'Alé, Roger Martin, responsable du « Mai folklorique », cependant que M. Roger Beuchat, directeur de l'Office neuchâtelois du tourisme parlait de Neuchâtel et de son histoire, que M. Hubert Donner, directeur de la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie décrivait quelques aspects de l'économie neuchâteloise. Quant à M. Alex Billeter, directeur de l'ADEN, il évoqua, pour le plaisir de tous, par le crayon et avec l'esprit qu'on lui connaît, « Neuchâtel à travers les âges ». Etaient également présents à cette conférence de presse, M. Fernand Berger, directeur de l'Association pour le développement de la Chaux-de-Fonds et deux gentes dames, membres de la Chanson neuchâteloise, qui versèrent aux invités le joli vin de Neuchâtel nectar sur lequel les Vaudois méditent longtemps et qui, grâce au « Mai folklorique de l'Alé » regagnera sans doute l'estime à laquelle il a droit.

Au rendez-vous du renouveau



Chaque ville a son histoire et ses monuments du passé dont elle peut s'enorgueillir à chaque étape d'un nouveau développement, l'avenir d'une cité restant indissoluble du génie particulier de ses premiers bâtisseurs.

Si les Neuchâtelois sont fiers des pirres du palais DuPeyrou dont la restauration intelligente rend hommage à une des belles pages du passé historique de leur ville, les fameux magnolias, à la beauté fragile, qui renaissent au printemps, marquent également ce quartier d'un cachet particulier.

Le parc du Palais DuPeyrou doit aux magnolias en fleurs, qui attirent chaque année, à cette époque, les amoureux de l'éternel renouveau de la nature, cette note indispensable de romantisme présidant les pas du promeneur solitaire aux rêves souvent irréalisables mais sans lesquels la vie perdrait une bonne part de sa saveur.

D'un rêve interrompu, mais pas brisé, par les rires et les jeux bruyants d'un groupe d'enfants attirés un instant par la beauté rassurante des arbres vénérables régnant sur des pelouses invitant au silence.

Magnolias d'antan et d'aujourd'hui, toujours reflueurs et fidèles chaque année au rendez-vous du renouveau, sans eux, le printemps, à Neuchâtel, ne serait qu'une fête manquée. (Avipress - Baillod)

Au tribunal de police de Neuchâtel Son haleine l'avait trahi : 12 jours de prison pour ivresse au... volant !

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé, jeudi, sous la présidence de M. Jacques Ruedin, assisté de Mme M. Steininger qui assumait les fonctions de greffier.

L. S. comparait notamment sous la prévention d'ivresse au volant. Cette qualification

SAINT-BLAISE

Le feu dans un garage

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 1 h 50, les premiers secours de la ville sont intervenus au garage Terminus de Saint-Blaise, où une voiture était en feu au sous-sol. Le feu s'était également communiqué aux pneus d'autres véhicules parkés à proximité, dégageant une épaisse fumée noire. Les pompiers se sont rendus maîtres du sinistre au moyen de l'attaque rapide prolongée et ont évacué les véhicules.

L'incendie avait néanmoins eu le temps de se communiquer au rez-de-chaussée du bâtiment par un tuyau de chauffage non isolé. Après trois quarts d'heure d'effort, la situation était rétablie. Les dégâts sont importants; la cause du sinistre est encore inexplicable.

fication peut surprendre puisque L. S. conduisait un scooter et le terme d'ivresse au guidon pouvait paraître plus indiqué. Mais il n'en est rien comme le prévenu l'a appris à ses dépens, cette catégorie de motocycle étant assimilée par la loi à des véhicules automobiles. L. S. avait été intercepté lors d'un contrôle de routine le 27 juillet 1972 et son haleine l'avait trahi. Un mois auparavant son véhicule était entré en collision avec une voiture qui manœuvrait dans un parc. La conductrice était restée dans sa voiture; au bout d'un moment L. S. s'en alla sans laisser son nom et son adresse. Il estimait que le numéro de ses plaques constituait une indication suffisante.

Ce n'est pas l'opinion du tribunal qui n'a toutefois pas retenu la culpabilité de L. S. en ce qui concerne l'accrochage. Récidiviste, Laurent Silvani n'a pu bénéficier du sursis; il a été condamné à 12 jours d'emprisonnement et à 100 fr. d'amende. Il paiera 230 fr. de frais. La publication du jugement a, en outre, été ordonnée.

VISIBILITÉ DIMINUÉE

Le 21 novembre 1972, P. V., ébloui par deux véhicules qui roulaient en sens inverse avec leurs feux de croisement, n'aperçut que trop tard une personne âgée qui traversait la rue de l'Evole. Celle-ci,

légèrement touchée par le pare-chocs, ne fut heureusement pas blessée. Comme l'a attesté le gendarme qui s'était occupé du cas, la visibilité était ce soir-là très diminuée en raison de la pluie. P. V. a été condamné à 90 fr. d'amende et paiera 40 fr. de frais. C. Fx.

MARIN - ÉPAGNIER

Prochaine séance du Conseil général

(c) Le Conseil général de Marin-Epagnier siégera le 26 avril. L'ordre du jour comprend la gestion et les comptes de 1972 la nomination du bureau du Conseil général et celle de la commission du budget et des comptes.

Nouvel agent de police

(c) Le nouvel agent de police, M. Marius Deschenaux, domicilié à Marin, entrera en fonction le 1^{er} mai. Il remplacera M. Pierre-Alain Emery, entré en service le 1^{er} octobre 1971 qui retourne à la police de la ville de Neuchâtel.

Au comité scolaire de Serrières

(c) Le comité scolaire de Serrières a siégé récemment sous la présidence de M. J. Pfaff. Il a décidé le maintien de la fête des promotions dont la date et le programme seront fixés ultérieurement en collaboration avec le corps enseignant.

CORTAILLOD

Macabre...

(c) A l'angle nord-ouest du village existe une place charmante et très animée mais qui porte toujours le triste nom de « Vieux cimetière ». Fort bien aménagée depuis belle lurette en place de jeu et joli parc, ce lieu mériterait d'être rebaptisé. Un jardin d'enfants y a été installé dernièrement et c'est là que se déroulera les 25 et 26 mai le 7^{me} festival des musiques du district.

Soirée de l'« Echo du Vignoble »

(c) C'est à Boudry que le chœur mixte « Echo du Vignoble », de Cortaillod, donnera son concert annuel, samedi 28 avril. Dix chœurs de genres très divers seront interprétés sous la direction de M. F. Perret professeur. L'« Orphéon », de Neuchâtel participera également à la soirée sous la baguette du même directeur.

Informations horlogères

Toute ressemblance avec des personnes vivantes ou ayant existé ne peut être qu'accidentelle...

Vers 12 h 25, après avoir fait le plein du réservoir de sa Simca-Chrysler à une station-service de la Standard Oil of New-Jersey, Marcel Maillordet rentre à son domicile. La table est mise et sa femme vient de sortir du réfrigérateur italien une bouteille de champagne Mumm, une des deux marques champenoises contrôlées par des capitaux canadiens :

— Joyeux anniversaire !
— C'est vrai !, dit Maillordet. J'avais oublié... Nous la boirons au dessert.
— Pascale, la cadette, mange un banane d'United Fruits. En attendant Papa.

Les Maillordet passent à table. Pour la circonstance, le service de porcelaine bavaroise a été sorti. Se doutent-ils que la charcuterie du Rosemont est anglaise depuis peu, que la purée de pomme de terre est suisse ? La viande est peut-être de Matthews et si l'Emmental breton ou le Gruyère de Franche-Comté restent bien français, leur étiquette fait quand même un peu sourire. Avec un peu de chance, le café soluble en boîte sera d'origine suisse ou américaine, américains également les biscuits qui accompagnent le champagne. Maillordet allume une cigarette et prend son journal qui a été tiré sur une rotative française certes, mais dont le fabricant est une filiale prospère d'Harris Intertype.

— Tu as vu ? Chez Lip..., dit Mme Maillordet.

— Oui, répond le mari. Ces étrangers nous ont encore joué un sale tour. Le temps passe. Il regarde sa montre Keltan, enfile un imperméable Big Chief, embrasse sa femme et ses enfants et retourne au travail...

CLIMAT...

La fiction dépasse à peine la réalité. Maillordet, 45 ans, est le représentant d'une génération sortie des insubles moulins du protectionisme français. Il retarde d'un quart de siècle et oublie que le Marché commun, pour ne parler que de cela, a quand même forcé certaines portes jalousement fermées depuis des siècles. Si le pain est toujours bien de chez nous, celui qui le mange ignore que 90 % des grosses machines agricoles qui coupent et battent le blé sont soit allemandes, soit américaines. Son journal quotidien, la télévision d'Etat ou l'informatin est trop bien faite et trop bien digérée pour ne pas être un peu subjective, ne lui disent pas assez comment les affaires et les capitaux s'interprennent, pourquoi certaines chaînes de grands magasins populaires sont contrôlées par des intérêts suisses. Ni qu'en 1970 plus de 10 % des exportations françaises étaient réalisées par des sociétés américaines installées dans l'hexagone.

Sait-il seulement que le géant Heinz lorgne jusqu'aux moutardes de Dijon, que la

machine à laver de sa femme est fabriquée en Espagne sous contrôle américain, que les produits surgelés qu'ils mangent sont suisses ou américains, que l'hebdomadaire dans lequel Mme Maillordet découpe des patrons est devenu belge ? Et que s'il achète un complet, le vêtement est peut-être allemand ou italien ?

UNE DÉMISSION « LÉGALE »

Les réactions épidermiques qui ont suivi l'annonce du passif de la société Lip n'étonnent donc personne. Les deux coupables ? Mais voyons, les Suisses et les Américains ! On oublie de dire que les premiers ont redonné un sang neuf à l'entreprise, que les seconds n'ont absolument rien à voir dans le passage à vide de cet albatros que ses ailes, trop grandes, empêchent soudain de marcher. Mais pour certains, l'occasion était trop belle de faire, instinctivement, une petite poussée de nationalisme.

Où en est-on aujourd'hui à Besançon ? La démission de M. Saint-Esprit, président-directeur général, est la suite logique de la nomination par le tribunal de commerce de deux administrateurs provisoires. La société doit faire face sur trois fronts : déjà, transformer le passif de court en long terme, ensuite céder son secteur machines-outils à l'entreprise qui semble prête à le reprendre et, enfin, alléger ses structures. L'étude portant sur ce dernier point et

demandée par la société bisontine doit permettre d'y voir un peu plus clair. En effet, la large diversification à laquelle la société s'était livrée depuis une dizaine d'années ne fut pas forcément synonyme de rendement satisfaisant, d'autant plus que d'importants investissements y avaient été consacrés. On se doute aussi que Lip n'avait pu résister à une progression brutale des salaires, accroissement sans rapport avec celui de son taux de productivité.

SOLIDARITÉ EUROPÉENNE

Les 20 et 22 juillet derniers, à Bruxelles, l'industrie horlogère suisse a réaffirmé sa solidarité avec ses partenaires européens. Aider Lip, première entreprise horlogère française, est un devoir qui incombe déjà aux autres groupes industriels de son pays. Mais, et ne serait-ce qu'à titre d'appoint, une collaboration de la part de groupes suisses n'est sans doute pas à exclure. Le fait que le tribunal de commerce de Besançon ait nommé deux administrateurs provisoires n'a rien de tragique en soi, s'inscrivant dans le cadre de la législation française.

Lip, qui a réalisé au cours du dernier exercice un chiffre d'affaires de plus de soixante millions de francs suisses, n'est pas au bord du gouffre.

Cl.-P. Ch.

Paisibles fêtes de Pâques De nombreux départs malgré les caprices d'un temps déconcertant

Des milliers de Neuchâtelois ont profité des fêtes de Pâques pour se rendre dans d'autres régions du pays ou à l'étranger, retrouver des parents ou des amis, rejoindre leurs résidences secondaires, faire du ski ou tout simplement se détendre.

Les départs ont eu lieu jeudi après-midi, à la sortie du travail et hier matin, mais grâce au dispositif de sécurité mis en place par la gendarmerie, il n'y a pas eu de « bouchons » sur les routes du canton malgré l'augmentation sensible de la circulation. Hier après-midi, le trafic automobile était réduit et les gendarmes en service sur la N 5 n'ont pas eu de soucis particuliers. Il est vrai que le temps froid, la pluie et les chutes de neige, par intermittence, ont dû inciter de nombreux Neuchâtelois à préférer le confort du foyer familial devant le petit écran, un bon livre ou en compagnie d'amis.

Peu de monde donc dans les forêts de la région, au bord du lac et en ville, sauf dans la soirée d'hier où les cafés et les restaurants ont connu une certaine animation avant l'heure des spectacles.

APPELS A LA PRUDENCE

Les nombreux appels à la prudence lancés à la radio et à la TV semblent avoir été entendus dans le canton du moins et à part des têtes froissées, hier, en début de soirée, on n'avait pas encore, heureusement, d'accident grave de la route à déplorer. Pourtant, dans le Haut surtout, les routes étaient glissantes et la circulation rendue difficile pour les véhicules équipés

de pneus d'été ce qui explique quelques pertes de maîtrise suivies de collisions. Mais l'état des routes a rendu les automobilistes plus prudents comme le prouvaient, à certains moments de la journée d'hier, les files de voitures grimpant lentement la Jura neuchâteloise.

Demain, on peut s'attendre à une courte reprise de l'animation en ville, durant les heures d'ouverture des magasins au cours desquelles ceux qui sont restés à la maison profiteront de compléter le ravaillement familial ou de faire d'autres achats.

DE VIEILLES TRADITIONS

Lundi de Pâques sera le point culminant de ces fêtes à la fois religieuses et familiales marquées par des traditions et des coutumes vieilles comme le monde. Pourrait-on, en effet, imaginer les fêtes de Pâques sans les oeufs artistiquement peints, symbole d'amour et de fécondité, les petites corbeilles de chocolats et les malicieux lapins à la taille de chaque bourse ? Lundi, ce sera la rentrée. Les routes du canton connaîtront de nouveau une animation inhabituelle. La gendarmerie sera présente partout pour régler la circulation et, éventuellement, inciter les automobilistes « trop pressés » à plus de prudence. Souhaitons que le grand retour de Pâques se déroule paisiblement, sans nouvelle tragédie de la route.

Puis, dès mardi matin, les fêtes de Pâques ne seront plus qu'un bon souvenir et la vie quotidienne reprendra ses droits. J. P.

Vers la création d'une nouvelle place de jeu à Chez-le-Bart

L'aménagement des rives du lac à proximité du port de Chez-le-Bart dans la Béroche laissait quelque peu à désirer. Quiconque voulait se rendre au bord de l'eau devait soit faire un détour pour éviter les gadoues accumulées là soit accepter le risque de se fouler une cheville sur les cailloux jonchant la rive.

Soucieuses d'améliorer la situation tout en profitant des nombreuses possibilités offertes par les matériaux mis à disposition grâce à la construction du centre scolaire secondaire de la Béroche à l'extrémité ouest du territoire communal les autorités de Gorgier-Chez-le-Bart ont décidé la création d'un perré à l'est du port.

C'est ainsi que des camions ont apporté de la terre végétale qui a été déversée dans le lac sur une surface d'environ 1200 m². Actuellement le remblayage est quasi terminé et une grue mécanique sur chenilles est occupée à protéger l'ouvrage des dégradations de l'eau ou d'un

éventuel affaissement en plaçant devant celui-ci de gros blocs de pierre. Le terrain, une fois aplani, sera semé de gazon et une nouvelle place de jeux pour les enfants sera ainsi créée. Les promeneurs auront toujours la possibilité d'accéder au lac en escaladant les grosses pierres, comme aux Jeunes-Rives à Neuchâtel, par exemple.

DES PROJETS

Ceci représente la première phase des travaux envisagés. Lorsque les fonds communaux le permettront, les autorités communales espèrent en effet pouvoir recouvrir entièrement le ruisseau « L'Argentine » délimitant à l'est la place de jeu nouvellement créée et d'en faire une seconde à l'est du cours d'eau. Mais cela c'est de la musique d'avenir. Notons que bien sûr les travaux ont été exécutés avec la bénédiction de l'Etat qui a autorisé le remblayage.

J.N.



Une vue de ce remblayage. On aperçoit derrière la grue les gros blocs de pierre qui seront déversés devant l'ouvrage.

(Avipress - J.-P. Baillod)

AVIS OFFICIELS



Musées
de la Ville
de Neuchâtel

Heures d'ouverture :

Musée d'art et d'histoire :
fermé le dimanche 22 et lundi 23 avril.
Musée d'histoire naturelle :
vendredi 20 avril : ouvert de 14 à 17 h
samedi 21 avril : ouvert de 14 à 17 h
dimanche 22 avril : ouvert de 10 à 12 h
et de 14 à 17 h
lundi 23 avril : fermé.
Musée d'ethnographie :
fermé pour cause de transformations et
de préparation d'une nouvelle exposition.



VILLE DE NEUCHÂTEL

Le Contrôle des comptes de la ville de
Neuchâtel cherche à engager immédia-
tement ou pour date à convenir

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU à la demi-journée

pour la correspondance et divers tra-
vaux en rapport avec l'activité du ser-
vice.
Horaire à convenir.
Adresser les offres manuscrites, avec
curriculum vitae, copies de certificats, à
la Direction des finances, hôtel commu-
nal, 2001 Neuchâtel, jusqu'au 30 avril
1973.
Des renseignements complémentaires
peuvent être obtenus par téléphone, au
No 21 11 11, interne 276.

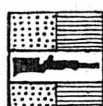


VILLE DE NEUCHÂTEL

Ecole professionnelle commerciale

REPRISE DES COURS

le mardi 24 avril 1973, à 8 h 15.
Le directeur : G. Misteli



COMMUNE DE PESEUX

AVIS

Détournement de la circulation

Ensuite des travaux qui vont être entre-
pris, dès le 24 avril prochain, à la rue
de Neuchâtel, la circulation sera détour-
née pendant quatre semaines environ.
Nous prions donc les usagers de bien
vouloir se conformer à la signalisation
et, par avance, nous les remercions.
Peseux, 17 avril 1973.

Conseil communal

IMMEUBLES

On cherche à acheter à Neuchâtel

immeuble avec locaux de vente

dans une situation extrêmement
favorable.

Faire offres, sans engagement, à :
Au Progrès, mode pour dames,
4663 Aarburg.

Placement de capitaux

ESTAVAYER-LE-LAC

Nous vendons à
3 maisons locatives comprenant
au total 51 appartements.
Pour traiter : environ 2,5 millions.
Egon Huber,
Affaires Immobilières.



EGON HUBER
LIEGENSCHAFTEN

Eidg. dipl. Immobilien-Treuhänder
Herzogstrasse 18 3014 Bern
Tel. 031 41 15 22

appartements de 4 1/2 pièces

dans petit local de 4 apparte-
ments.
Agencement complet et soigné.
Prix : Fr. 215.000.—
Box à deux places compris.

S'adresser : Etude B. Cartier,
Gare 11, 2074 Marin.
Tél. 33 54 64 - 33 40 18.

OFFICE DES FAILLITES DU VAL-DE-TRAVERS

ENCHÈRES PUBLIQUES D'IMMEUBLES

(Habitation - 1 parcelle de terrain - forêts)

JEUDI 24 MAI 1973, à 14 h, à l'hôtel de district de Môtiers, salle du Tribunal,
l'Office des faillites du Val-de-Travers procédera à la vente aux enchères publiques
des immeubles ci-dessous désignés, dépendant de la faillite Jacques BARRAS,
commerce de gérances, exploitation forestière et transports en tous genres, à
Couvét, actuellement à Morges, savoir :

1. HABITATION

CADASTRE DE COUVET. Art. 2537, plan fo 25, Le Rossier

habitation, couvert, garages	312 m ²
remise	21 m ²
place-jardin	1867 m ²
Total	2200 m²

L'immeuble comprend un sous-sol (ateliers et caves), 2 étages et des combles,
il abrite 2 appartements de 3 et 4 pièces avec dépendances, salles de bains
modernes bien équipées. Au rez une véranda, forme à l'étage une très belle ter-
rasse avec vue imprenable. Cet immeuble est situé sur la hauteur, chemin de Plan-
cémont 2, à Couvet. Les locaux et les appartements sont libres de bail, de même
qu'un grand garage pour camions et remorque, et 3 autres garages pour auto-
mobiles.

Estimation cadastrale	Fr. 115.000.—
Assurance des bâtiments	> 144.000.— + 75 %
Estimation officielle	> 288.000.—

2. UNE PARCELLE DE TERRAIN

CADASTRE DE BOVERESSE. Art. 807, plan fo 14 No 40, A LA LÉCHÈRE, pré
de 6723 m² compris dans le remaniement parcellaire.

3. FORÊTS

1er lot CADASTRE DES VERRIÈRES	Estimation	
	cadastrale	officielle
Art. 1659, plan fo 38, LES COTIÈRES, bois de 2691 m ²	Fr. 800.—	Fr. 1600.—
» 1660, » » 38, LES COTIÈRES, bois de 1989 m ²	> 700.—	> 1900.—
» 1661, » » 38, LES COTIÈRES		
» » » » pâturages boisés de 972 m ²	> 300.—	> 480.—
» 3947, » » 38, LES COTIÈRES, bois de 9225 m ²	> 3600.—	> 8000.—
2me lot CADASTRE DES VERRIÈRES		
Art. 0258, plan fo 41, 42, A L'ILE, LES FOURNEAUX		
» » » » près de 4932 m ²	> 900.—	> 8650.—
» » » » bois de 2205 m ²	> 700.—	> 5800.—
» 0259, » » 42, LES FOURNEAUX, bois de 5733 m ²	> 1700.—	> 1960.—
» 0260, » » 42, LES FOURNEAUX, bois de 2934 m ²	> 800.—	> 1960.—
» 0326, » » 42, LES BOIS DE LA JOUX		
» » » » bois de 460 m ²	> 100.—	> 270.—
3me lot CADASTRE DES BAYARDS		
Art. 1030, plan fo 38, LES COTIÈRES, bois de 5481 m ²	> 2000.—	> 5650.—
» 1668, » » 38, LES COTIÈRES, bois de 1728 m ²	> 700.—	> 1550.—
» 1144, » » 36, PRES AU GRAS, bois de 514 m ²	> 100.—	> 430.—
4me lot CADASTRE DE COUVET		
Art. 295, plan fo 55 No 7, LES GOUTTES, bois de 4948 m ²	> 2700.—	> 6530.—
ESTIMATION CADASTRALE TOTALE	Fr. 15.100.—	
ESTIMATION OFFICIELLE TOTALE	> 42.820.—	

Les forêts seront tout d'abord exposées lot par lot. Puis elles seront remises
aux enchères en bloc.
Pour une désignation plus complète des immeubles et des servitudes, on se
réfère aux extraits du Registre foncier déposés à l'office soussigné.
Les conditions de ventes et les états des charges pourront être consultés à
l'Office des faillites, dès le 2 mai 1973.
Les ventes seront définitives et l'adjudication prononcée en faveur du plus
offrant et dernier enchérisseur.
Les enchérisseurs devront se munir d'un acte d'état civil, ou pour les sociétés
d'un extrait du Registre du commerce. Les intéressés sont rendus attentifs sur
l'arrêté fédéral des 23.3.1961/30.9.1965/24.6.1970 instituant le régime de l'autorisation
pour l'acquisition d'immeubles par des personnes domiciliées ou ayant leur siège
à l'étranger.
La maison d'habitation pourra être visitée le 3 mai 1973, de 14 à 16 heures.
En ce qui concerne l'art. 807 du cadastre de Boveresse, ainsi que les forêts, et
pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à l'Office des faillites du
Val-de-Travers, à 2112 Môtiers. Tél. (038) 61 14 44.

Môtiers, le 16 avril 1973.

OFFICE DES FAILLITES

Le préposé : BLANC

A LOUER

A louer, à vendre ou en gérance
libre,

CAFÉ-RESTAURANT

petite affaire, agencement très
complet, possibilité d'acheter
aussi l'immeuble.

Faire offres à
Fiduciaire Béranek,
fbg de l'Hôpital 28, Neuchâtel.

A LOUER tout de suite ou pour
date à convenir, au Tronchet, à
Gorgier,

appartement de 4 pièces

situation tranquille, vue impre-
nable sur le lac et les Alpes.
Fr. 510.— charges comprises.
Garage à disposition.

S'adresser à Comina Noble S.A.,
Saint-Aubin. Tél. (038) 55 27 27.

A louer
à Villars-Burquin

appartement de 2 chambres

cuisine, mi-confort.
Tél. (024) 3 12 28.



L'annonce
reflet vivant
du marché

A louer à Boudry APPARTEMENTS tout confort

cuisine agencée, tapis tendus.
Loyer mensuel, sans charges.

**3 1/2 pièces 80 m²
dès Fr. 495.—**

Libres dès le 31 mai 1973

Fiduciaire Seiler & Mayor, Trésor 9, Neuchâtel.
Tél. (038) 24 59 59.

ENCHÈRES

Enchères publiques de matériel agricole et de bétail

Pour cause de cessation d'exploitation, M. Marcel
Geiser, Miéville 125, à la Sagne, fera vendre par
voie d'enchères publiques volontaires, à son domi-
cile, le mercredi 25 avril 1973, dès 9 h 30, le maté-
riel agricole et le bétail ci-après :

Matériel : 1 presse B D Welger, 1 pirouette Fahr 4
éléments, 1 râteau soleil, 1 râteau-fane Agrar
Duplex, 1 motofaucheuse Bucher K 3, 1 tourneuse,
4 chars dont 3 sur pneus, 1 hache-paille, 1 coupe-
paille, 1 coupe racines, 1 bascule, 1 bassin, 2
herbes à prairie, clôtures électriques, cloches et
potets, ustensiles à lait, bâches, chaînes, ainsi que
tout le matériel nécessaire à l'exploitation agricole,
dont le détail est supprimé.

Bétail, dès 14 heures :
9 vaches fraîches ou portantes
4 génisses portantes
4 génisses de 1 à 2 ans
1 veau d'élevage.
Race grise.
Contrôle laitier intégral.
Troupeau reconnu officiellement indemne de tuber-
culose et de brucellose et vacciné contre la fièvre
aphteuse, types OAC, avec certificats vétérinaires.
Vente au comptant et aux conditions préalablement
lues.
Cantine sur place.

Le Greffier du Tribunal :
André Board

DEMANDES À LOUER

On cherche à louer

pour juillet, villa, chalet, bungalow
ou caravane à proximité d'un lac.
Téléphoner dès 18 h 30 au (022)
48 00 03 ou écrire à case postale
27, 1228 Plan-les-Ouates.

Jeune fille cherche chambre confortable indépendante

au centre de la ville, pour les
mois de mai et juin. Paie prix
élevé.

Tél. (071) 87 17 48, le matin de
préférence.

APPARTEMENTS DE VACANCES

A Villars-sur-Ollon

Profitez de vos week-ends à la
montagne.
LOCATION A L'ANNÉE OU A LA
SAISON

studios ou appartements meublés

Studios Fr. 300.— à 400.— ;
2 pièces Fr. 500.— à 650.—.

Renseignements :
GÉRANCE-SERVICES S.A., Villars.
Tél. (025) 3 10 95.

Pour obtenir rapidement un bel
appartement de vacances ou un joli
chalet, utilisez votre
téléphone. Appelez
Swiss Touring.

Amstutz + Co
Bourmistrasse 15, 4001 Bâle
Téléphone 061 22 28 11
Bureau T.T. 11

Un téléphone suffit
pour vous
environner de toute
notre catalogue
contenant de
nombreux beaux
appartements de
vacances, chalets
et bungalows.

**SWISS
TOURING**

Rougemont

A louer
à l'année,
dans chalet neuf,
appartement
meublé, 4 pièces.
Confort.
Libre dès
le 1er juin.
Tél. (029) 4 83 37 ou
4 67 96.

A louer
à Saint-Martin (VS),
altitude 1400 m,
**appartement
dans
chalet**

meublé, 3 pièces,
cuisine, bains, W.-C.,
balcons, très belle
situation.
Convientrait
pour 5 ou 6
personnes.
Location par mois :
juin - juillet,
août, septembre.
S'adresser à
A. Beyrison,
rue du
Village-Sulsee 4,
1205 Genève.
Tél. (022) 25 66 02.

METAR S.A. FRIBOURG
54, rue de la Fonderie tél. (037) 2 63 31

Nous cherchons un

INGÉNIEUR TECHNICIEN ETS

en qualité de constructeur.

Nous fabriquons des machines automatiques pour
la production de condensateurs, vendues dans tous
les pays grâce à leur niveau technologique élevé.
Nous désirons engager un collaborateur dynamique,
ayant au moins 5 années de pratique, si possible
dans la machine-outil.

Des tâches comprenant des responsabilités impor-
tantes lui seront confiées. Notre maison étant en
pleine expansion, des postes de cadres devront être
pourvus, et permettront à un collaborateur qualifié
de s'imposer.

Nous offrons :

- un climat de travail agréable au sein
d'une équipe jeune et dynamique
- conditions sociales modernes
- horaire libre.

Nous attendons volontiers votre offre de service ou
votre appel téléphonique.

METAR S.A. FRIBOURG
rte du Cousimbert 2.
Tél. (037) 24 63 31 - 24 71 21.

OFFRES D'EMPLOIS

BOUCHERIE-CHARCUTERIE DE NEUCHÂTEL
engage tout de suite ou pour date à convenir

VENDEUSE

aimable et consciencieuse ainsi qu'un

JEUNE HOMME

pour divers travaux de laboratoire et de
magasin.
Très bon salaire, semaine de 4 jours et demi.

Prière de se présenter à la
BOUCHERIE-CHARCUTERIE R. MARGOT
NEUCHÂTEL, rue du Seyon 5. Tél. 25 66 20-21.

CADRAL SA FABRIQUE DE CADRANS

cherche

OUVRIÈRES

Possibilité de travailler à la demi-
journée.
Formation assurée par nos soins.
Places stables.

HAUTERIVE TEL 038 33 33 22

E. GANS-RUEDIN TAPIS Grand-Rue 2, Neuchâtel

cherche

SECRÉTAIRE

à la demi-journée. Français, allemand, anglais, aimant un travail varié
dans une atmosphère agréable. Semaine de 5 jours. Place stable.
Avantages sociaux. Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites ou prendre rendez-vous par téléphone au 25 36 23.

BANQUE CANTONALE NEUCHÂTELOISE NEUCHÂTEL

cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

EMPLOYÉE- AIDE DE BUREAU

ayant quelques années de pratique et habituée à tra-
vailler de manière indépendante, pour son service
classement / expédition.

Nationalité suisse ou permis C.

Place stable, avantages sociaux.

Faire offres détaillées, avec curriculum vitae et copies
de certificats, au chef du personnel, BCN, place Pury 4,
2000 Neuchâtel.

Pour entrée immédiate ou date à
convenir, on cherche

OUVRIÈRES

Faire offres ou se présenter à
COSMO S.A., Charrière 12,
2013 Colombier.
Tél. (038) 41 28 38.

Nous engageons pour date à con-
venir

VENDEUSE

Mise au courant assurée par per-
sonnel spécialisé.

Faire offres ou téléphoner à

Williamenet
ELECTRICITE TELEPHONES
NEUCHÂTEL
Grand-Rue 4. Tél. 25 17 12.

Pour la prochaine réouverture du
RESTAURANT
RITROVO TICINESE,
nous cherchons

SOMMELIÈRE

Congés réguliers, service non
compris.
Prière de téléphoner au
(038) 24 45 70, après 18 heures.

On cherche à acheter maison familiale

de 4-5 chambres
région Neuchâtel - Marin
Paiement comptant

Faire offres sous chiffres A. V. 1028
au bureau du journal.

CHALET

à vendre,
en construction
à Chèvres,
à proximité du lac,
situation
indépendante,
limite zone protégée.
Pour traiter
après hypothèque
Fr. 75.000.—,
Tél. (024) 5 15 17,

A vendre

ferme à rénover

située dans petit
village paisible,
entre Neuchâtel
et Yverdon, altitude
750 m.
Prix de vente :
Fr. s. 65.000.— ;
nécessaire pour
traiter : Fr. s.
45.000.—.

S'adresser sous
chiffres 28-900083
à Publicitas,
2001 Neuchâtel.

VERBIER

A vendre chalet
meublé,
6 lits, confort,
situation dominante,
accès voiture.
Pour traiter
après hypothèque
Fr. 90.000.—
Tél. (024) 5 15 17,
dès 19 heures.

MIGROS

Samedi
21 avril 1973
No 357



Alors que de coutume notre « Par-dessus le Marché » est destiné à l'information des consommateurs et à la publicité, nous avons décidé pour ce jour de Pâques de laisser la parole à un écrivain de chez nous :

LA PASSION... UN CHANT D'AMOUR

Le Vendredi-Saint, il fit un vrai temps sermons et d'habits du dimanche. Au de Pâques, léger, semé de cloches, de temple, « La Passion selon saint

Matthieu » fut chantée avec une ardente intrépidité. Les deux chœurs, à quatre parties chacun, étaient distribués sur une vaste estrade construite tout exprès. L'orchestre, placé au premier plan, séparait les chanteurs de l'immense foule recueillie qui remplissait la nef. Dès que le silence se fut établi et que l'orchestre eut joué sa courte introduction, le double chœur s'éleva d'une seule et puissante voix qui semblait remplir le monde d'une clameur angoissée :

Viens, ô peuple élu, vois mes larmes.
Pleure - Quoi ? - L'Agneau divin.
Vois-le - Qui ? - Ton fiancé.
Cours - Où donc ? - Au Golgotha.
Ah ! Cours vers le gibet
Pour expier ton forfait.
Vois-le donc traîner le bois
Que son sang divin inonde.
Vois-le donc mourir en croix.
Pour les crimes de ce monde.

Tandis que s'entre-croisaient les questions et les réponses, le troisième chœur s'épanouit brusquement sur les hauteurs de ce retable mystique et entonna le choral : « Agneau de Dieu immolé sur la Croix... »

Dès le porche de la cathédrale, l'enfer et le paradis, les tourments de l'âme pécheresse et le repos des béatitudes éternelles. Paul sentit pour la première fois éclore dans son cœur la fleur exquise du poème évangélique. Il chanta de toute son âme cette Passion qui exprime à la fois les sentiments les plus violents et les plus tendres que l'homme puisse éprouver. Il mêla à l'amour du Crucifié le beau visage de la jeune fille qu'il apercevait de loin comme transfiguré.

Saigne à flots, mon pauvre cœur.
Saigne tes mortels regrets.
Saigne sans tarir jamais.

« Est-ce que je crois ? Ai-je la foi ? » se demandait-il. Ah ! qu'importe la foi pour qui possède l'amour, pour qui a une âme débordante d'allégresse ! Dieu ne demande rien d'autre que l'amour et des chants de reconnaissance. N'a-t-il pas donné des trompettes aux anges et rempli le ciel de musique ? « Chantez à l'Eternel un cantique nouveau » dit le Psalmiste. « Que les fils de Sion louent son nom avec des danses, avec le luth et la harpe, avec les instruments à cordes et le chalumeau. Louez-le avec les cymbales retentissantes. » Qu'il était beau et pur ce petit univers enfermé entre le lac, quelques rues et cette vieille église ! Combien est vaste le cœur dès qu'il aime ! Chrétien... païen... que signifient de tels mots ? Le sens caché des choses se révélait comme une source au printemps, qu'on écoute avec

Pour Pâques :

Mini-roses
en provenance des serres d'Israël, le pays du soleil.
Maintenant en offre spéciale Migros.
Le bouquet de 7 roses
Fr. 2.— seulement.

ravissement, avec la certitude qu'elle naît au fond de soi, qu'on est soi-même le dieu de la création.

Ce texte a été tiré de « La Pêche miraculeuse » de Guy de Pourtalès. Vous pourrez obtenir ce livre dès la fin du mois d'avril chez Ex Libris, dans le cadre de sa collection AUTEURS SUISSES ACTUELS.

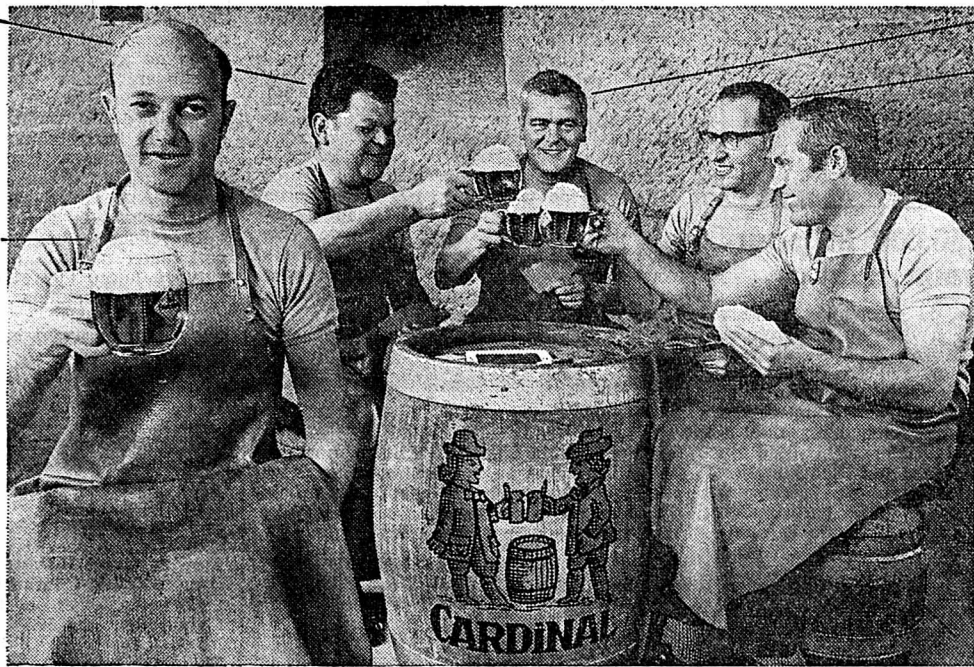
Karl Wieland SALMEN

Herbert Krenzinger BEAUREGARD

Kurt Nolze ORBE

Henri Petzolt CARDINAL

Hans Keller WADENSWIL



Je me présente: Herbert Krenzinger, Maître Brasseur à la brasserie Beauregard.

Il y a quelques années, lors d'une réunion avec des collègues provenant de quatre autres brasseries suisses parmi les plus réputées, nous avons lancé le pari de créer une bière qui plaise à chaque Suisse. Une expérience cumulée équivalant à 700 ans de tradition était le meilleur gage de réussite.

Ça y est!

Dorénavant, on va vous servir la bière que vous aimez aussi bien dans votre café habituel qu'à Genève, à Berne ou à Zurich.

Pourtant, si nous étions unanimes au sujet du houblon, du malt et des méthodes de brassage, nous étions, en revanche, divisés quant au nom à choisir.

Chacun des Maîtres Brasseurs souhaitait baptiser la nouvelle bière du nom de sa brasserie. Selon les vieilles coutumes des brasseurs, une seule méthode pouvait nous tirer d'affaire: jouer le nom au jass.

Alors, chers amis de Beauregard:

Si, au cours des prochains jours, vous remarquez la marque Cardinal dans votre restaurant, ne vous en étonnez pas: Mon collègue Petzolt, de Cardinal, avait le bour!

Cardinal brassée par Beauregard.
La bière des Suisses qui aiment la bière.



YER/BIS

La formidable japonaise.

Parce que sa contre-valeur prix-qualité-prix-performances-prix-confort-prix-robustesse-prix-habitabilité-prix-équipement est formidable.

Non, nous n'exagérons aucunement. Car la même supériorité technologique qui a fait de Mazda le plus important constructeur du monde de voitures à moteurs à pistons rotatifs vous la trouverez également dans la Mazda 818: un moteur 4 cylindres d'une puissance et d'une robustesse rares — 1,3 litre, 81 CV, arbre à cames en tête, 155 km/h. Pare-brise en verre feuilleté, freins à disque à l'avant, sièges-couchettes, appuie-tête incorporés, chauffage et ventilation avec soufflerie à 3 vitesses, essui-glaco à 2 vitesses, glace arrière chauffante. La Mazda 818 DX (Fr. 9.990.—) offre tout — à meilleur compte. Essayez-la et comparez!

Mazda de Fr. 7.975.— à Fr. 15.690.—



LA PERLE DU JAPON

MAZDA 818 1300

Plus de 230 concessionnaires et agents Mazda en Suisse

MAZDA Importateur Blanc & Falche SA Genève 022 46 69 11 NE Neuchâtel Garage M. Bardó 038 24 18 42 Buttes J.-D. Grandjean, Garage Tivoli 038 61 25 22 La Chaux-de-Fonds Garage de l'Avenir, Ed. Seydoux 039 22 18 01 Peseux G. Perriard 038 31 35 34 Saint-Blaise Garage L. Blaser 038 33 28 77 BE Saignelégier P. Nagels 039 51 14 05

Ecriveaux en vente au bureau du journal

MACHINE À LAVER

Le plus grand choix des meilleures marques



Entièrement automatique, 5 kg de linge sec, économiseur, filtre de sécurité.

Prix discount **748.—**

Modèle luxe-hublot géant chromé avec fermeture de sécurité, 5 kg, sans fixation.

Prix conseillé : 1248.—

Notre prix **998.—** extraordinaire

Bauknecht - Bosch - Elan - Linde Siemens - Zanker - Kenwood - Zoppaz - Philco.

Votre avantage chez le spécialiste

Jeanneret & Cie
Au Confort Ménagère

Seyon 28 - 29 - 30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77

Une nouvelle jeunesse pour l'organisme pour raser en pleine forme
GELÉE ROYALE POLLEN
DIRECTEMENT DU PRODUCTEUR
CEDISA
Centre de diffusion de spécialités apicoles
Documentation gratuite et prix producteurs sur demande
CEDISA 20, avenue de la Gare
TEL. 021/354822 1022 Chevannes-Renens

Légère - souple - cuisable - durable
RIRI-FLEX
la nouvelle fermeture éclair
CENTRE DE COUTURE BERNINA L. CARRARD
Epancheurs 9 - Neuchâtel

Agence principale

Garage Mario Bardo

Sablons 47 - NEUCHÂTEL - ☎ (038) 24 18 42 24 18 44

ESSAIS ET DÉMONSTRATIONS sans engagement

Ouvert le samedi toute la journée et le dimanche matin sur rendez-vous

EXPOSITION DE MEUBLES

LEIDI

LUNDI DE PAQUES

Notre magasin est ouvert de 9h. à 17h. sans interruption

Leidi, un confort qui ne se raconte pas

... mais qu'il faut voir !

Fabrique romande de meubles



Bevaix

Centre de l'habitation; accès par le restaurant-dancing "Chez Gégène" PARKING 100 places

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

119^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Recettes de la commune de Buttes examinées chapitre par chapitre

De notre correspondant régional :
Nous avons résumé dans une précédente édition les comptes de la commune de Buttes pour l'année dernière. Aujourd'hui, nous les examinerons chapitre par chapitre du point de vue des revenus.

Aux intérêts actifs, les intérêts du portefeuille ont rapporté 10.097 fr. 35 et les intérêts du compte-courant B.C.N. de la réserve de crise, 89 fr. 50. Les frais sur les titres ont été de 280 fr. 50.

Au chapitre des immeubles productifs, la location de la boucherie et de la maison de ville, a procuré une recette de 16.380 fr., somme dont il faut déduire 2190 fr. 55 pour l'entretien de ces immeubles.

Le fermage de la petite Robellaz a été de 7900 fr. moins 1749 fr. 75 affectés à l'entretien de cette ferme. Le fermage de la Priso Cosandier s'est monté à 2000 fr. et celui du domaine de Longuegite à 600 francs. La location des champs a rapporté 2562 fr. 20 et la location de l'emplacement d'une maison de week-end 285 francs. En revanche, il a été dépensé 2406 fr. pour la remise en état du poids public; les assurances des bâtiments, l'eau, etc. ont coûté 1639 fr. 95. Quant à l'amortissement sur les immeubles productifs, il a été comptabilisé 1800 francs.

PRINCIPAUX REVENUS : FORÊTS ET IMPÔTS

Les principaux revenus de la commune sont constitués par les forêts et les impôts. Dans le domaine des forêts, la commune a déboursé 11.351 fr. 55 à titre de part aux frais de gestion technique et 36.409 fr. 50 pour les traitements, les cotisations AVS et ALFA du personnel forestier. Le nettoyage, les plantations et le jardinage sont revenus à 598 fr.; l'entretien de la dévêstiture — chemins et murs forestiers — à 7616 fr. 55; les cotisations aux organes forestiers, aux fonds du bois à 3785 fr. 20. Il a été vendu pour 202.575 fr. 35 de bois de service, pour 29.876 fr. 05 de bois de pâte et pour 21.684 fr. 75 de bois de feu. Les autres produits ligneux, « darre », sapins de Noël, piquets, etc. ont rapporté 539 fr. et les recettes diverses ont été de 414 fr. 65.

Les frais de façonnage et les coupes de bois ont nécessité une dépense de 73.116 fr. 75; le transport des bois et le débardage, de 33.444 fr. 30; le transport de matériel en forêt, de 1629 fr. 10; les publications, insertions, frais de vente et escomptes aux clients ont été de 6684 fr. 95. Quant à l'assurance de l'ensemble du personnel contre les accidents, elle est revenue à 5678 fr. 15.

Au sujet des impôts, la fortune imposable des personnes physiques fut de 12.886.500 fr., ayant rapporté 38.403 fr. 85 et les ressources imposables de 4.664.800 fr., procurant une recette de 244.856 fr. 60.

Pour les personnes morales, le capital imposable était de 2.394.000 fr., d'où une recette de 6183 fr. 90 et les bénéfices imposables de 67.200 fr., représentant une rentrée fiscale de 3123 francs. Les per-

sonnes morales paient 90 % de l'impôt cantonal.

Les surtaxes et intérêts de retard ont été la portion congrue, car ils n'ont pas dépassé 19 fr. 40. Les escomptes accordés par la commune furent de 3868 fr. 75 et les non-valeurs, récupérations sur non-valeurs et contribuables en recours représentèrent 1269 francs.

Voici le montant des taxes encaissées :

Chez les éclairés

(c) Dans le monde entier, le 23 avril est jour de fête pour les scouts qui célèbrent leur patron, Saint-Georges, qui terrassa le dragon en Asie mineure au IV^e siècle de notre ère. Ce jour-là, tous les éclaireurs portent l'uniforme dans leurs activités quotidiennes. C'est la date choisie pour donner à Buttes le coup d'envoi du nouveau groupe. Il s'appellera « Trois-Frères », du nom du symbole qu'on retrouve sur l'héraldique communale. Pour le rappeler, le foulard portera en liseré une bande verte. Le chef sera Heinz Reber aidé par François Sutter et Didier Leuba, tous deux de Fleurier. Le groupe aura deux aumôniers, le curé Angelaz de la paroisse catholique de Fleurier, et le pasteur Pinto, qui va être installé dans sa paroisse de Fleurier. Une collaboration existera avec la paroisse de Buttes. Les autorités communales ont accordé leur appui. Le soir du 23, une brève cérémonie organisée à la Plata orientera les jeunes et les parents intéressés par ce groupe sur le travail et le programme trimestriel qui a été préparé.

Nouvelle infirmière

La chancellerie d'Etat communique que lors de sa séance du 13 avril 1973, le Conseil d'Etat a autorisé Mme Bertha Crènet-Wälthi, domiciliée à Buttes, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

Exercice des pompiers

(c) Les 11 et 12 avril: première partie du cours de répétition 1973 chez les sapeurs-pompiers de Buttes. Alors que le premier soir était consacré à des exercices aux engins, le jeudi soir était consacré à un exercice combiné entre les diverses sections, échelle arc-boutant, échelle mécanique, chariots d'hydrantes, moto-pompe, au cours d'une intervention simulée sur la maison de la lutherie de Buttes. Dans l'ensemble, l'exercice fut parfaitement concluant, d'une part par la rapidité de l'intervention, d'autre part par sa précision. Le capitaine Josy Percassi, tout en remerciant les sapeurs pour leur travail, qui cette année s'est déroulée sous la neige et dans des conditions de température défavorables, leur a donné rendez-vous pour l'automne, avec un exercice général au cours duquel interviendra le camion tone-pompe des premiers secours de Couvet.

sur les véhicules à moteur et les cycles 10.677 fr. 75; à titre d'exemption du service du feu, 4065 fr. 45; sur les chiens, 755 fr.; pour l'épuration des eaux usées, 17.119 fr.; sur l'affichage, 136 fr. 70; sur les déballages et marchés, 697 fr. 70; pour les permis de circulation, les patentes sur les jeux et la vente d'alcool, 1580 fr. 50.

Dans les recettes diverses, la part communale aux droits de successions collatérales a été de 802 fr. 55 et la part communale à l'impôt sur la défense nationale de 17.888 fr. 70. Au service de l'électricité, la ristourne attribuée par l'Electricité neuchâteloise S.A., à la commune, s'est montée à 17.753 fr. 65.

Le service de l'eau, compris généralement dans les revenus de la commune, a été déficitaire l'an passé. En effet, le produit des abonnements a été de 14.126 fr. 80, mais les frais d'entretien du réseau et les réparations ont atteint 9295 fr. 95; l'achat du matériel fut de 5743 fr. et l'amortissement de 7000 francs.

COUVET

Collisions au carrefour...

(sp) Au volant de son automobile, Mme Aimée Promespi, domiciliée à Avignon, circulait sur la route du Prevel à Couvet, en direction de la Rue Emer-de-Vallet. Arrivée au carrefour de la place des Halles, elle n'a pas respecté le signal de « cédez le passage » et a coupé la route à une voiture conduite par M. Milic Filipovic, domicilié à Couvet, lequel circulait sur la Grand-Rue en direction de la rue Saint-Gervais. L'avant de la voiture Filipovic heurta l'aila avant droite de l'auto Promespi. Dégâts.

... Et sur la neige

(sp) M. Georges Leuba circulait au volant de son automobile de la Grand-Rue en direction de la place des Halles, lorsque arrivé à la hauteur de la librairie Bromberger, l'arrière de sa machine glissa sur la chaussée enneigée. Il perdit la maîtrise de son véhicule traversa la chaussée et alla heurter une machine en stationnement. Dégâts aux deux voitures.

LES VERRIÈRES

L'eau est précieuse

(c) Dans son rapport à l'appui des comptes de 1972, le Conseil communal s'exprime comme suit: l'excédent d'eau facturée est notable. Sur une vente de 45.035 fr. 10, il n'y a en effet pas moins de 9100 fr. 10 d'excédents, représentant 20 % du total. On voit combien il importe de contrôler attentivement la consommation et de faire en sorte que les compteurs restent en bon état de marche. Il s'agit de l'une des tâches de la garde-policie, et non des moins importantes.

TRAVERS

Adolescent blessé très grièvement

Judi vers 17 h 45, le jeune Pierre-Yves Grisel, 16 ans, domicilié aux Ocellons-Dessous (commune de Travers), circulait sur un chemin de campagne des Petits-Ocellons au volant d'un tracteur agricole. Soudain, le jeune homme se baissa pour enlever une pierre qui s'était infiltrée dans une de ses boîtes. Ce faisant, il perdit la maîtrise du véhicule qui dévala un talus. Le jeune Grisel fut éjecté et grièvement blessé. Il a tout d'abord été conduit en ambulance à l'hôpital des Cadolles, puis, vu la gravité de ses blessures (double fracture du crâne) transféré à l'hôpital cantonal de Lausanne. Ses jours sont en danger.

Près de 130.000 fr. pour les travaux publics

(sp) L'année passée, la section des travaux publics de Travers a dépensé une somme nette de 128.000 fr. soit 6000 fr. de plus que le budget, pour l'entretien des rues et places publiques. Les traitements et charges sociales du personnel ont coûté 33.000 fr. en nombre rond, alors que la remise en état du chemin au collège du Mont a coûté 1555 fr. que l'amélioration du carrefour de l'Hartat est revenue à 7460 fr., que le solde de la participation communale au syndicat du chemin le Mont-Jorat a été de 40.000 fr., qu'on a consacré 2813 fr. à la remise en état du chemin de Combe-Bayon, que des réfections diverses à la rue de la Gare se sont soldées par une charge de 2047 fr., que celle de la mise en forme du chemin du Rhoedoza a été de 1500 fr. et que le surfaçage et les réparations du chemin l'Hartat-le-Mont ont coûté 23.945 francs. L'éclairage public est revenu à 8690 fr. et, grâce à un hiver clément, l'enlèvement des neiges a coûté 2844 fr. en tout et pour tout à la commune.

Concert à deux orgues au temple de Fleurier

De l'un de nos correspondants :
Quelque 120 auditeurs venus de tout le Vallon; 10 œuvres réparties entre le XVII^e et le XX^e siècle; deux orgues et deux instrumentistes de talent, tel est le bilan chiffré du récital organisé vendredi au temple du village par les « Concerts de Fleurier » à la veille de la fête des Rameaux.

Mais, derrière la sécheresse des nombres, il convient de retrouver toutes les composantes qualitatives de cette heure et demie réservée à la gloire de l'orgue et même, fait pour le moins original, à la gloire des orgues. Car, hormis une compo-

Au camp du collège régional

(sp) Commencé lundi par une visite d'une fabrique de cigares de Pfäffikon, ce camp a permis aux élèves de voir mardi Beromünster. Faisant le trajet à pied à travers champs et forêts, il y ont visité la fondation monacale, M. Joseph Estermann leur a expliqué l'histoire de Beromünster et présenté le trésor du monastère, dont certaines pièces sont uniques. Si la fondation, œuvre des comtes de Lenzburg date du milieu du Xe siècle, l'église est de 1036. Elle est consacrée au comte Bero (Münster signifiant monastère). Placé sous l'autorité des Lenzburg, ce monastère passa aux Kyburg, puis aux Habsburg. Après la bataille de Sempach en 1386, Lucerne en devint protecteur en 1420. Ce fut l'appanage des riches patriciens de cette ville jusqu'à l'occupation de la Suisse par les troupes françaises. Les deux jours se sont terminés à la piscine couverte de Menziken.

LA CÔTE-AUX-FÉES

Vente des gaufres PPP

(c) Organisée la semaine dernière par une équipe de dames de la paroisse, la vente de gaufres en faveur de Pain pour le prochain a connu un plein succès. Le produit net versé à cette œuvre a atteint 640 francs.

MÔTIERS

Le « pool culturel »

(sp) Afin de poursuivre la préparation de la « Quinzaine belge » prévue en mai 1974, le « pool culturel » du Val-de-Travers tiendra mercredi 25 avril une nouvelle séance au château de Môtiers sous la présidence de M. Pierre-André Delachaux, président du Ciné-club.

sition de l'Espagnol Francisco Correa de Arauxo et la « Sonate No 2 » de Paul Hindemith, toutes les œuvres du programme ont été interprétées conjointement par MM. André Luy, organiste titulaire du grand orgue de la cathédrale de Lausanne, et François Altermath, de Neuchâtel, ancien élève du prêtre et de Pierre Segond. Pour ce faire, un « positif » amovible avait été mis à disposition par une manufacture d'orgues de Saint-Martin.

Ouvert par « Canzona », une très belle page de G. Guami (XVII^e siècle), le concert a permis d'entendre successivement la « Sonata No 8 » de Bernardo Pasquini, Florentin du XVII^e siècle qui séduisit par son sens des inventives mélodiques et harmoniques; le « Concerto No 1 en ut majeur » de l'un des plus intéressants représentants de l'école d'orgue espagnole, Antonio Soler; « Kyrie, prière des orgues » extrait de la « Messe des pauvres », Erik Satie, une œuvre qui trappe à la fois par sa simplicité, son dépouillement et sa fantaisie; « Canzona », composition impressionniste de Jean Langlais, l'un des ardents défenseurs de la musique religieuse du XX^e siècle; « Chaconne en fa majeur » de Georg-Friedrich Haendel, partition lyrique de la grande architecture baroque; « Voluntary for a Double Organ » de J. Stanley, sans doute le moment le plus apprécié de la plupart des auditeurs en raison de l'excellente complémentarité des deux instruments tout au long de son interprétation; et en complément de programme, un choral de J.-S. Bach, le maître incontesté du clavier organistique.

En résumé donc, un remarquable concert, servi dans la meilleure tradition du virtuose André Luy et de son élève, aussi fidèle que promoteur, François Altermath.

CARNET DU JOUR

SAMEDI

Couvet, cinéma Colisée: 15 h, « Lucky Luke » (enfants admis); 17 h, « L'Auvergnat et l'autobus »; 20 h 30, « L'affaire Dominici ».
Môtiers, château: exposition de photographies.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Ornans, musée Courbet: ouvert.
Château de Joux: ouvert.
L'Auberson, musée des musiques anciennes: ouvert.
Fleurier, stade des Sugits: 15 h, Fleurier 1-Superga 1, championnat de 2^e ligue.
Médecin de service dès 12 h: Dr. Jacques Schmidt, Belle-Perche, les Verrières, téléphone 66 12 57.
Pharmacie de service: dès 16 h, André Perrin, place du Marché Fleurier, téléphone 61 13 03.
Ambulance: tél. 61 12 00, ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25; de Fleurier tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements: Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare tél. 61 10 37.
Fleurier service de feu: tél. 61 12 04, ou 18.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

DIMANCHE

Couvet, cinéma Colisée: 14 h 30, « Lucky Luke » (enfants admis); 17 h, « Ercole contro i tiranni di Babilonia »; 20 h 30, « L'affaire Dominici ».
Môtiers, château: exposition de photographies.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Ornans, musée Courbet: ouvert.
Château de Joux: ouvert.
L'Auberson, musée des musiques anciennes: ouvert.
Médecin de service: jusqu'à 22 h, Dr. Jacques Schmidt, Belle-Perche, les Verrières tél. 66 12 57.
Pharmacie de service: jusqu'à lundi 8 h, André Perrin, place du Marché, Fleurier, tél. 61 13 03.
Ambulance: tél. 61 12 00, ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25; de Fleurier tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements: jusqu'à 12 h, Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare tél. 61 10 37.
Fleurier, service de feu: tél. 61 12 04, ou 18.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

LUNDI

Couvet, cinéma Colisée: 14 h 30, « Lucky Luke » (enfants admis); 17 h, « Le Mur de l'Atlantique » (12 ans); 20 h 30, « L'affaire Dominici ».
Môtiers, château: exposition de photographies.
Môtiers, musée Rousseau: ouvert.
Médecin de service: jusqu'à 22 h, Dr. Antonio Morales, rue de l'Hôpital, ou chemin du Crêt Fleurier, tél. 61 25 05, ou tél. 61 18 05.
Pharmacie de service: jusqu'à mardi 8 h, Gilbert Bourquin, Grand-Rue Couvet, téléphone 63 13 13.
Ambulance: tél. 61 12 00, ou tél. 61 13 28.
Hôpital de Couvet: tél. 63 25 25; de Fleurier tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale: tél. 61 23 74.
Bureau de renseignements: jusqu'à 12 h, Fleurier, Vaucher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37.
Fleurier service de feu: tél. 61 12 04 ou 18.
Police cantonale: tél. 61 14 23.

AVIS DIVERS

PERDU

dans le train de Fleurier - Couvet
UN PULLOVER

cyclamen et blanc sans manches, col montant. Le rapporter chez Mme Bertha Bovet, rue de l'Hôpital 24, Fleurier.

CUISINE CHINOISE:
soupe chinoise, rouleaux de printemps, riz cantonais, etc.

HONGROISE:
goulache, escalope hongroise
ITALIENNE
DANCING

Restaurant LA KAWIARNIA
Les Verrières-de-Joux (France)
(entre les deux douanes).

STADE DES SUGITS — FLEURIER

Aujourd'hui samedi 21 avril à 15 heures

FLEURIER I - SUPERGA I

Depuis la reprise du championnat, il y a quinze jours, Fleurier I est un peu à l'image du printemps. C'est-à-dire que les caprices ne sont pas épargnés à l'équipe du vallon.

Sur son terrain, Fleurier a perdu le match qu'il aurait dû gagner contre Xamax 2, avec un tout petit but d'écart, et il y a une semaine, les mêmes Fleurieris avaient le grand mérite de partager les points à l'extérieur avec Hauteville, une équipe dont on connaît les ambitions.

Ce samedi pascal, au stade des Sugits, à Fleurier, l'équipe locale rencontre Superga I de la Chaux-de-Fonds. Si les Italo-Suisses des Montagnes neuchâtelaises sont assez mal classés, ils représentent une formation qui n'est pourtant pas à dédaigner et non dépourvue de qualités combattives.

C'est pourquoi, la rencontre s'annonce très ouverte, car les Chaux-de-Fonniers ont besoin de points pour sortir de la zone dangereuse et les Fleurieris auront à cœur de se prouver à eux-mêmes que leur faux pas contre Xamax 2, n'aura été, en réalité qu'un incident de parcours, après une longue pause hivernale.

On peut donc s'attendre à un match serré entre les deux formations au style de jeu tout à fait différent et si Fleurier

veut l'emporter — il en a la possibilité — il lui faudra cependant sérieusement veiller au grain.

Prix des places habituel.

Buvette

CHAUSSURES CHARDONNENS
Avenue de la Gare 10 - FLEURIER
Qualité Prix

Pharmacie PERRIN
FLEURIER ☎ 61 13 03
LABORATOIRE DU VALLON

Chez André FLEURIER
Tél. (038) 61 22 70
Ameublement - Décoration
Articles pour bébés

Coiffure biosthétique PARFUMERIE Willi HIRT
Avenue de la Gare 8
FLEURIER ☎ 61 15 91
Equiptement moderne
Service rapide et soigné

Garage de la Place-d'Armes PAUL JOSS
PEUGEOT - VOLVO
Fleurier Tél. 61 11 72



Gianni Moretti

Le vin de tous les jours
« Réserve de la Citadelle »
C. JACOT & Cie
FLEURIER ☎ 61 10 96

ENTREPRISE Gypserie - Peinture
Décorations tous genres
Plafonds suspendus genre Pirall
A. BUSCHINI
FLEURIER et LES VERRIÈRES
Tél. (038) 61 28 39

EXIGEZ La Menthe Blackmint
boisson naturelle... et sans alcool!
L. Boichard, Môtiers - Tél. 61 14 69

Service rapide de réparation
EAU - GAZ - SANITAIRE CHAUFFAGE
Entreprise en chauffage et sanitaire
GEISER & FILS
FLEURIER - Tél. 61 28 89 et 61 30 60

SERVICES INDUSTRIELS FLEURIER
Toujours à votre service pour mieux vous servir
Magasin, rue du Grenier ☎ 61 10 59

TOUT... pour le sport
Schmutz Sports
Fleurier ☎ 61 19 44

CULTES

ÉGLISE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE

Les Bayards: 9 h 45, culte avec sainte-cène et chœur mixte, M. André.

Buttes: 9 h 45, culte avec sainte-cène, Mlle Domon.

La Côte-aux-Fées: culte 10 h avec sainte-cène; chants des enfants et du chœur mixte, M. Soguel.

Couvet: 9 h 45, culte d'adieu du pasteur Tissot, service de sainte-cène.

Fleurier: 9 h 45, culte avec sainte-cène et chœur mixte, M. Jacot; 20 h, culte avec sainte-cène.

Môtiers: 5 h, culte de l'aube de Pâques pour le Val-de-Travers; 9 h 45, culte avec sainte-cène, M. Perret.

Noiralgue: 9 h 45, culte avec sainte-cène, première communion des catéchumènes, M. Duruphy.

Travers: 9 h 45, culte avec sainte-cène, première communion des catéchumènes, M. Roulet; (participation du chœur mixte).

Les Verrières: 9 h 45, culte avec sainte-cène et chœur mixte, M. Néri.

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE LIBRE

La Côte-aux-Fées: 9 h 30, école du dimanche; 9 h 45, culte et sainte-cène, M. Devers; jeudi 20 h, réunion de prière.

ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Fleurier: samedi 20 h 30, veillée pascale et messe; dimanche, 8 h messe; 9 h 45, messe chantée; 19 h 45, messe.

Les Verrières: 9 h, messe.

La Côte-aux-Fées: 10 h 30, messe.

Travers: samedi, 20 h, office de la nuit pascale; 10 h grand messe de la résurrection.

Noiralgue: 8 h 45, messe de Pâques.

Couvet: samedi, 20 h 30, veillée pascale; dimanche, 8 h et 10 h, messe.

ARMÉE DU SALUT

Fleurier (3 rue du Régional): 9 h, réunion de prières; 9 h 45, culte; 11 h, jeune armée; 20 h 30, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE DE RÉVEIL

Couvet (13 chemin de Plancemont): 9 h 45, culte et sainte-cène; lundi, 20 h, étude biblique; vendredi, 20 h, réunion d'évangélisation.

ÉGLISE ADVENTISTE

Couvet: samedi 9 h 30, étude biblique; 10 h 30, culte et prédication; jeudi 20 h 15 méditation et prière.

TÉMOINS DE JÉHOVAH

Couvet (1 Grand-Rue): samedi 18 h 45, mardi 20 h, jeudi 20 h, études bibliques et conférences.

JUSQU'AU 28 AVRIL
LOTÉRIE GRATUITE
auprès de 100 commerçants indépendants du VAL-DE-TRAVERS

1 télévision couleur
1 pendule neuchâteloise
3 radios-cassette

5 machines de cuisine
10 montres chez Mme Bertha Bovet
10 rasoirs électriques

LE LOCLE - LE LOCLE

LA CHAUX-DE-FONDS

Au tribunal de police du district

Ils avaient introduit frauduleusement une mitrailleuse anglaise en Suisse!

De notre correspondant :

Le tribunal de police a siégé jeudi après-midi sous la présidence de M. Jean-Louis Duvalen qu'assistait Mme Danielle Pistor, commis au greffe.

Le dimanche 11 mars, à 5 h, le jeune automobiliste, Cl.-A. L. rentrait d'une fête hippique. Arrivé à proximité de son garage, aux Replattes, il a causé d'accident en patrouille étonné de le voir rouler très lentement et de bifurquer à gauche sans mettre son clignoteur pour entrer dans son garage. Soumis aux examens d'usage le sachet indiquait une alcoolémie de 1,80‰, l'alcoolotest 2,00‰. La prise de sang, elle, révélait un taux d'alcool de 2,61‰ à 2,81‰. Le médecin concluait à une ivresse discrète. Le prévenu reconnaît les faits. Il est étonné du taux élevé d'alcool. Le tribunal tient compte de certaines circonstances. L. est un délinquant primaire de plus il a plus causé d'accident. Il est jeune, la leçon servira. Le juge lui inflige une amende de 350 fr. et le paiement de 200 fr. de frais. La réquisition du procureur était de 15 jours d'emprisonnement et de 200 fr. d'amende.

QUI CASSE LES VERRES...

On reproche à A.A. une nuit qu'il était pris de boisson — c'était le 24 mars — d'avoir tenté de frapper un antagoniste et d'avoir mis son poing dans la grande vitrine d'un magasin qui se brisa. A se blessa à la main gauche. Le magasin se porta partie plaignante. Comme il s'agissait d'une audience de conciliation un arrangement est intervenu.

Le magasin s'engage à retirer sa plainte au moment où A. aura versé la somme de 1039 fr. comme dédommagements pour le remplacement de cette vitrine. A. signe un acte de reconnaissance de dette et la plainte est suspendue.

CA COUTE CHER D'INTRODUIRE UNE MITRAILLEUSE EN SUISSE

G.P. et A. St. ont tenté de passer en Suisse une mitrailleuse anglaise achetée en France. Ils n'avaient pas sollicité le permis d'introduction de cette arme comme le stipule l'arrêté fédéral sur le matériel de guerre. Ils avaient mal dissimulé l'arme dans la voiture de P. aussi se sont-ils fait prendre à la douane. Entre les deux ils ont payé une amende douanière de 125 fr., mais aujourd'hui ils sont prévenus d'infraction à l'arrêté du Conseil fédéral sur le matériel de guerre. Ils reconnaissent les faits, mais estiment que l'amende de 300 fr. chacun est disproportionnée au délit.

Le juge constate que l'infraction a été réalisée; il punit les deux prévenus d'une amende de 150 fr. chacun à laquelle il ajoute 10 fr. de frais. Il ordonne la confiscation de la mitrailleuse.

Dispensé de comparaître le prévenu R.B. est condamné à une peine d'amende de 50 fr. à laquelle il faut ajouter 20 fr. de frais pour avoir circulé avec sa voiture sur la route cantonale de la Tourne en direction des Ponts-de-Martel, alors que sa machine était équipée de pneus à clous et, à l'arrière gauche, d'un pneu d'été.

Au volant de sa voiture Cl. B. descendait la rue des Primevères. Peu avant l'intersection de cette rue avec celle de la Jalouse, il s'est trouvé en présence d'une camionnette qui était immobilisée au carrefour. Complanant qu'il n'était plus en mesure de s'arrêter du fait que la chaussée était recouverte de neige glacée, il dirigea l'avant de sa machine contre un rempart de neige sur la droite de la route. Cette manœuvre eut pour effet de placer son véhicule légèrement en biais ce qui ne fit pas l'affaire du second prévenu M.G., qui le suivait et dont le flanc gauche de son véhicule heurta le flanc droit de la voiture de B. Les deux automobilistes s'étaient entendus, mais une mauvaise interprétation des lois judiciaires les amena devant le tribunal. Après examen des circonstances le juge libère B. et G. et met les frais de la cause à la charge de l'Etat. P.C.

VAL-DE-RUZ

Billet du Vallon Que signifie Val-de-Ruz ?

L'origine du nom qui désigne une portion considérable du territoire neuchâtelois, le Val-de-Ruz a naturellement sollicité l'attention des étymologistes de tous les temps. Mais les explications qu'ils ont données sont loin d'être concordantes et aucune ne saurait résister à un examen critique sérieux.

Les amateurs de solutions faciles n'ont pas cherché bien loin une interprétation. Ils ont vu dans « Val-de-Ruz » la « vallée du ruisseau ». C'est d'ailleurs l'explication de plusieurs historiens et celle que donnent généralement les élèves les membres du corps enseignant. Les partisans de cette étymologie néglient de dire pourquoi on trouve toujours Val-de-Ruz et non Val-du-Ruz comme l'exigeraient les règles élémentaires de la syntaxe, si ce nom signifiait réellement « vallée du ruisseau ».

On a proposé aussi : « Vallée de Rodolphe » — pour correspondre à Vallis Roduli ou Val de Raoul ou de Rud, — parce qu'un comte de Neuchâtel portant ce nom l'aurait, dit-on, défrichée au XIIe siècle. Mais ce fait a été sérieusement contesté. Le Val-de-Ruz était habité avant cette époque et le village de Saint-Martin, par exemple, apparaît déjà en 998 dans les documents.

Après avoir examiné les mentions latines, françaises et allemandes du Val-de-Ruz antérieures au XVIe siècle feu le professeur Jules Jeanjaquet, l'un des rédacteurs, à l'époque, du « glossaire des patois de la Suisse romande » arrive à cette conclusion que le terme de Val-de-Ruz ne représente ni un nom de personne (Rodolphe) ni un nom commun (rivus ou autre), mais qu'on peut y voir un nom de localité qui aurait donné son nom à la vallée, comme c'est le cas dans le Val de Saint-Imier, Val d'Illeaz, Val de Bagnes, etc. Il est vrai que la toponymie actuelle de la contrée ne fournit aucun nom qui puisse entrer en ligne de compte. Mais l'archéologie nous enseigne que cette région a été, sur sol neuchâtelois, une de celles où la civilisation romaine a le plus fortement pris pied et nous permet d'admettre l'hypothèse selon laquelle le Val-de-Ruz ne représente ni la vallée du ruisseau, ni la vallée de Rodolphe, mais la vallée qui tire son nom d'un endroit nommé « Rull », disparu avant les temps historiques.

Après avoir examiné les mentions latines, françaises et allemandes du Val-de-Ruz antérieures au XVIe siècle feu le professeur Jules Jeanjaquet, l'un des rédacteurs, à l'époque, du « glossaire des patois de la Suisse romande » arrive à cette conclusion que le terme de Val-de-Ruz ne représente ni un nom de personne (Rodolphe) ni un nom commun (rivus ou autre), mais qu'on peut y voir un nom de localité qui aurait donné son nom à la vallée, comme c'est le cas dans le Val de Saint-Imier, Val d'Illeaz, Val de Bagnes, etc. Il est vrai que la toponymie actuelle de la contrée ne fournit aucun nom qui puisse entrer en ligne de compte. Mais l'archéologie nous enseigne que cette région a été, sur sol neuchâtelois, une de celles où la civilisation romaine a le plus fortement pris pied et nous permet d'admettre l'hypothèse selon laquelle le Val-de-Ruz ne représente ni la vallée du ruisseau, ni la vallée de Rodolphe, mais la vallée qui tire son nom d'un endroit nommé « Rull », disparu avant les temps historiques.

Le 25^{me} anniversaire de « L'Espérance »

De notre correspondant :

Dernièrement le chœur d'hommes « L'Espérance » La Côteire-Engollon a fêté son vingt-cinquième anniversaire au collège de Vilars. La société avait convié les membres fondateurs, membres actifs et passifs, les autorités communales et les amis chanteurs du Val-de-Ruz à la soirée commémorative lors de laquelle un souper fut servi.

De l'historique présenté par M. J.-P. Vuillomenet, secrétaire, il ressort que c'est à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de la République que la société a fait ses premiers pas; les autorités ayant demandé que cette journée soit chantée, il n'en fallut pas plus pour que, sous l'impulsion de M. G. Bobillier, un groupe d'amis se retrouvent et harmonisent leurs voix pour chanter le pays de Neuchâtel. Ainsi fut fondé le chœur d'hommes de nos villages, qui a eu pour but de cultiver la vie en société, l'art choral et d'unir les hommes par la voix.

En se rappelant le souvenir des amis trop tôt disparus, l'assemblée observa une minute de silence.

Pendant ces quelques années, il y eut des instants assez pénibles que chacun s'efforce d'oublier et qui donneront par réaction un nouveau souffle. Il y eut des moments de joie intense (courses annuelles et divers déplacements lors des fêtes régionales). Et M. Vuillomenet de raconter certains souvenirs et faits saillants de telle ou telle course. M. P. Maridor, président, salue ses invités et adresse ses remerciements aux personnes qui ont contribué à la réussite de cette soirée. Sous les applaudissements de l'assemblée, il remet un diplôme de membre d'honneur à MM. André Aeschlimann, Marcel Besson André Desaulles et René Ruchti pour 25 ans d'activité, une plaquette commémorative à M. Henri Vauthier pour 10 ans de direction et des fleurs aux conjugués pour 18 ans de service. Les témoignages d'amitié et les vœux traditionnels des sociétés de chant du Val-de-Ruz, furent adressés à la société jubilaire par leur représentant avec beaucoup d'esprit et de sincérité.

L'ancien directeur et membre fondateur, M. Bobillier, adressa des vœux émus au chœur d'hommes et lui souhaita de poursuivre encore longtemps son activité. M. P. Desaulles, président de commune apporta le salut des autorités de Fenin-Vilars-Saulles; tandis que M. J.-P. Porret, pasteur, remercia les choristes de leur participation à la vie paroissiale et communautaire. La société se produisit à deux reprises et interpréta quelques œuvres de son répertoire. Un chœur d'ensemble fut donné pour la plus grande joie des invités non-chanteurs; pendant ce temps le livre d'or, ouvert pour l'occasion, recueillait les vœux des amis qui avaient répondu à l'invitation.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service: Marti, Cernier; Piergovanni, Fontaines. Vous noterez aussi: samedi dès 12 h, mardi 8 h, tél. 53 21 33 ou No 11.

VAUD

YVERDON

Livreur indélicat

(c) La police de sûreté est intervenue à l'égard d'un livreur d'un grand magasin d'Yverdon, qui avait conservé diverses sommes encaissées pour le compte de son employeur au cours de son travail. Il a été congédié et devra aussi répondre de ses actes devant l'autorité judiciaire.

Au stop

(c) Hier, à 17 h 05, une voiture française a quitté prématurément le stop de la rue des Philosophes à Yverdon et a accroché un fourgon venant du centre ville. Dégâts importants.

EPAUTHEYRES

Perte de maîtrise

(c) Jeudi, vers 10 h 30, un véhicule qui descendait la route Epautheyres - Yverdon mordu la banquette droite en effectuant un dépassement. Le conducteur donna un coup de volant brusque et l'avant vint toucher la remorque d'un train routier circulant en sens inverse. La voiture piouetta et son arrière vint donner contre l'avant d'une autre voiture qui suivait le train routier. Dégâts très importants, mais pas de blessé.

SAINTE-CROIX

Toujours de la neige

(c) A la suite des chutes de neige de ces derniers jours, la couche de neige dans la zone forestière située entre Sainte-Croix et le Chasseron atteint 50 centimètres à plus d'un mètre suivant les endroits. Hier, la température était de moins 4 degrés au sommet du Chasseron.

VUITEBŒUF

Station d'épuration: réalisation intercommunale

(c) Le Conseil général de Vuitebœuf a pris connaissance du préavis municipal concernant le projet de collecteur pour les eaux usées de la localité. La commission chargée d'étudier cet objet a présenté un rapport favorable et le Conseil a accepté à l'unanimité les propositions de la municipalité. Rappelons que cette station d'épuration serait construite sous forme de station intercommunale réunissant les localités de Vuitebœuf, Peney, Champvent, Essert et Villars. Le crédit accordé pour les travaux est de l'ordre de 330.000 francs; les subsides de la Confédération et des cantons couvrent le 76 pour cent de cette somme.

YVONAND

Collision

(c) Jeudi, vers 8 h 30, une auto arrêtée en ordre de présélection sur la route de la Grève, entre Yverdon et Yvonand, peu avant le passage à niveau, a son arrière embouti par une voiture. Dégâts importants aux deux véhicules. Pas de blessé...

CHAVORNAY

Beau résultat

(c) M. André Staehli, qui a suivi les cours de l'Ecole technique supérieure de l'Etat de Vaud à Lausanne, vient d'obtenir le 1er prix pour la meilleure moyenne à l'examen d'un mètre suivant les endroits. Hier, la température était de moins 4 degrés au sommet du Chasseron.

Perte de maîtrise: une voiture dévale un talus

près de Biaufond

Au volant de sa voiture, Mme F.Y., domiciliée à Yverdon, descendait hier vers 11 heures la route principale menant de la Chaux-de-Fonds à Biaufond, au bord du Doubs. Dans un virage, à trois cents mètres environ au-dessous des Brenets, la conductrice a perdu la maîtrise de son véhicule qui a « grimpé un mur » bordant le côté droit de la route. Puis la machine traversa la chaussée, pour finalement dévaler un talus à gauche. L'automobiliste yverdoise, légèrement blessée, a été conduite à l'hôpital par un conducteur de passage, mais elle a regagné son domicile après un contrôle.

La voiture est démolie. Son permis de conduire a été saisi.

Près de la Vue-des-Alpes

Spectaculaire embardée: une auto sur le toit

Un accident spectaculaire s'est produit hier vers midi, sur la route principale No 20 menant de Neuchâtel à la Chaux-de-Fonds. Une voiture, conduite par M. D.E., domicilié dans la métropole horlogère, descendait de la Vue-des-Alpes. Entre le Pré-de-Suze et la Motte, dans un virage à droite, l'automobiliste a perdu la maîtrise de sa machine qui est venue heurter le mur de protection situé à droite. Puis elle a fini sa course sur le toit. Par chance, on ne déplore aucun blessé mais le véhicule est hors d'usage. Le permis de conduire de M. D.E. a été saisi.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (16 avril)

Naissances: Maire Véronique, fille de ernard-Gilbert mécanicien et d'Edmée-Maud, née Favre; Viol Massimiliano-Angelo, fils de Giangio, dessinateur, technique, et de Maria-El-Carmen, née Guillaumon; Moine Cyrille-André-Louis, fils de Jean-Marie-Ernest, professeur et de Françoise-Josette-Suzanne, née Blanc.

Promesses de mariage: Rüeeggsegger Pierre-André, mécanicien faiseur d'étampes, et Hess Rosa-Maria; Calame Daniel-André mécanicien et Fleury Marie-Madeleine; Bonjour Alain-Jean, bijoutier et Curie Marie-Claude-Genève-Berthe; Bussard Jean-Pierre, horloger et Kämpf Martine-Françoise, Mojon Robert-Georges, mécanicien et Liechi Francine-Dominique.

Mariages civils: Maréchal François-Ernest, ingénieur technicien et Walter Madeline-Marie; Masini Pier-Umberto, mécanicien et Dubler Eliane-Andrée; Kämpf Alfred agriculteur et Petit Sonia-Margaretha.

Décès: Thiébaud, née Vitus, Jeannine, ménagère, née le 1er novembre 1928, épouse de Thiébaud Wilfried.

Etat civil du 18 avril

NAISSANCES: Tato, Rosa-Maria, fille de José, ouvrier et de Elsa, née Lorenzo; Vuilleumier, Jérôme, fils d'Ariste-Albert, commerçant et de Monique-Mathilde, née Béguelin; Ferro, Francisco-Javier, fils de Silvano, menuisier et de Marcelina, née Lorenzo; de la Torre, Juan, fils de Juan, employé de maison et de Maria-Soleidad née Abalo.

PROMESSES DE MARIAGE: Hirsch, Roger-Henri, commerçant, et Rosenberg, Alexandra; Perinet, Bruno-Marie, carrossier, et Vermot-Petit-Outhenin, Francine-Georgette.

Chaussée glissante: l'auto dérape

Hier vers 10 h, une voiture conduite par Mme C.S., domiciliée à la Chaux-de-Fonds, circulait rue Numa-Droz en direction est. Peu avant l'immeuble No 49, le véhicule dérapa sur la chaussée glissante et vint heurter une auto pilotée par M. N.W., de la ville également, qui roulait en sens inverse. Dégâts.

Les chemins de fer allemand vont se moderniser

C'est une modernisation fondamentale du réseau de la DB qui va être entreprise grâce à un programme de construction et d'aménagement devenu vital. Ce programme, selon le bulletin de l'I.U.C., conduit en premier lieu à augmenter la capacité des lignes surchargées. Sur la rive gauche du Rhin, la circulation journalière est passée de 199 trains en 1952 à 326 trains en 1970, soit une augmentation de 64 %. Pendant la même période, la rive droite a dû absorber une augmentation de 71 %, de 152 trains à 323 trains par jour. On devine sans peine qu'une telle situation conduit à l'aspasphyxie. Les experts ont fixé le prix de l'avenir: 31 milliards de DM d'après la situation des prix en 1970. Le poste le plus lourd de ce budget est celui des constructions nouvelles d'une longueur totale de 950 kilomètres et estimé à 13,2 milliards de DM. Parmi les projets de ligne, on trouve Cologne-Francfort (180 km), Hanovre-Gemünden (280 km), Manheim-Stuttgart (105 km), Aschaffenburg-Würzburg (65 km), Stuttgart-Munich (220 km) et deux tronçons de 50 km chacun: Rastatt-Offenbourg et Kaiserslautern-Ludwigshafen.

Outre ces nouvelles réalisations, il est prévu d'aménager 1250 km de lignes déjà construites en vue de l'augmentation de vitesse jusqu'à 200 km/h, et d'électrifier 3000 km.

Le projet de la DB prévoit également la modernisation de vingt grands triages, l'amélioration du transfert entre les différents systèmes de transports, la liaison ferroviaire entre les grandes villes et leurs aéroports. Enfin, l'extension des réseaux suburbains n'a pas été oubliée.

DÉVELOPPEMENT

En accordant un intérêt particulier à ce vaste programme d'aménagement, le ministère fédéral des transports manifeste sa volonté de développer le transport ferroviaire. Cependant, cet aménagement du réseau existant, d'ici 1985, ne

A la galerie du Manoir

Maria-Giovanna Araghi, ou le regard brisé en mille éclats

C'est une artiste italienne, Maria-Giovanna Araghi, qui a, ce mois, les honneurs de la galerie du Manoir. Née dans le Piémont, elle vit actuellement à Gènes, où elle a fait sa première exposition en 1962. Maintenant, elle a à son actif 14 expositions personnelles et la présente est sa première en Suisse. Sa formation artistique s'est développée au contact de nombreux maîtres (parmi eux le grand artiste Casorati) et elle a également fréquenté l'académie « Albertina » de Turin.

Toutes les œuvres sont des huiles, et c'est presque avec étonnement qu'on les découvre présentées sous verre et pratiquement encadrées dans des encadrements de vieux style patinés, dans le ton dominant de la toile. Avant longtemps côtoyé de près la restauration d'art ancien, elle a peut-être voulu retrouver cette chaleur des vieilles choses mêlée à ses créations.

Dans ses tableaux, on trouve d'abord des objets, beaucoup de portes aux lourds panneaux qui s'ouvrent, des personnages, le tout comme brisé en éclats colo-



Une des toiles de l'artiste.



Mme Araghi, au vernissage de son exposition.

rés, dans des tons doux, jouant sur une gamme, des bruns au vert, les bleus virant au violet. Et l'on entre dans la vision de Maria Araghi, comme on suit l'éclat d'un soleil aux mille faisceaux, le regard jouant ensuite sur les brisures, les choses suggérées, et devant parfois, à l'image des nombreuses portes peintes, franchir plusieurs stades, passer au-delà de ces mille cassures, pour atteindre l'objet, la représentation de ce qui est pressenti dès la surface. Et cette promenade des yeux, nécessaire, n'est pas « un jeu »; la structure est évidente, la solidité transparente.

Dans les dernières toiles, et c'est dommage, il semble que la même rigueur n'est plus de mise; peut-être dépassée par une volonté de mouvement, de tourbillon de vie, at-t-elle quelque peu délaissée cette structure de base qui donne à son œuvre cette touche de talent qui la sort du moyen. Même sans être sensible à cette expression particulière, Maria-Giovanna Araghi mérite une visite de curiosité, un détour pour l'originalité. De plus, la séduction naît vite.

IF

Collision et dégâts

Au volant de sa voiture, M. A.P., du Locle, roulait jeudi vers 13 h 25 rue des Crétés en direction est. A la hauteur de la rue de Morgarten, il dépassa une auto conduite par M. R.P., domicilié en ville, qui était en ordre de présélection pour emprunter cette dernière rue en direction nord. Cette manœuvre provoqua une collision. Dégâts seulement.

Départ prématuré: trois autos endommagées

Jeudi peu après 15 h, une voiture conduite par M. O.D., domicilié à la Chaux-de-Fonds, circulait rue des Crétés en direction ouest. Au « stop » de la rue de la Ruhe, elle s'arrêta normalement, mais en repartit prématurément coupant ainsi la route à une autre auto pilotée par Mlle M.-C.M., habitant le Locle, qui roulait rue de la Ruhe en direction sud, sous l'effet du choc, la deuxième machine heurta un véhicule conduit par Mme F.B., de la ville, qui était à l'arrêt au « stop » situé à l'ouest de l'intersection. Dégâts aux trois voitures.

Accident nocturne: le conducteur refuse la prise de sang

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers 3 h 35, une voiture conduite par M. R.M., domicilié en ville, circulait rue de la Rense en direction sud. L'automobiliste avait l'intention d'emprunter la rue des Mèlèzes. Dans le virage à droite, à la hauteur de l'entrée de la piscine, le véhicule se mit à zigzaguer sur la chaussée recouverte de neige mouillée. Puis il traversa la route du nord au sud pour finir sa course contre le mur des vestiaires de la piscine, sur un talus de neige bordant le trottoir. Par chance, il n'y a pas de blessé mais des dégâts matériels.

Le conducteur, suspect d'ivresse, a catégoriquement refusé toute prise de sang ou d'haleine. Son permis a été saisi.

Le feu dans un appartement

Les premiers secours de la Chaux-de-Fonds ont été alertés, jeudi peu après 6 h 30 pour un feu qui avait éclaté au rez-de-chaussée dans un appartement de la rue Numa-Droz 41. Ce début de sinistre, qui avait pris naissance dans une armoire, ceci en l'absence des locataires, a pu être maîtrisé avec un extincteur et du brouillard d'eau. Après une heure, tout danger était écarté. Il y a des dégâts importants non seulement à la chambre à coucher mais aussi au mobilier à la suite de la très forte chaleur. Une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de cet incendie.

Informations horlogères

Plus de 300 bougies sur le gâteau d'anniversaire de la S.S.I.H.

1973 est une grande année pour la S.S.I.H., car elle représente une date importante dans l'histoire de ses trois principales marques. En effet, Omega célèbre cette année son 125^{me} anniversaire, Tissot son 120^{me} et Lanco son 100^{me} anniversaire.

Créée à la Chaux-de-Fonds en 1848, Omega se fit d'abord connaître sous la raison sociale de « Louis Brandt et Fils ». Ce simple « comptoir d'horlogerie », comme on disait à l'époque, devint manufacturier en 1880, lorsqu'il se déplaça à Bienna, et acquit dès lors des dimensions industrielles. En 1894, il sortait, sous l'appellation d'Omega, un nouveau calibre dont le succès fut tel que son nom fut bientôt ajouté à la raison sociale de la manufacture. Chacun connaît la réussite d'Omega, Louis Brandt et Frère, transformée en société anonyme au début du siècle, dont la marque est aujourd'hui universellement connue et, vendue dans 146 pays du monde, dispose d'un réseau de distribution sans pareil de quelque 15.000 points de vente. Une telle force de vente constitue évidemment une carte maîtresse. C'est pourquoi il est apparu que le 125^{me} anniversaire d'Omega ne pouvait être mieux célébré qu'en organisant un congrès mondial des concessionnaires de la marque. C'est ainsi

que plus de mille invités d'honneur, agents généraux et détaillants Omega seront réunis à Montreux du 17 au 21 juin.

Le séminaire qui sera tenu à cette occasion permettra d'examiner en commun les méthodes de commercialisation du marketing moderne et d'étudier le rôle actuel et futur du détaillant spécialisé dans la distribution des produits de marque.

Pour faire participer également le public au 125^{me} anniversaire d'Omega, un grand concours international a été organisé l'an dernier. Son résultat: 564.370 réponses recueillies à travers le monde par 48 centres de collecte. Les cartes sont aujourd'hui dépouillées et le jury se réunira prochainement pour désigner les gagnants. Le premier lauréat de ce premier concours mondial se verra offrir le voyage de ses rêves ou, à son choix, 50.000 fr. suisses en espèces. Il aura également l'honneur de désigner l'œuvre humanitaire à laquelle S.S.I.H. remettra 100.000 fr. suisses en son nom.

La remise du premier prix se fera lors du Congrès mondial des horlogers-bijoutiers Omega, le 18 juin 1973, au cours d'une réception au château de Chillon. Une grande conférence de presse sera tenue à cette occasion.

Rester mince
n'est pas
une chance,
c'est
un combat



CONTREX EAU MINÉRALE NATURELLE
SULFATÉE CALCIQUE

Les femmes, et aussi les hommes, qui passé 30 ans, maintiennent leur poids sans avoir à s'en soucier constituent une exception. Les kilos et les ans suivent des courbes parallèles. Pour éviter de grossir, trois précautions: surveiller son alimentation, faire de l'exercice, boire CONTREX. L'eau minérale de CONTREXVILLE stimule foie et reins, active l'élimination, lutte contre les kilos.

Contrex vous arme

Transports de pianos
Déménagements
GRANDIDIER

NEUCHÂTEL Tél. (038) 31 69 73



L'annonce
reflet vivant
du marché

PANISSOU

Côtes de Provence - Rosé.
Une exclusivité SANDOZ & Cie.
Peseux, tél. 31 51 77.



Optez pour l'espace et le confort de
la Renault 12. Et découvrez:
Son extraordinaire tenue de route.

Renault 12. Son habitabilité

Pour vous étirer et vous allonger. Un habitacle conçu à l'échelle humaine (1,77 m de long). Cinq personnes y trouvent aisément place. Et 4 vastes portes permettent d'y accéder facilement.

Renault 12. Son confort

Sièges anatomiques, conçus par des médecins. Equipement complet, livré en série.

Renault 12. Sa conception sûre

Nerveux moteur de 1300 cm³ (60 ch, 145 km/h), traction avant, direction douce et précise, châssis robuste et rigide, double circuit de freinage avec disques à l'avant.

RENAULT

Raison et plaisir.

Grand Garage Robert
Champ-Bougin 36-38, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 31 08

Garage des Falaises S.A.

Rte des Falaises 94, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 02 72

Perret Samuel

Garage de la Béroche, 2024 Saint-Aubin
Tél. (038) 55 13 52

2022 Bevaix : Garage M. Dufey. Tél. (038) 46 11 60
2017 Boudry : Garage Ricardo. Tél. (038) 42 18 02
2108 Couvet : Garage Duthé & Fils. Tél. (038) 61 16 37
2088 Cressier : Garage Maurice Schaller. Tél. (038) 47 12 66
2114 Fleurier : Garage Basset & Magg. Tél. (038) 61 23 08
2000 Neuchâtel : Garage des Parcs S.à.r.l., rue Rosière 2. Tél. (038) 25 29 79

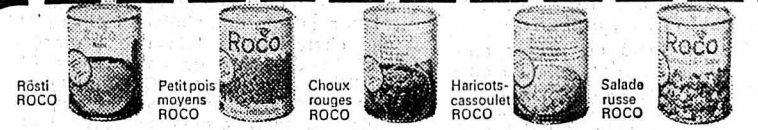
Jouez au jeu **ROCO** du temps gagné
Et gagnez
en plus l'une
des 5 R5 vert pois



RENAULT

Vous le savez bien: avec les menus et les mets préparés ROCO, vous gagnez un temps considérable. Et c'est si bon. Aussi ROCO n'accepte que le premier choix. Découvrez combien de temps de préparation vous pouvez vous épargner. Et vous aurez une forte chance de gagner l'une des fringantes Renault 5 vert pois de ROCO.

Menus ROCO
Pour vous faciliter la tâche



min. min. min. min. min.

Problème
Il vous suffit de déterminer combien vous pouvez gagner de temps de préparation (en minutes) avec chacune des boîtes ROCO 1/1, présentées ici. Le temps de préparation, c'est tout ce que vous passeriez à éplucher, nettoyer, couper, laver, etc. Sur chaque boîte « menus et mets préparés » ROCO, vous lirez l'indication du temps de préparation que vous vous épargnez. Mais vous pouvez aussi trouver la réponse ici, sur cette annonce. Comme vous le voyez, rien de plus facile que de gagner l'un de nos beaux prix... avec un petit peu de chance. Inscrivez, dans l'espace réservé sous chaque boîte, le nombre de minutes que vous pouvez gagner et expédiez le coupon complet, collé sur une carte postale, à l'adresse suivante:
Conserves ROCO, Jeu du temps gagné
9400 Rorschach

N'oubliez pas de mentionner vos nom et adresse!

Nom: _____
Adresse: _____

Un atout de plus
Vous pouvez aussi découper l'indication du gain de temps de préparation d'une ou de plusieurs étiquettes ROCO (dans les boîtes présentées ci-dessus) et les coller ici. De cette façon, si vous gagnez une R5, vous recevrez en plus un équipement complet de loisirs (jou de badminton, canot pneumatique, raquette et ballons de tennis, chaussures de football, skis rétroflexes, engins de culture physique, ballon de football, canot de promenade, équipement de plongée). Vous hésitez encore?
Dernier délai d'envoi: 31.7.1973.
Les décisions des organisateurs sont inattaquables. Seules les réponses sur cartes postales seront prises en considération. Il n'y aura pas d'échange de correspondance au sujet du concours. Celui-ci est ouvert à tous, à l'exception des collaborateurs de la maison ROCO, de ceux de l'agence de publicité, ainsi que de leurs familles.

Le vrai
JAMBON
de
campagne
BOUCHERIE
GUTMANN
Avenue du 1er-Mars

Visitez Exposition Meubles Victoria - Syens près Moudon
Plus grande collection meubles modernes Suisse Romande
Ouvert jusqu'à 20 heures, samedi jusqu'à 17 heures

Meubles Victoria

HASSLER

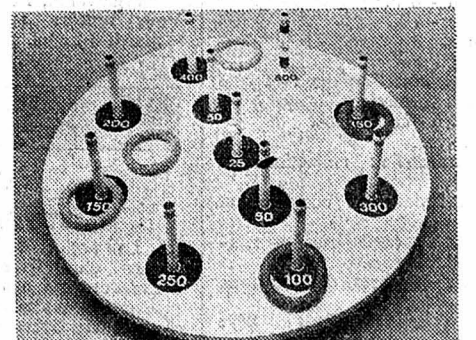
Mettez l'adresse
de vos enfants
à l'épreuve...

**Participez et
gagnez au joli
jeu Hassler-Rondo.**

Tous les enfants (jusqu' à 12 ans) peuvent y tester leur adresse. Venez, jouez et que les meilleurs gagnent!

Hassler vous offre en prix:
**Un tapis de fond Rondo
pour la chambre de chacun
des trois vainqueurs.**

Les résultats seront communiqués personnellement aux intéressées et affichés dans nos vitrines.



Examinez attentivement

Rondo - des ronds en couleurs à un bon prix**

Rondo, le tapis mur à mur structuré d'effet très décoratif, pour toute l'habitation. Examinez ses qualités probantes: Souple au pied, dos latex compact, 100% Nylon, bonne résistance à l'usure, isolant phonique et thermique, stabilité dimensionnelle, facilité d'entretien, insensible à l'eau et à la lumière, antibactériennes, antistatique, prix avantageux. Et tout cela pour seulement **28.50** le m².

Le conseil-décoration de Hassler: Rondo est un tapis du tonnerre pour le studio et la chambre d'enfant.

Hans Hassler S.A.
Décoration intérieure

12, rue Saint-Honoré, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 21 21/22

BIENNE - BIENNE - BIENNE

BILLET BERNOIS

La guerre des enseignants-députés va-t-elle reprendre de plus belle ?

La « guerre des enseignants » du canton de Berne va-t-elle reprendre ces prochains mois ? Il y a quelque temps, on s'en souvient, le député Georges Morand, de Belprahon (Jura) avait lancé un référendum contre la loi sur les traitements du corps enseignant.

Aujourd'hui, un nouveau problème surgit, ou refait surface : celui de la comptabilité, ou de l'incompatibilité de la fonction d'enseignant avec le mandat de député.

Et le problème revient d'actualité par les conclusions du professeur Gygi à qui on avait demandé une expertise juridique à ce propos. Selon ce juriste, la fonction d'enseignant est incompatible avec le mandat de député, la constitution cantonale étant d'ailleurs catégorique en ce domaine, qui touche également les professeurs et les instituteurs.

sens aussi large que possible, le Conseil exécutif pas plus que le parlement et le simple citoyen ne « chinoiserent » sur cette entorse à la constitution.

A l'heure actuelle, toutefois, il semble que les sentiments à cet égard se soient modifiés. Certains même trouvent que les députés-professeurs et députés-régents ont tendance à « exagérer en leur faveur ».

On en reparlera, sans doute, d'autant plus que le dernier mot appartient au corps électoral.

Marcel Perret

L'affaire de la Cave valaisanne (II)

L'affaire de la Cave valaisanne — qui a déjà fait couler beaucoup d'encre — a fait l'objet d'une réponse à trois questions posées par MM. Villard, Cortési et Biéri. Nous avons publié, dans notre précédente édition, le début de la réponse du Conseil communal. En voici la suite :

Il ressort de ce qui suit des actes à disposition du Conseil municipal : Le 1er Mars 1971 le bureau d'ingénieur Emch & Berger a écrit à la propriétaire de l'immeuble la « Planungs-und Bau AG » (M. Gyax, architecte) :

Détérioration du restaurant Cave valaisanne à Bienne : à la demande du gérant, MM. Lautenegger, architecte, et Bosshart, ingénieur, ont visité les locaux du restaurant de la Cave valaisanne à Bienne et ont particulièrement contrôlé son état de désagrégation et de délabrement.

La délitescence ayant fait de tels progrès au cours de l'hiver, ces deux messieurs se voient contraints de décliner toute responsabilité si des mesures de sécurité ne sont pas prises immédiatement.

Les dégâts aux façades (spécialement dans la cour) se sont aggravés de telle manière qu'il est indispensable de faire exécuter ces travaux au plus vite par une bonne entreprise de construction, par exemple

Grand Conseil : décisions importantes à prendre

La prochaine session du Grand conseil bernois débutera lundi 7 avril, avec, principalement, à l'ordre du jour, l'examen de la nouvelle loi hospitalière et la discussion d'une révision constitutionnelle visant à ancrer le droit des enseignants à siéger au parlement cantonal.

D'autre part, des crédits supplémentaires de près de quatre millions de francs, dont un million pour le Jura (Bellelay, école de Porrentruy et de Delémont, Technicum cantonal de Saint-Imier, Bienne, Ecole suisse du bois, etc.) devront être accordés.

Réorganisation de l'administration cantonale

Analyser l'administration cantonale ; relever les chevauchements de compétences, les doubles emplois, les insuffisances ; indiquer les possibilités de rationalisation et présenter des projets à cet effet, tel est le mandat que le Conseil exécutif a confié à une commission spéciale, composée des personnalités suivantes : MM. le conseiller d'Etat Ernst Jaberg, le professeur Rudolf Probst, le chancelier d'Etat Martin Josi, le directeur Roland Wüthrich (Fiduciaire générale S.A.), Jean Pfanner, premier secrétaire de la direction de la justice, Erwin Kupper, premier secrétaire de la direction des finances, M. Bernhard Hahnloser, premier secrétaire de la direction des transports et M. Urs Kohli, secrétaire à la direction des finances. La commission a la faculté de faire appel à des spécialistes du secteur privé.

Marcel Stambach n'est plus

Jeudi soir, alors qu'il regardait la télévision, dans son appartement de Port, M. Marcel Stambach, âgé de 61 ans, professeur de musique, s'est soudainement affaibli, suite à une crise cardiaque. Né à Tramelan en 1912, sa scolarité terminée, il fait des études de musique à Neuchâtel, où il obtient le diplôme de virtuosité, chant et piano. A Rome et à Paris il continue ses études en chant et piano. Il s'expatrie en Colombie britannique où, durant 14 ans, il enseigne au conservatoire et tient l'orgue à l'église protestante de Bogota. Il est l'auteur et le transcrit de plusieurs œuvres, notamment de chansons folkloriques colombiennes.

Reiffler & Guggisberg. Mais nous ne considérons ces mesures que comme solution provisoire.

CONTROLE SUPPLÉMENTAIRE

Le 18 mars 1971 le bureau d'ingénieur Emch & Berger écrivait à nouveau à l'architecte Gyax : « A la suite d'une nouvelle visite du bâtiment nous aimerions recevoir à nos lettres nos n. 1, 2 et 10, 3, 1971 ».

Etant donné que nous avions eu l'impression que l'immeuble s'était affaibli dans une mesure disproportionnée au cours des derniers mois, nous avons fait un contrôle supplémentaire. Nous avons alors constaté que non seulement les parois portantes s'étaient tassées sur leurs fondations, mais qu'entre-temps le sol des caves s'était également enfoncé, ce qui démontre que l'assise de l'immeuble s'est modifiée. Ceci peut se produire, par exemple, lorsqu'on construit à sec sur des sols tourbeux ou lorsqu'à la suite d'un événement quelconque, du matériel sablo-silico-limoneux parvient à s'écouler.

Nous vous recommandons de faire percer un ou deux trous de sondage à la cave, à côté d'une fondation pour pouvoir examiner encore mieux l'état du sous-sol.

Une lettre du 10 mars 1971 du bureau d'ingénieur Emch & Berger à M. Gyax, architecte, dit : « Conformément à votre mandat, le soussigné (W. Bosshart) a visité le 5. 3., en compagnie de MM. Guggisberg et Affolter de la maison Reiffler & Guggisberg le bâtiment à consolider. A la fin de cette semaine ou au plus tard au début de la semaine prochaine, soit jusqu'au 16 mars, les travaux d'étayage et de consolidation seront exécutés aux fenêtres donnant dans la cour. Les fissures seront ensuite colmatées.

Nous prions M. Lautenegger, architecte, d'en informer le gérant. »

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le 8 juillet 71, la « Planungs-und Bau AG » de Bienne dépose sa demande de permis de construire auprès de la direction des Travaux publics de Bienne. Elle écrivait dans une lettre d'accompagnement :

« Demande de permis de construire propriété rue de l'Hôpital 34-36, Hôtel de la Cave valaisanne : En notre qualité de propriétaire de l'immeuble précité, parcelles 2375 et 2372, nous avons constaté au cours de l'hiver passé de nombreux phénomènes de tassement. Nous avons donné mandat à notre ingénieur, l'entreprise Emch & Berger, de contrôler notre propriété. La maison Emch & Berger a constaté que les tassements étaient certainement dus au pourrissement des pieux en bois, provoqué probablement par l'abaissement du niveau de la nappe phréatique à la suite de la Correction des eaux du Jura. A titre d'information, nous vous transmettons 2 lettres du bureau d'ingénieur précité et vous communiquons que les mesures de sécurité nécessaires ont été exécutées entre-temps par l'entreprise Reiffler & Guggisberg S.A. de Bienne.

Au vu de cette situation, nous nous sommes vus contraints de projeter un nouvel immeuble. Nous avons chargé la maison Gyax & Lautenegger, architectes FSAI, de ces travaux, et nous nous permettons de vous faire parvenir en annexe la demande de permis de construire pour le nouveau bâtiment projeté. »

AUTORISATION

Le 18 août 72, M. Kern, directeur des Travaux publics, donna l'autorisation d'exécuter les travaux préliminaires nécessaires à la démolition. La décision du directeur des Travaux publics était libellée comme suit : « Nous nous référons à notre entretien de ce jour ainsi qu'à votre lettre du 12 juin 1972 par laquelle vous déposez

MACOLIN

Chute : grièvement blessée

Jeudi, une ressortissante espagnole qui visitait Macolin a fait une mauvaise chute dans un des bâtiments de l'EPFGS. Transportée à l'hôpital de Bienne, vu la gravité de ses blessures, fracture du crâne a nécessité son transfert à l'hôpital de Berne.

VAUD

PAYERNE La foire d'avril

(c) La foire d'avril, qui a eu lieu récemment, s'est déroulée par un temps pluvieux et n'a pas été très importante. Les marchands forains étaient peu nombreux, ne faisant que de modestes affaires. Le marché aux fruits et légumes, lapins et volaille, était abondant et fut bien fréquenté. Les œufs du pays se vendaient de 3 fr. 80 à 4 fr. la douzaine selon la grosseur. On y trouvait également les « œufs missionnaires », récoltés, cuits et teints par les anciens unionistes au profit du département missionnaire romand.

Il n'y avait aucune tête de gros bétail sur le champ de foire. En revanche place de la Concorde, le marché au petit bétail a enregistré la présence de 276 porcs, dont les prix étaient en légère hausse. Les jeunes sujets de neuf à dix semaines coûtaient en légère hausse. Les jeunes sujets de neuf à dix semaines coûtaient de 190 à 210 fr. la paire. Les jeunes porcs de trois mois valaient de 110 à 120 fr. la pièce, et ceux de quatre mois, de 130 à 140 fr. la pièce. Le porc gras était coté de 3 fr. 50 à 3 fr. 90 le kilo, poids vif, suivant la qualité.

une requête tendant à l'exécution des travaux préliminaires nécessaires, tels que reprises en sous-œuvre des propriétés voisines, pose des palissades pour la démolition et pose des conduites de raccordement.

Vous demandez de permis de construire ayant été examinée et transmise le 15.8.1972 au Conseil municipal, avec l'approbation de la Commission des travaux publics, nous pouvons approuver votre requête. Nous vous donnons donc l'autorisation de faire exécuter les travaux en question. »

M. Kern, directeur des Travaux publics, constatait dans son rapport du 15.8.72 accompagnant la demande de permis de construire de la « Planungs-und Bau AG » : La Cave valaisanne est mûre pour la démolition. Elle ne peut pas demeurer inutilisée et susciter le scandale. Sa démolition s'impose et il est certainement justifié de reconstruire rapidement à un endroit aussi importants.

(A suivre)

JURA - JURA - JURA

DELEMONT Les CFF à l'heure d'avant-hier et de demain

Les Chemins de fer fédéraux suisses se modernisent et renouvellent constamment leur parc de matériel roulant et leurs installations. Mais, non content d'assurer l'avenir, le chemin de fer doit aussi jeter de temps à autre un regard sur le passé. Ainsi d'anciens véhicules ont-ils été conservés pour la postérité. En collaboration avec l'Association Eurovapor et les Chemins de fer fédéraux allemands, les CFF ont pu remettre en état une locomotive à vapeur de type Eb 2/4, la 5469 acquise en 1891 par le Jura-Simplon.

PONTENET Non aux maisons de vacances

(c) La direction cantonale des travaux publics a rendu sa décision dans deux demandes de dérogation pour la construction de maisons de vacances à Moron-sur-Pontenet. Le permis dérogatoire a été refusé, les motifs importants au sens de la loi pour obtenir un permis faisant défaut. Dans un cas où le propriétaire foncier était allé trop vite en besogne en construisant un baraque à outils, il faudra procéder à la démolition, l'intéressé s'étant engagé par écrit à démolir si le permis ne lui était pas accordé.

MALLERAY

Création d'un office communal des locations

On discute beaucoup à Malleray et Bévilard de la création d'un office régional des locations. Cet office servirait plusieurs communes de la vallée de Tavannes et serait l'autorité compétente pour trancher les litiges entre locataires et propriétaires.

SAINT-IMIER

Il « emprunte » une voiture : 6000 fr. de dégâts

(c) Vendredi au petit matin circulant sans avoir de permis de conduire, une jeune conductrice de Saint-Imier qui n'a pas atteint sa majorité, a perdu la maîtrise de sa machine entre Sonviller et Saint-Imier. La voiture a dévalé un talus bordant la route. Pas de blessé. Les dégâts se montent à 6000 fr. environ. Le coupable avait profité de ce que le propriétaire de la voiture aidait un automobiliste en difficulté entre Sonviller et Saint-Imier pour « emprunter » le véhicule.

FRIBOURG - FRIBOURG

Bellechasse: l'optimisme du rapport d'activité sera-t-il partagé par d'anciens détenus

De notre correspondant : Les députés ont reçu le rapport et les coptes 1972 des établissements de Bellechasse. Sans s'y référer expressément, le rapport répond aux critiques nombreuses formulées contre le pénitencier fribourgeois et d'autres également. Les comptes font apparaître un déficit de 372.000 fr. pour un total des dépenses de 3.460.000 francs. Les cultures et l'élevage ont produit plus de 2,1 millions de francs, soit 280.000 fr. de plus que ne le prévoyait le budget. Mais le produit du travail industriel, artisanal et agricole est de 422.000 fr., alors que le budget prévoyait 510.000 francs.

Le rapport ne touche pas mot des problèmes financiers, devant « informer le public sur la vie au pénitencier, sur les difficultés qu'il a fallu surmonter ». L'effectif des détenus continue de baisser : de 145 à 117 personnes à la fin de l'année. Le nombre des prisonniers condamnés dans le canton a passé de 20 à 10. C'est là une conséquence de la révision du code pénal, notamment en ce qui concerne l'octroi du sursis. Les effectifs sont — heureusement — partout en baisse, y compris ceux des internés administratifs et des alcooliques d'habitude. Le rapport parle ici de « l'action efficace de l'Etat en matière sociale ».

Bellechasse, en vertu du concordat romand sur l'exécution des peines, sera réservé aux délinquants primaires. Peut-il as-

sumer cette tâche ? Faut-il modifier fondamentalement bâtiments et méthodes ?

Pour répondre à ces questions, le rapport fait un retour dans le temps, rappelant celui où les détenus commencèrent à travailler à l'extérieur de la prison, où les réclusionnaires ne furent plus enchaînés et où les gardiens ne furent pas armés. Quant à l'évolution depuis 1950 — institutions sociales améliorées, haute conjoncture — le rapport estime « compréhensible que le public se préoccupe plus qu'autrefois de l'exécution des peines. Certains voudraient même supprimer les prisons... L'octroi du sursis, par exemple, est bénéfique. Un septième seulement de ces condamnés avec sursis récidivent et doivent alors subir leur peine. Ce sont ces gens-là que Bellechasse devra recevoir. (...) Mais connaissons-nous suffisamment cette catégorie de délinquants ? »

Le rapport note que la plupart des détenus adoptent une attitude positive et se rendent utiles : « ...C'est sous cet angle que nous dialoguons avec eux, que nous en appelons à leur bonne volonté. (...) Les directeurs d'usine qui occupent des détenus surveillés par un gardien sont satisfaits. » Il y a vingt ans que l'on a aménagé dans les cellules les installations sanitaires. De-

puis la même époque, les cellules sont pourvues de radio et l'abonnement aux journaux est autorisé. Chaque détenu peut orner sa cellule selon ses goûts et la réglementation a été réduite au strict nécessaire, de manière à laisser à chaque détenu assez de liberté pour qu'il puisse se discipliner lui-même et ainsi se relever et reprendre confiance en ses propres moyens. De cette façon, il peut se préparer efficacement à sa future libération. »

DISCORDANCES Mais le ton du rapport contraste singulièrement avec les déclarations faites non seulement par d'anciens détenus, mais aussi par des députés. En mai 1972, M. Félicien Morel reconnaissait le dévouement des gardiens, mais déplorait la faiblesse de leur formation. Des améliorations étaient demandées quant à l'hygiène et à la nourriture. On déplorait le mélange de détenus tels que criminels et condamnés pour infraction à la loi sur la circulation. Des progrès ont été accomplis et vont l'être encore, si l'on en juge par les affirmations « nous nous efforçons... » du rapport. Mais quelle est, aujourd'hui, la véritable situation ? Question d'appréciation suivant que l'on se trouve derrière ou devant les barreaux... M.G.

Fin d'un cours de samaritains

(c) La section staviacoise des samaritains que présidait Mme Elisabeth Rey vient d'organiser un cours à l'intention d'une trentaine d'élèves. Placé sous la responsabilité de Dr Michel Voltery et de Mme Christiane Aebi, ce cours s'est achevé en présence de plusieurs personnalités, dont M. Georges Guisolan, préfet de la Broye.

Fribourg en blanc...

(c) Hier, à 19 h, les routes du canton restaient praticables. Mais il n'était pas exclu que la situation s'aggrave dans la nuit, de fortes chutes de neige étant signalées, en Gruyère notamment. La circulation abondante — pouvait s'écouler normalement, quoique avec une certaine lenteur.

Epuration et incinération : 32 millions

De notre correspondant : Trente-deux millions de francs pour l'instant : telle est l'importance de la part cantonale au financement d'une première étape du programme de construction de stations d'épuration des eaux et d'installations pour l'assainissement du territoire fribourgeois.

Les députés qui, le mois prochain, voteront sans doute cette dépense, joueront en fait une carte forcée. Car le canton n'est pas maître de la situation que lui impose la loi fédérale. Toutefois, le Conseil d'Etat brosse, dans son message, un tableau relativement précis où l'on voit que, pour parvenir à un « taux d'assainissement » de 68 %, il faudra que le canton débourse plus de 47 millions de francs. Les 32 millions demandés pour l'instant sont prévus dans le plan financier qui court jusqu'en 1976. Ceci, sans compter la part des communes et celle de la Confédération.

Six stations d'épuration ont été mises en service dans le canton depuis 1967. Elles traitent 25,6 % des eaux résiduaires, alors que la moyenne suisse est de 74,3 %. Deux cantons seulement, à ce jour, ont fait moins bien que Fribourg. Le taux d'épuration fribourgeoise passera à 29,3 % lorsque seront terminées les stations en construction à Morat et à Delley (Broye). D'autres stations, à Estavayer-le-Lac et à Romont, sont prêtes à être construites. Et les études pour la station d'Ecublens-Posieux, la Station fédérale de recherche et l'Institut agricole de Grange-neuve, sont terminées.

Enfin, il existe des avant-projets à Bulle, Châtel-Saint-Denis, Châtres, Marly, Villars-sur-Glâne, dans la vallée de la Singine, à la Sonnaz et sur le cours de la Taverna. D'autre part, la station de Fribourg devra subir des aménagements spéciaux. Lorsque ces projets auront été réalisés, 78 localités supplémentaires seront raccordées à une station. Le taux d'assainissement aura passé à 68 %. Le coût de ces avant-projets est évalué à 150 millions, à quoi il faut ajouter 30 millions pour les collecteurs. La part du canton sera de quelque 28 %.

ELIMINATION DES DECHETS SOLIDES

Le problème de l'élimination des déchets solides n'est pas moins grave. Seule la ville de Fribourg, aujourd'hui, possède une station d'incinération qui reçoit les déchets de 61 communes. Une deuxième station est construite à Estavayer-le-Lac, qui coûtera 1,66 million et intéressera 39 communes. La subvention cantonale sera ici de 20 %, soit 332.000 francs.

D'autre part, deux décharges contrôlées seront aménagées, qui devront répondre à des exigences imposées par les instances fédérales. L'une sera située en Gruyère, l'autre dans le district du Lac. Il en coûtera quelque 3 millions, dont 1,2 million à la charge du canton. D'autre part, une dépense de 320.000 fr. est prévue pour l'élimination des véhicules usagés, soit sur territoire fribourgeois, soit dans le cadre d'une entente intercantonale (cantons romands et Berne). Enfin, quelque 400.000 fr. seront absorbés par la participation fribourgeoise à la construction d'un centre de traitement des cadavres d'animaux et déchets de boucherie, à Lyss.

Où aller skier à Pâques ?

— Bellegarde - Jura : 30 à 85 cm ; neige de printemps, pistes bonnes. — Charmey - Vounet : 20 à 120 cm ; neige de printemps, pistes excellentes. — Châtel-Saint-Denis - Les Paccots : seules les installations de la Cagne et du Pralet fonctionnent. 30 à 65 cm ; neige de printemps, pistes bonnes. — Lac Noir : 10 à 75 cm ; neige de printemps, pistes bonnes. — Molson : 50 à 130 cm ; neige de printemps, tout fonctionne, sauf les installations de la Vudalla.

Motocycliste blessé

Hier à 17 h 40, un étudiant vietnamien résidant au collège Saint-Joseph à Matran, circulait à moto rue de l'Hôpital, à Fribourg. A la hauteur du chemin de Saint-Agnès, il eut sa route coupée par une voiture. Souffrant de contusions sur tout le corps, le motocycliste a été hospitalisé.

VALLON Une femme au Conseil paroissial

(c) Mme Françoise Joye-Cantin, de Vallon, vient d'être élue tacitement membre du conseil paroissial de Carignan-Vallon. Elle succède à M. Armand Guinard qui a récemment quitté la localité.

BUSSY Nouvelle secrétaire

(c) Mme Thérèse Chassot, institutrice à Bussy, a été nommée secrétaire communale en remplacement de M. Germain Thierin qui assumait cette fonction durant 13 ans. C'est la troisième femme qui, en pays brossard, occupe une telle fonction.

ESTAVAYER-LE-LAC Carnet de deuil

(c) A Estavayer-le-Lac vient de décéder à l'âge de 83 ans M. Scraphin Ducry, retraité CFF ainsi que Mme Thérèse Ansermet-Pilonel, veuve d'Edmond, ancien administrateur postal dans la localité. La défunte était notamment la mère de sœur Marie-Thomas qui fut prieure du monastère des Dominicaines, à Estavayer.

Convoi contre pont : 100.000 fr. de dégâts

(c) Jeudi, vers 17 h 30, un camion attelé d'une remorque submersible, laquelle était chargée d'un trax, circulant d'Estavayer-le-Lac en direction d'Yverdon. A la sortie d'Estavayer, à la route de Font, le convoi devait franchir le passage sous-voies CFF. Le bras du trax heurta le pont qui résista à son choc, mais le convoi subit des dégâts estimés à 100.000 fr. (50.000 pour le trax et autant pour le convoi lui-même). Il n'y a pas eu de blessé.

ALLE Vers une fête des paysans jurassiens

Sous la présidence de M. Martin Oeuvray, de Chevenez, les agriculteurs d'Ajoie préparent une « fête des paysans jurassiens ». Cette manifestation, qui sera organisée pour la première fois, aura lieu à Alle, les 14 et 15 juillet prochains. Elle comportera notamment une exposition de bétail.

Remise en état d'une ferme à Montfaucon

Le Conseil exécutif a approuvé le projet de remise en état de la ferme « Gros Montfaucon » dans la commune de Montfaucon et a accordé, pour sa réalisation, une subvention de 33.000 francs. Les frais subventionnables s'élevaient à 220.000 francs. La subvention est accordée sous réserve que les conditions générales de subvention soient respectées. Le décompte final devra être présenté avant le 31 décembre 1975, ce qui signifie que le projet doit être réalisé jusqu'à cette date-là.

COURTEMAICHE Un enfant sauve un bébé de la noyade

Mercredi après-midi Michel Choulat, de Courtemaiche, qui jouait au bord de l'Allaine avec des camarades et de jeunes enfants, constata tout à coup qu'un de ces derniers avait disparu. Il le vit bientôt, emporté par les eaux de la rivière. N'écouterant que son courage, l'enfant courut le long de la berge et sauta à l'eau. Il parvint ainsi à sauver le petit Bernard Wermeille, âgé de 3 ans, d'une noyade certaine.

CHÂTILLON à « Jeux sans frontières »

On sait maintenant que c'est Châtillon, petit village de 300 habitants, proche de Delémont, qui représentera la Suisse à « Jeux sans frontières », le 18 juillet prochain, à Arnhem en Hollande. D'ores et déjà les gars et les filles qui constitueront l'équipe s'entraînent consciencieusement.

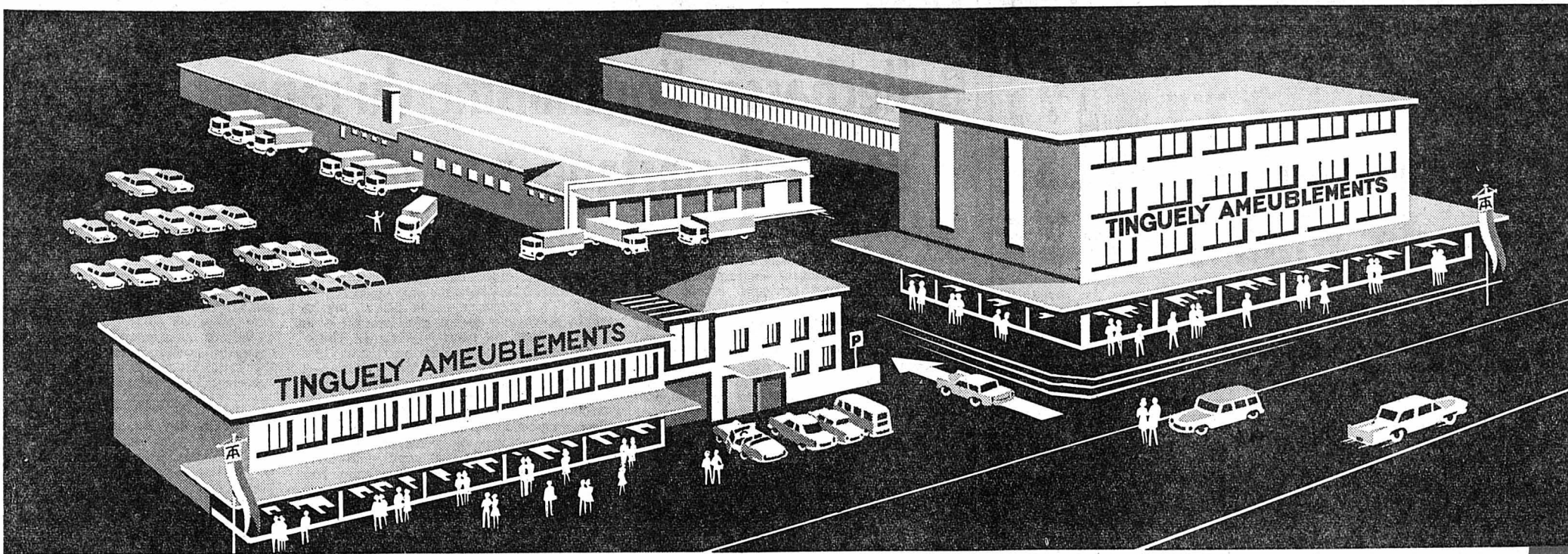
SAULCY Accident dû à la neige

Une automobiliste lausannoise qui descendait hier après-midi de Saulcy sur Glövelier, a glissé sur la route enneigée et est entrée en collision avec une voiture bâloise qui arrivait en face. Une passagère a été contusionnée. Les dégâts s'élevaient à 4000 francs.

COURGENAY Nouveau conseiller communal

A la suite du départ de la localité de M. Alain Coullery, conseiller communal, c'est M. Werner Flückiger, premier des viennent-ensuite de la liste socialiste, qui accèdera à l'exécutif de Courgenay.

Je n'ai plus qu'à attendre ! Ma petite annonce paraît aujourd'hui. Demain, tout sera vendu, grâce à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



romand

LE CENTRE SUISSE DU MEUBLE À CRÉDIT

**SAMEDI
DE
PÂQUES
21
AVRIL**

FESTIVAL DU MEUBLE INTER NATIONS

**LUNDI
DE
PÂQUES
23
AVRIL**

13 PAYS REPRÉSENTÉS sur 7000 m² et 7 ÉTAGES

LE PLUS GRAND CHOIX DE L'ANNÉE

DES SALONS (canapé-lit)	DES CHAMBRES A COUCHER	APPARTEMENTS COMPLETS 3 PIÈCES	DES STUDIOS	DES SALLES A MANGER
au comptant Fr. 795.— en 30 mois Fr. 895.— avec 1er versement Fr. 240.—	au comptant Fr. 1285.— en 30 mois Fr. 1443.— avec 1er versement Fr. 393.—	au comptant Fr. 3685.— en 30 mois Fr. 4140.— avec 1er versement et Fr. 1200.—	au comptant Fr. 1225.— en 30 mois Fr. 1383.— avec 1er versement Fr. 393.—	au comptant Fr. 785.— en 30 mois Fr. 890.— avec 1er versement Fr. 236.—
et	et	et	et	et
à Fr. 22.— par mois	à Fr. 35.— par mois	à Fr. 98.— par mois	à Fr. 33.— par mois	à Fr. 22.— par mois

AVEC
CRÉDIT

JUSQU'À

Fr. 10 000.—

SANS CAUTION

Cette page rapportera à tout acheteur

Fr. 100.—

sur simple présentation de cette annonce en nos magasins de Bulle. FN

Tinguely

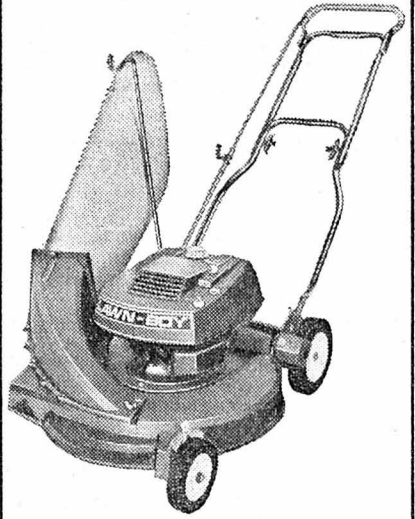
AMEUBLEMENTS SA
BULLE

ROUTE DE RIAZ 10-16 — PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉL. (29) 2 66 66

*La tondeuse
de marque
la plus vendue
aux USA...
bientôt la plus vendue
dans le monde entier—*

LAWN-BOY

Seul LAWN-BOY offre tout cela:
démarrage et commande du bout du doigt... moteur spécial totalement intégré... silencieux coulé, surdimensionné... châssis léger en fonte injectée extra-résistante, ne rouillant pas... allumage spécial à transistors en agrégat mini-compact, avec garantie totale et de nombreux autres avantages spéciaux... des modèles pour tous les besoins.



Les spécialistes le savent: LAWN-BOY offre le meilleur de tout—pour le service aussi! 1 an de garantie.

Votre distributeur LAWN-BOY:

BAILLOD

Bossin 4 NEUCHÂTEL Tél. 25 43 21

Plants

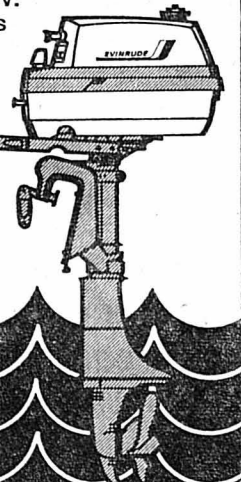
**framboisiers
fraisiers
ronces sans épines**

Bruno Roethlisberger,
2075 Thielle-Wavre,
Tél. (038) 33 19 69.

EVINRUDE

Une gamme de hors-bord d'une réputation mondiale s'échelonnant de 1,5 à 125 CV.

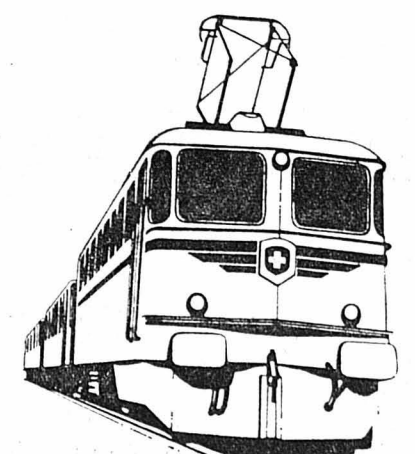
Demandez des prospectus et une démonstration chez le concessionnaire officiel Evinrude:



Réparations toutes marques

Pierre SENN

Pierre-à-Mazel 43
2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 72 72



Trains électriques des meilleures marques mondiales. Choix complet, y compris les pièces de rechange. Service après-vente assuré par du personnel expérimenté et capable de construire une maquette de A à Z.

Toutes les nouveautés sont arrivées

Reymond

Neuchâtel

5, Saint-Honoré

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10.000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

**BANQUE
COURVOISIER S.A.**
2001 NEUCHÂTEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____

Rue _____

Localité _____ FAN

... pas cru
votre miroir
aujourd'hui?

alors...
ARKINA
eau minérale ... en 1973, sa richesse n'est plus un luxe!

dettes=ennuis

N'hésitez plus. Supprimez-les par la
GESTION DE DETTES.
Pour renseignements et rendez-vous à
votre domicile sans engagement.

Arrangements **021/951150**
Financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

BEAU CHOIX DE CARTES DE VISITE
à l'imprimerie de ce journal

ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Publicité clandestine à la TV romande ?

Réactions à l'enquête d'un conseiller national

GENÈVE. (ATS). — «Publicité clandestine à la TV romande ?»... un article publié jeudi matin sous ce titre...

C'est aux méthodes employées par la TV romande que je m'attaque. Ce sont des principes que je vise et non des personnes...

demandait, en se référant aux licenciements à l'ORTF à la suite d'affaires de publicité clandestine...

LES JOURNALISTES RÉAGISSENT Dans un communiqué, la communauté des journalistes professionnels de la Télévision suisse romande est étonnée par la légèreté avec laquelle le conseiller national jette le discrédit sur plusieurs catégories de collaborateurs...

En affirmant que ces «procédés» sont «regrettables et peu dignes d'un conseiller national», le journaliste de la TV romande conclut: «SI M. Baechold a connaissance de noms et de faits pour étayer ses allusions, nous lui demandons d'en faire immédiatement état».

RÉACTION DE LA DIRECTION DE LA TV ROMANDE

A son tour, la direction de la Télévision romande a réagi jeudi après-midi à l'article sur la question du conseiller national. Dans une «information à l'ensemble du personnel de la Télévision suisse romande», signée par M. René Schenker, directeur de la TVR, la direction déclare: «vous avez sans doute lu, ce matin, à l'affiche de «la Suisse» répandue dans toute la Suisse romande, et dans le corps de ce quotidien à la une et sur cinq colonnes, le titre reproduit ci-dessus et les «on-dit» dont il est fait état».

Nous n'aurions répondu à ces nouvelles insinuations que par un haussement d'épaules si elles ne concernaient que la direction de la Télévision et ne reprenaient que des rumeurs anonymes dont nous avons, vous le savez, fait bonne justice. Mais elles attentent à l'honneur de collaborateurs englobés dans des allusions graves et imprécises.

Devant l'indignation justifiée qu'elles ont soulevée auprès d'un grand nombre d'entre vous, nous tenons à dire clairement que nous ne les laisserons pas passer sans une très ferme réaction. Nous voyons maintenant, de façon très claire, comment on entretient et crée même de toutes pièces un «climat de malaise». Malgré le conditionnel et les points d'interrogation, chacun sait depuis Beaumarchais, que de la calomnie, il en restera toujours quelque chose.

Ce qui est nouveau et particulièrement grave est qu'on parle de «pots de vin», de complaisances publicitaires, moyennant rémunération.

Les réponses aux questions vous pouvez légitimement vous poser à la suite de précédentes rumeurs anonymes et moins précises et dont chacun a pu prendre connaissance — de même que les critiques et les témoignages portés à la connaissance du comité central et de l'autorité de surveillance vous ont déjà éclairés sur l'inanité de ces faux bruits.

Ces nouveaux «on-dit» se font plus précis et nous pouvons maintenant de façon évidente — puisque nous connaissons ainsi le nom de ceux qui les répandent ou les confirment — exiger les preuves qu'appellent d'aussi graves allégations. Vous tous, qui connaissez et appliquez avec nous, les dispositions très rigoureuses qui existent à la SSR en matière de publicité et de relations publiques, savez qu'elles sont pour le moins aussi strictes, sinon plus que celles appliquées par les journaux. Vous n'ignorez pas l'attention que nous vouons pour éviter tout ce qui pourrait nous être reproché dans ce domaine. Vous savez également que la commission qui s'occupe en permanence de surveiller tout ce qui pourrait toucher aux limites de la publicité et de l'information intervient dans tous les cas qui posent un problème de ce genre, afin d'éviter les erreurs involontaires pouvant se produire et personne n'ignore non plus les mesures sévères qu'encourrait quiconque — qu'il appartienne au personnel, aux cadres ou à la direction — qui se laisserait convaincre d'une façon quelconque. Cette mise au point, que nous vous devons, est également communiquée à ceux qui se laissent aller ainsi avec une légèreté coupable à des informations aussi graves qu'incontrôlées. Elle nous permet également de vous informer qu'une suite sera donnée à cette affaire.

Trafic de Pâques fortement perturbé par la neige: de nombreux accidents

ZURICH (ATS). — Le retour de l'hiver sur le versant nord des Alpes a créé bien des ennuis, jeudi, aux automobilistes rêvant d'atteindre des contrées plus clémentes. La neige sur les routes du sud n'a pas seulement ralenti le trafic, mais aussi provoqué de nombreux accidents. La plupart des automobilistes, en effet, avaient équipé leur voiture pour des conditions météorologiques estivales. Mais comme le réveil de nombreux postes de police, nombre d'entre eux n'étaient malheureusement pas enclins à adapter leur vitesse aux conditions hivernales qui régnent actuellement sur notre pays.

Jeudi, le trafic routier le plus important était enregistré essentiellement sur les autoroutes et voies d'accès aux gares de chargement. Il était nettement moins important sur les routes principales et secondaires, à l'exception bien sûr des routes de déviation utilisées à la suite d'embouteillages des autoroutes. Le trafic ferroviaire était également dirigé essentiellement vers le sud. De nombreux trains spéciaux ont circulé à partir des gares de Genève, Zurich, Berne et Bâle.

Les départs ont naturellement commencé jeudi après-midi déjà. Si la situation n'était pas défavorable en Suisse romande, ce n'était pas le cas en Suisse alémanique: signaler une colonne de 35 kilomètres de long entre Richterswil, au bord du lac de Zurich, et Murg, au bord du Walensee, avançant la plupart du temps à la vitesse d'un homme au pas, doit en constituer une preuve suffisante.

Dans les Grisons, les automobilistes empruntaient principalement le tunnel du San-Bernardino. Le trafic était normal en ce qui concerne les autres routes et cols alpestres ouverts — quinze cols sont cependant encore fermés. Une collision en chaîne a provoqué des ralentissements sur la Nationale 1 entre Zurich et Berne. En fin de journée, cette dernière ville devait être contournée par ceux qui désiraient se rendre en Suisse romande ou dans l'Oberland bernois. En Valais et en Romandie, le trafic n'était de loin pas aussi dense que sur les deux axes nord-sud. Un trafic important d'Allemagne a également provoqué des bouchons dans la région de Bâle et aux postes frontalières sur le Rhin et au bord du lac de Constance.

Les skieurs étaient nombreux, alors qu'en Valais, les hôteliers et les directeurs de stations parlaient plutôt d'un ralentissement bien que les conditions d'enneigement aient été qualifiées d'idéales. DE L'UTILITÉ DES TUNNELS Les automobilistes avides de soleil ont attendu pare-chocs contre pare-chocs aux gares de chargement de Gosschenen et de Kandersteg. Quelque 1100 véhicules avaient été transportés par le rail jusqu'à 16 heures dans cette dernière station, qui n'a cependant vécu ses heures de pointe que dans la soirée. Quatre trains-autos circulaient à partir de Gosschenen. Quelque 3500 véhicules ont été transportés, jeudi, en direction d'Airolo. Pour la première fois, un train spécial a permis le transport des autocars. Le trafic était fluide à travers les deux tunnels routiers du San-Bernardino et du Grand Saint-Bernard. Seuls des chiffres sont connus en ce qui concerne le passage grison: 6000 véhicules jusqu'à 16 heures. NOMBREUX TRAINS SPÉCIAUX De nombreux trains spéciaux ont été composés pour jeudi saint, quatorze à partir de Genève, 41 à partir de Zurich, dont 18 pour l'Italie, 16 trains spéciaux, dont 7

pour la Suisse romande, et 5 pour Coire ont circulé en Suisse uniquement. De nombreux «doublures» et trains spéciaux ont quitté Berne pour l'Oberland bernois et l'Italie, alors que 33 autres trains tout aussi spéciaux étaient également mis en service depuis Bâle.

pour la Suisse romande, et 5 pour Coire ont circulé en Suisse uniquement. De nombreux «doublures» et trains spéciaux ont quitté Berne pour l'Oberland bernois et l'Italie, alors que 33 autres trains tout aussi spéciaux étaient également mis en service depuis Bâle.

Création de bureaux d'accueil pour les fêtes pascales SAIGNELEGER ET AIROLO. (ATS). — A l'occasion des fêtes de Pâques, on a créé, pour la première fois, des bureaux d'accueil: à Saingnéglier, la Société des albergistes des Franches-Montagnes, en collaboration avec le syndicat d'initiative du Haut-Plateau, a ouvert un bureau de réservation disposant, chaque jour, de la liste des chambres d'hôtels et de particuliers disponibles. A Airolo, l'office du tourisme a mis sur pied un bureau d'information qui permet aux touristes de se renseigner, entre autres, sur les possibilités de séjour et le trafic.

Vers une diminution des prestations des PTT Inquiétude dans les milieux de la presse

ZURICH (ATS). — L'Association suisse des éditeurs de journaux et l'Association de la presse suisse sont alarmées par l'intention des PTT de réduire une nouvelle fois leurs prestations en raison de la pénurie de personnel. Un petit nombre de journaux seulement peuvent s'offrir leur propre appareil de distribution, et cela ne concerne généralement qu'une portion réduite de leur tirage. Cette dépendance de la presse à l'égard des postes fait qu'une nouvelle détérioration des prestations des PTT aurait pour conséquence une rapide et nouvelle diminution de l'effectif des journaux suisses.

Selon les affirmations des associations du personnel des PTT, il apparaît clairement que la suppression de la deuxième distribution postale quotidienne risque d'entraîner fatalement la suppression de toute distribution le samedi. Or, cinq distributions seulement par semaine ne suffisent pas à garantir une information satisfaisante et complète de la population de notre pays, indique un communiqué de l'Association suisse des éditeurs de journaux et de l'Association de la presse suisse.

Quelques grandes entreprises de presse sont seules, au surplus, en mesure d'avancer suffisamment leur heure de parution pour permettre, le jour même, une distribution de toutes leurs éditions. Enfin, la majorité du peuple suisse sera principalement informée par les seules radio et télévision, qui sont sous la haute surveillance de l'Etat. La possibilité de chacun de former librement son opinion par la lecture des journaux sera donc bien compromise.

La suppression des informations par la presse, en fin de semaine, aura des conséquences encore plus graves. En effet, la réception des informations et le commentaire des événements intervenus le jeudi ne pourront, à l'avenir, avoir lieu qu'à partir du lundi suivant. Un nombre considérable d'articles de presse et de commentaires ne se justifieront de ce fait plus, ce qui entraînera une diminution sensible de l'intérêt général pour la politique du pays.

Certains prétendent que la presse, dans ces circonstances, devrait être libre d'organiser sa propre distribution de journaux et cela sur des bases privées. Toutefois, abstraction faite des conséquences financières très onéreuses entraînées par la mise sur pied d'un tel système, il présenterait, en raison des tournées faites à double, un non-sens économique, et provoquerait une aggravation de la demande de personnel distribuant, ce qui compliquerait encore la tâche de distribution. Enfin, un tel projet ne serait pas compatible avec le principe d'une administration des PTT jouissant d'un devoir de régularité au service de chacun.

L'Association suisse des éditeurs de journaux et l'Association de la presse suisse, péniblement frappées par le projet de nouvelle diminution des prestations postales en raison de la pénurie du personnel, demandent énergiquement que toutes les mesures soient prises pour parer à cette pénurie en économisant et en recrutant du personnel là où cela est encore possible.

Entente entre médecins, dentistes et caisses maladie pour un nouveau régime d'assurance maladie en Suisse

Des représentants des organisations faitières des médecins, des dentistes et des caisses maladie se sont rencontrés afin de dégager la révision de la loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents (LAMA) de la situation dans laquelle elle est enlisée. Les délibérations, empreintes d'une réelle volonté de collaboration, ont débouché sur des propositions concrètes en vue d'un régime d'assurance maladie nouveau, équilibré et supportable pour tous.

pas, lui non plus, à répondre aux attentes de la population.

Placés sous la double présidence des conseillers d'Etat E. Wyss (Bâle) et B. Hunziker (Aarau), les représentants de la Fédération des médecins suisses, de la Société suisse d'odontostomatologie (SSO), du Concordat des caisses maladie suisses, de la Fédération des sociétés de secours mutuels de la Suisse romande, de la Federazione ticinese delle casse malati ainsi que du groupe «Modèle 72» ont arrêté d'un commun accord les principes sur la base desquels devrait être élaborée une nouvelle proposition commune à l'intention des Chambres fédérales.

Prix du pain: controverse

BERNE (ATS). — Les patrons boulangers-pâtisseries ne sont pas contents: ils reprochent à M. Schwerfeger, bras droit de M. Léo Schuermann dans le domaine de la surveillance des prix, de s'être mêlé de leurs affaires, d'avoir parlé de fortes augmentations du prix du pain intervenues au cours des treize derniers mois et d'avoir notamment déclaré que «la main de M. Schuermann pourrait bien intervenir prochainement dans ce domaine».

sortir la ferme volonté d'appuyer les objectifs du Conseil fédéral en matière de stabilisation des prix (les prix devraient normalement être réexaminés à la fin de l'année). Interrogé par l'ATS, M. E. Pouly, secrétaire de l'Association romande des boulangers-pâtisseries, rappelle en premier lieu que la dernière hausse du prix du pain intervenue en décembre dernier a été soumise et acceptée par l'administration fédérale des blés. Cette instance fédérale surveille également les prix de la petite boulangerie (petits-pains, croissants, etc.) et de la pâtisserie.

La boulangerie artisanale, remarque M. Pouly, est ainsi directement subordonnée à la loi sur le blé qui assure légalement et quelles que soient les circonstances économiques et politiques, le ravitaillement de notre pays en farine et en pain: «C'est assez dire que le législateur n'a pas attendu l'inflation galopante que nous connaissons aujourd'hui pour assurer au peuple suisse son pain quotidien et surveiller son prix.» M. Pouly constate ensuite que les dernières hausses du prix du pain sont uniquement dues aux efforts consentis aux prestations sociales du personnel de la boulangerie et aux frais généraux inhérents à l'exploitation de l'entreprise: «Il ne s'agit donc pas de compenser une hausse du prix de la farine ou de réaliser un bénéfice supplémentaire.»

D'autre part, la boulangerie artisanale a le devoir d'assurer à son personnel des prestations équivalentes à celles de l'industrie et des pouvoirs publics, et le patronat de la branche souhaite pouvoir bénéficier d'un revenu décent susceptible de l'encourager à poursuivre une tâche dont l'essentiel est d'assurer aux consommateurs son pain quotidien, à proximité de son domicile.

Essence: 1 centime plus chère ZURICH (ATS). — Les compagnies pétrolières internationales ont décidé d'augmenter d'un centime le prix de l'essence. Tant la super que la normale seront touchées. On motive cette augmentation par la croissance constante des prix à l'importation.

Le lieu de la chute n'a pas encore pu être défini avec précision, en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Ce sont des renseignements provenant d'auditeurs de la radio qui ont permis de restreindre le rayon des recherches. Celles-ci se déroulent dans la région du Piz Ner (2861 m) et de la cabane de Punteglas (2313 m), au sud-est du Piz Toedi.

Plusieurs hélicoptères de la Garde aérienne suisse de sauvetage ont tenté en vain de se frayer un passage jusqu'au lieu de l'accident. Un pilote de Learcon, venu par le Lukmanier, a dû se poser au San Bernardino. Vers 14 heures, une colonne de secours est partie de Disentis, pour examiner la région avec des lunettes d'approche. Mais toutes ces recherches ont dû être interrompues en raison du danger d'avalanches et des tempêtes de neige.

Les recherches ont repris vendredi, dans de mauvaises conditions. Elles n'ont donné aucun résultat jusqu'ici.

Des heures d'attente en pleine nuit

(o) Les nombreux automobilistes renonceraient dorénavant à se rendre à Pâques au Tessin, car des centaines ont dû attendre jusqu'à 3 heures, assis dans leur voiture, avant de pouvoir passer le tunnel ferroviaire du Gotthard. Selon des informations, que nous avons obtenues vendredi matin à Gosschenen, quatre compositions des CFF ont roulé toute la nuit, afin de transporter en direction du sud les centaines et centaines de voitures, attendant dans des colonnes sans fin.

Ce n'est que vendredi matin à huit heures que le «nœud géant» a enfin pu être démantelé. «Seuls ceux, qui ont dû attendre pendant deux ou trois heures sur la route, en pleine nuit, par un froid intense, peuvent juger la situation, telle qu'elle s'est présentée jeudi soir», précisait vendredi matin l'un des fonctionnaires des CFF. Un habitant de Gosschenen précisait quant à lui: «J'ai vu des automobilistes, battant la semelle, debout à côté de leur voiture, vers 2 heures du matin. Ces gens faisaient pitié à voir.»

VALAIS

Conseil d'Etat: répartition des départements

Dans une séance spéciale, le Conseil d'Etat a procédé à l'attribution des départements pour la période 1973-1976. Il n'y a pas eu de surprise. Ainsi, le Département des finances et militaire revient à M. Wolfgang Loréan, le Département de l'intérieur, de l'agriculture, de l'industrie, du commerce et du travail sera nouveau géré par M. Guy Genoud, le Département de l'instruction publique sera dirigé par M. Antoine Zufferey, le Département de justice, police et de la santé publique par M. Arthur Bender, et le Département des travaux publics et des forêts par M. Franz Steiner.

AUTO-SERVICE

Vitesse à 100 kilomètres à l'heure Vivre avec elle - Survivre grâce à elle

Le régime de la limitation générale de la vitesse en dehors des localités étant entré en vigueur il y a trois mois seulement, on ne peut donc pas encore tirer de conclusions valables au sujet de son succès ou de son échec. Il n'en est pas moins certain qu'en fin de compte le résultat de l'essai dépendra avant tout du comportement des conducteurs. Pour l'instant, on peut tout au plus constater que selon les affirmations concordantes des organes de la police, le trafic interurbain est devenu plus calme. Seuls deux à trois pour cent des automobilistes contrôlés circulent à une vitesse supérieure au maximum autorisé.

La Conférence suisse de sécurité dans le trafic routier (SKS) a lancé une nouvelle campagne sur le thème «Vitesse limitée — pour votre sécurité». Les panneaux avertisseurs et les affiches qui ont déjà fait leur preuves en d'autres circonstances sont à nouveau le support. Connaissant le besoin d'évasion que fait naître le printemps, la conférence tente d'attirer l'attention des usagers de la route sur la fonction essentielle de la limitation de vitesse, à savoir la réduction de la gravité des accidents!

Les Clubs automobiles se sont également associés à cette nouvelle phase de la lutte contre la mort sur les routes. La limitation de la vitesse à 100 km/h, il convient de s'en souvenir, est une limite supérieure, valable dans des conditions favorables. Lorsque la visibilité est réduite, au crépuscule ou la nuit, par temps de pluie, etc., l'automobiliste doit circuler à une vitesse plus faible. Les trois mois écoulés ayant montré qu'on peut fort bien vivre avec la limitation générale de la vitesse, il serait regrettable que les espoirs placés dans cette mesure soient réduits à néant durant les fêtes de Pâques. La conférence suisse de sécurité invite en conséquence tous les automobilistes à continuer à réfréner leur ardeur au volant. Un accroît énormément ses chances de survie en usant modérément de l'accélérateur. LIMITATIONS DE LA VITESSE EN EUROPE La vitesse est limitée de façon générale, hors des localités, dans les pays suivants: Belgique: 90 km/h, libre sur les autoroutes. Bulgarie: 100 km/h. France: 110 km/h sur les routes nationales. Grande-Bretagne: 112 km/h (= 70 milles/h), autoroutes comprises. Grèce: 110 km/h sur les autoroutes. Irlande: 96 km/h (= 60 milles/h). Luxembourg: 90 (110) km/h, libre sur les autoroutes. Norvège: 80 km/h, autoroutes: 90 km/h. République démocratique d'Allemagne: 90 km/h, autoroutes: 100 km/h. République fédérale d'Allemagne: 100 km/h (les exceptions, en général 80 ou 120 km/h, sont signalées), libre sur les autoroutes. Suède: 70 (90) km/h, autoroutes: 110 km/h. Suisse: 100 km/h (les exceptions, en général 80 ou 120 km/h, sont signalées), autoroutes: pas de limitation mais vitesses recommandées 80 à 120 km/h.

SUISSE ALÉMANIQUE

Il y avait deux personnes à bord Un avion allemand s'écrase au Piz Toedi (Grisons)

COIRE (ATS). — Un avion de tourisme allemand, avec deux personnes à bord, s'est écrasé jeudi peu avant midi, au sud du Piz Toedi. A 11 heures 09, la tour de contrôle de l'aéroport de Zurich avait capté un dernier message de détresse. L'appareil, qui venait de Milan, se rendait à Fribourg-en-Brigau.

Le lieu de la chute n'a pas encore pu être défini avec précision, en raison des mauvaises conditions atmosphériques. Ce sont des renseignements provenant d'auditeurs de la radio qui ont permis de restreindre le rayon des recherches. Celles-ci se déroulent dans la région du Piz Ner (2861 m) et de la cabane de Punteglas (2313 m), au sud-est du Piz Toedi.

Plusieurs hélicoptères de la Garde aérienne suisse de sauvetage ont tenté en vain de se frayer un passage jusqu'au lieu de l'accident. Un pilote de Learcon, venu par le Lukmanier, a dû se poser au San Bernardino. Vers 14 heures, une colonne de secours est partie de Disentis, pour examiner la région avec des lunettes d'approche. Mais toutes ces recherches ont dû être interrompues en raison du danger d'avalanches et des tempêtes de neige.

Les recherches ont repris vendredi, dans de mauvaises conditions. Elles n'ont donné aucun résultat jusqu'ici.

GENÈVE

A Genève, Louis Gaillard a mis un terme à sa grève de la faim

(o) Louis Gaillard, le repris de justice fribourgeois qui faisait la grève de la faim depuis huit mois (soit en août dernier) a retrouvé subitement l'appétit. Une façon de parler car il est encore incapable d'absorber aucun aliment solide. L'homme s'est finalement rendu aux raisons de son avoat et de ses médecins, qui le suppliaient de mettre un terme à cette expérience, laquelle a déjà sérieusement éprouvé l'organisme de ce patient. Rappeler que Louis Gaillard jouait pour protester contre les conditions de traitement des détenus à Bochuz (Vaud) et Bellechasse (Fribourg), deux pénitenciers dont il était un habitué, en sa qualité (sic) de récidiviste de la cambriole.

L'action courageuse (il faut le reconnaître) de Louis Gaillard aura tout de même servi à quelque chose. Elle a alerté l'opinion publique au sujet des conditions de détention dans ces établissements et la campagne de presse qui en résulte a conduit à de sensibles améliorations. La dignité humaine (même celle d'un malfaiteur) est maintenant davantage prise en considération, non seulement dans les pénitenciers cités, mais dans tous les autres, en Suisse. Louis Gaillard, qui attend depuis quatre ans d'être jugé par la Cour d'assises de Genève (quatre années de détention préventive donc, entrecoupées d'évasions), comparait devant cette instance dans quelques mois.

VAUD

Nouvelle grande surface commerciale à Romanel-sur-Lausanne

(o) Romanel-sur-Lausanne où s'est déjà installé «Carrefour», verra l'an prochain s'ouvrir «Carrefour du Meuble S.A.», centre commercial d'une surface de 7000 m2 consacré uniquement à l'ameublement. Ce nouveau géant consacre la fusion effectuée entre les grandes entreprises du meuble: Rolens S.A. à Lausanne - Segalo S.A. à Vevey - Perrenoud S.A. à Cernier et Skrabal à Peseux, par le rachat de leur capital-action par le groupe industriel Dixi S.A. du Locle. L'investissement total prévu pour la réalisation de ce centre avoisine les dix millions de francs. Ce groupe envisage également, comme seconde étape, d'implanter de nouveaux centres de vente dans d'autres cantons romands.

Les fines Finlandaises FINN CRISP de HUG: tranches de seigle ultra-minces d'env. 21 calories. La nouveauté fine de Finlande. Variation idéale de vos petits déjeuners et réserve de pain toujours frais pour vos imprévus. Goûtez-les aujourd'hui! HUG AG, Zwieback + Biscuits 6102 Malters

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

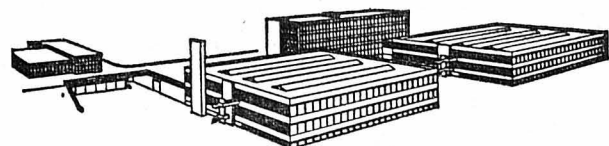
OFFRES D'EMPLOIS



Chronique hebdomadaire de
l'engagement du personnel

EBAUCHES ELECTRONIQUES SA

2074 Marin - Neuchâtel Tél. 33 44 33
succursales à : la Chaux-de-Fonds,
Montilier (FR) et le Landeron.



Nous cherchons, pour notre centre outillage :

**mécanicien, faiseur de moules
mécanicien, faiseur d'étampes**

qui se verront confier un travail varié et intéressant au sein d'une équipe jeune et dynamique.

Pour notre service d'intendance des bâtiments, nous cherchons un

ÉLECTRICIEN

Si vous avez de l'initiative et si vous aimez les travaux variés que nécessite l'entretien d'une entreprise moderne, n'hésitez pas à nous écrire ou à téléphoner directement à notre bureau du personnel.

Dans le cadre de l'industrialisation de nouveaux produits, nous cherchons un

ingénieur technicien ETS

en électronique ayant si possible quelques années de pratique.
Poste intéressant avec responsabilités.

Si vous avez déjà travaillé dans l'horlogerie, si vous aimez les travaux propres et faciles, vous trouverez chez nous,

Madame ou Mademoiselle

une occupation régulière correspondant à vos aspirations et tous les avantages sociaux d'une entreprise d'avenir.
(N'oubliez pas que vos déplacements sont facilités par notre service de transports gratuits.)

Le développement de nos nouveaux calibres nous incite à engager un

HORLOGER

pour le décollage de nos mouvements électroniques. Formation assurée par nos soins. Nos futurs collaborateurs se verront confier des travaux intéressants, à l'avant-garde de l'horlogerie.

Nous cherchons, pour entrée immédiate ou à convenir, quelques

SURVEILLANTS

de nuit auxquels nous confierons divers travaux de contrôle.
Horaire : de 22 h à 6 heures toutes les 2 semaines.
Les postes conviendraient spécialement à des RETRAITÉS ou à des personnes désirant s'occuper accessoirement.

Pour entrée immédiate ou à convenir, nous cherchons un

**agent de méthodes
ou technicien d'exploitation**

ayant de bonnes connaissances des méthodes de travail. Nous offrons un emploi varié et intéressant dont les tâches principales sont les suivantes : analyse de postes de travail, équipements de ces postes, amélioration des technologies actuelles, recherche de nouveaux procédés, étude des prix de revient de nos différents produits.

Pour entrée immédiate ou à convenir, nous cherchons une

commis d'atelier ou aide de bureau

pour la préparation et la distribution du travail, ainsi que divers travaux de bureau.

Nous offrons à nos futurs employés un travail intéressant et varié au sein d'une entreprise d'avant-garde.

**DERBY
SWISSONIC**

MIGROS

cherche

pour son Centre d'informatique à son siège central de Marin (à 8 km de Neuchâtel, transport depuis le terminus du trolleybus assuré par nos soins)

**PROGRAMMEUR-
ANALYSTE**

pour son installation IBM 360/40 - 64 K
avec disques et bandes

— des connaissances ainsi qu'une expérience de deux années en COBOL sont indispensables,
— une expérience en ASSEMBLER est également souhaitée.

M-PARTICIPATION

Place stable, bonne rémunération, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Veuillez adresser vos offres ou téléphoner à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

Restaurant de l'Union, Couvet,
tél. 63 11 38, cherche

sommelière

pour entrée immédiate.

Bon gain, nourrie, logée, congé le
lundi et le mardi.

Hôtel de la Couronne, Cressler
cherche

sommelière

ou
remplaçante

pour quelques jours par semaine.
Très bon gain, éventuellement
salaire fixe, congé le dimanche.
Tél. 47 14 58.

**Vous n'êtes pas obligés de nous aimer.
Mais ce serait peut-être possible.**

Le bruit court, parfois, que les compagnies d'assurances ne sont pas très aimées. C'est malheureusement souvent le cas. Changer cet état de fait a toujours été notre but. Car, dans chaque automobiliste, nous reconnaissons un partenaire, avec qui nous partageons des intérêts communs.

Bien entendu, il n'est pas toujours aisé d'être une compagnie d'assurances sympathique.

Il faut y mettre du sien. Par exemple, se pencher d'abord sur l'homme et, ensuite seulement, sur l'argent. Ou encore, offrir au client, non pas un service qui permet de se maintenir à un niveau honorable, mais d'aller toujours plus de l'avant. Réaliser un travail de pionnier et en faire bénéficier l'assuré dans maints domaines différents.

Nous sommes aussi d'avis que nous n'existons pas uniquement pour couvrir des dégâts. C'est là, bien sûr, notre tâche quotidienne. Nous vendons des assurances et, cheminement logique, payons les sinistres, rapidement et sans marchander. Mais nous faisons plus encore: Nous contribuons activement à réduire le nombre des accidents, à les éviter même. La prévention des accidents fait partie de nos devoirs.

Nos collaborateurs sont sur la brèche: que ce soit pour vous conseiller, pour vous proposer une police sur mesure ou vous aider à résoudre les problèmes posés par un sinistre. A chaque fois, ils prennent le temps de s'occuper de vous. Ce sont des gens bien sympathiques, avec qui vous pouvez causer.



Les collaborateurs de l'Altstadt sont vos partenaires d'assurances. Ils vous conseillent judicieusement, vous aident volontiers et vous donnent tous les renseignements désirés.

C'est pour toutes ces raisons que nous avons bon espoir d'être aimés de vous. Peut-être même avant que nous ayons à vous tirer d'un mauvais pas. Nombre d'assurés nous font confiance et témoignent à l'Altstadt bien plus que de la sympathie.

Altstadt assure intelligemment — grâce à Autoplan.

Altstadt offre la formule AUTOPLAN, composée d'une assurance responsabilité civile, casco et occupants. Autoplan comporte bien des avantages pour chaque automobiliste. Le plus important peut-être? Avec Autoplan de Altstadt, les risques sont couverts par une seule et unique police. Les assurances comprises dans cette dernière conviennent parfaitement à chacun des sinistres possibles. Aucun risque n'est assuré à double... aussi, aucun ne coûte le double. Naturellement, nous adaptons l'assurance Autoplan à vos conditions particulières.

Notre formule Autoplan apporte d'autres avantages encore: par exemple, 30% de rabais sur l'assurance-occupants, si votre véhicule est doté de ceintures de sécurité. Ou 15% de rabais sur l'assurance casco, si votre voiture répond aux normes de sécurité US pour pare-chocs (US-Standard 215). Par exemple: Saab 99.

En outre, contre paiement d'une prime modique supplémentaire, la police Autoplan couvre, dans le cadre de l'assurance casco totale ou partielle, les dégâts de parcage, ceci jusqu'à concurrence de Fr. 200.— par cas, ainsi que les frais de dépannage et de remorquage, jusqu'à Fr. 100.—.

Nous ouvrons de nouvelles voies dans le règlement des sinistres...

Afin de faciliter les règlements de sinistres, nous disposons, dans les villes importantes de Suisse, de «Drive-ins». Dans ces derniers, nos experts estiment les dégâts qu'ils paient par un chèque.



Un «Drive-in», quelque part en Suisse. L'expert en sinistres estime l'étendue des dégâts et remet de suite un chèque au bénéficiaire.

Mais nous ne sommes pas uniquement des «assureurs-automobiles».

Chez Altstadt, vous pouvez également contracter une assurance responsabilité civile privée ou de ménage: la RESIDENCE. Elle protégera vos biens.

Les assurances-accidents personnelles ou collectives sont naturellement aussi de notre ressort.

Vous n'êtes pas obligés de nous aimer. Mais vous pouvez toujours essayer.

Vous avez certainement intérêt à mieux nous connaître. Si tel est le cas, nous avons beaucoup à vous dire. Envoyez-nous le coupon ci-dessous dûment rempli. Vous recevrez alors notre brochure «Avec Altstadt en bonnes mains».

Peut-être désirez-vous rencontrer personnellement l'un des nos aimables collaborateurs. Rien n'est plus facile.

Téléphonez-nous au no 038 24 54 66.

Coupon:

J'aimerais en savoir davantage sur Altstadt. Envoyez-moi votre brochure complète: «Avec Altstadt en bonnes mains».

Nom: _____

Adresse: _____

16.3

A envoyer à: Altstadt Société Anonyme d'Assurances, 18, avenue de la Gare, 1003 Lausanne



FABRIQUE D'HORLOGERIE
DE FONTAINEMELON SA
2052 FONTAINEMELON

engage tout de suite ou pour époque à convenir :

**mécanicien en étampes
mécanicien de précision
* mécanicien réglleur
* mécanicien aléseur
* mécanicien rectifieur
* mécanicien fraiseur**

* Nous offrons aux personnes désireuses de CHANGER DE MÉTIER et douées d'une certaine habileté manuelle, une FORMATION RAPIDE.

La rémunération correspond aux exigences du poste, les prestations sociales sont d'actualité, et l'ambiance de travail est dynamique et constructive.

Les candidats sont invités à soumettre leurs offres manuscrites ou à prendre contact au service du personnel de l'entreprise.
Tél. (038) 53 33 33

Maison affiliée à Ebauches SA.
L'une des vingt-cinq premières entreprises de Suisse.



football

Lundi au Wankdorf, dernier acte de la 48^{me} coupe de Suisse

CETTE FINALE ENTRE BÂLE ET ZURICH S'ANNONCE AUTRE QUE LES PRÉCÉDENTES

Cette fois, il ne servira à rien de spéculer...

Comme en 1970, comme l'an dernier, Bâle et Zurich se retrouvent face à face en finale de la coupe. En quatre saisons, en décourde pour la troisième fois, il faut le faire! La première, comme la deuxième ont été des victoires Zurichoises: 4-1 après prolongation, puis 1-0, le but de Jeandupeux étant resté dans les mémoires.

Le dessus du panier

Depuis quelques années, les deux équipes forment le dessus du panier. Zurich a été champion suisse en 1966 et 1968, vainqueur de la coupe en 1970 et 1972. Bâle a, pour sa part, gagné le titre en 1967, 69, 70 et 72, et la coupe pour la dernière fois en 1967, lors du fameux match contre Lausanne, homologué finalement par forfait (3-0), les Lausannois, s'étant refusés à reprendre la partie après que l'arbitre eut sifflé penalty contre eux, à deux minutes de la fin.

Cette suprématie dure depuis huit ans. En 1970, comme en 72, Bâle - Zurich était la finale de rêve, le summum de la grâce réservée au bon peuple.

En est-il encore ainsi pour cette quarante-huitième finale, la première ayant eu lieu en 1926? A voir les résultats du dernier week-end et de mercredi, puis à consulter le classement, il est permis d'en douter. Bâle et Zurich

possèdent, sans aucun doute, les noms les plus ronflants et les plus nombreux, mais ils ne se distinguent pas pour autant de la concurrence. Zurich n'a gagné que huit matches sur dix-huit Bâle a dû concéder quatre partages et quatre défaites. Le gratin n'est plus de première fraîcheur; il est honnête, sans être alléchant. D'autres combinaisons auraient sans doute été tout aussi intéressantes, mais, enfin, on en est à celle-là.

Zurich vorace

L'histoire nous dit combien Bâle a été souvent en finale: huit fois. C'est bien, mais devant lui demeure l'indétricable Grasshoppers (20), Lausanne (11) et Servette (10). Sur les huit finales, quatre victoires.

Zurich est plus modeste, mais plus vorace, car n'ayant participé qu'à trois finales, il les a gagnées toutes les trois, la première contre Servette (2-0 en 1966), les deux suivantes, comme dit, contre Bâle. Marche-t-il sur les traces de La Chaux-de-Fonds vainqueur de six finales en autant de participations, avant de perdre la septième? La question reste posée, mais Bâle, pas sûr d'enlever le titre, voudra prévenir plutôt que guérir.

Spéculation dangereuse

Zurich étant encore moins certain du titre, le finaliste perdant n'est pas en

droit d'espérer participer à la coupe des vainqueurs de coupe. On sait qu'à titre égal, le champion préfère à celle-ci la coupe des champions. Bref, la spéculation n'est pas de mise. En championnat, Bâle a obtenu le partage (1-1) au Letzigroud, lors de la troisième journée. Battu par Sion et Winterthur, il récolta son premier point. Le match fut houleux, placé sous le régime des règlements de comptes. Privé de Kunz,

Odermatt et Hitzfeld, Benthaus avait réussi une bonne, sinon brillante opération.

Guerre des nerfs

Le Wankdorf, la fête du football suisse, l'assistance, attendent autre chose qu'une banale bataille de coin de rue. Dans les deux camps, c'est la guerre des nerfs. Odermatt n'a joué qu'une partie de son dernier match. Kunzli et Bionda n'étaient pas à la Charrière mercredi. Mais, lorsqu'on connaît les possibilités de repos et d'entraînement des deux clubs, on peut tenir pour acquis que rien ne sera négligé dans la préparation.

Chacun connaissant parfaitement l'autre, les ruses tactiques ne sont pas faciles à trouver, comme n'est pas facile le pronostic. Une répétition n'est en tout cas pas souhaitable, les dates manquent et Suisse - Turquie étant à la porte.

A. EDELMANN-MONTY

Horaire des matches de première ligue

Tous les matches du championnat de 1re ligue prévus à Pâques auront lieu samedi, selon l'horaire suivant:

Groupe occidental: Le Locle - Stade nyonnais à 17 h. **Groupe central:** Soleure - Porrentruy à 16 h. **Groupe oriental:** Vaduz - Rapid Lugano et Zoug - Frauenfeld à 15 h 30. Coire - Gossau à 16 h 30. Uzwil - Red Star Zurich à 17 h.

A l'étranger

Trois matches de l'Allemagne occidentale

Les nouvelles installations de trois des stades de RFA modernisés pour le championnat du monde 1974 seront inaugurées avant la fin de l'année en cours par des rencontres internationales jouées par la sa préparation au « mondial ». Le 10 octobre à Hanovre, l'Allemagne accueillera l'Autriche; trois jours plus tard, à Gelsenkirchen, elle sera opposée à la France et, le 24 novembre, à Stuttgart, le « Neckarstadion » sera le théâtre de RFA - Espagne.

olympisme

Selon M. Daume Les Jeux de Montréal: décision en mai

Nous saurons au mois de mai si le Canada tient parole et si les Jeux olympiques d'été de 1976 auront bien lieu à Montréal, a déclaré au cours d'une conférence de presse, à Munich, M. Willi Daume (RFA), vice-président du Comité international olympique (CIO). Il a ajouté qu'il était hors de question que les Jeux reviennent dans la capitale bavaroise en cas de « forfait » canadien.

M. Daume a déclaré qu'il se rendrait au mois de mai à Montréal pour s'informer des progrès de la préparation des prochains Jeux. Il espère qu'on ne lui soumettra pas seulement des plans, mais qu'une série de projets de construction sera déjà en voie de réalisation.

Le vice-président du CIO est cependant persuadé que les Jeux d'été auront bien lieu à Montréal. J'ai l'impression que tout le Canada s'est rendu compte qu'il ne pouvait risquer la perte de prestige que représenterait une renonciation, a-t-il dit avant d'ajouter: Si toutefois, contre toute attente, les Jeux ne devaient pas avoir lieu à Montréal, ils ne seront certainement pas organisés à Munich.

M. Daume a constaté que le financement du début des travaux de construction est assuré. Le comité d'organisation dispose d'une garantie écrite du gouvernement canadien soulignant que les « monnaies olympiques » seront émises jusqu'à la couverture du financement.

De retour d'un voyage en Chine, M. Daume a apporté quelques précisions sur une éventuelle réintégration de la République populaire au sein du CIO. Le CIO a « mauvaise presse » en Chine a-t-il affirmé. Selon les Chinois, le CIO viole ses propres principes les plus élémentaires, fait de la politique, et se serait même ingéré dans les affaires politiques intérieures de la Chine.

C'est pourquoi, a-t-il poursuivi, un retour de la Chine au sein du CIO est impensable aussi longtemps que Formose en sera membre. Pour Pékin, Formose est une province chinoise et la thèse des deux Chines inacceptable. Il a estimé que cette question sera examinée lors du congrès olympique à Varna. Il a également précisé que le Japon avait déjà fait une proposition à ce sujet: adopter la solution des Nations unies, c'est-à-dire exclure Formose.

M. Daume a annoncé d'autre part que le film officiel des Jeux de Munich serait présenté en première mondiale le 20 mai dans le cadre du festival du cinéma de Cannes. On sera peut-être quelque peu déçu dans les milieux sportifs parce que ce film n'a rien de commun avec un reportage, a-t-il estimé. Il est d'une qualité peu commune du point de vue photographique mais il ne s'agit pas d'une reproduction des Jeux. La tragédie, qui a frappé l'équipe israélienne durant les derniers jours, a été évoquée avec beaucoup de tact dans la dernière partie traitant du Marathon.



HITZFELD. — Parmi les nombreux Allemands engagés dans cette finale, l'attaquant bâlois pourrait bien être l'un des plus en vue. (A.S.L. - Archives.)

Le chemin parcouru

Pour Bâle

Bâle - Martigny 6-0
Young Boys - Bâle 0-4
Chasso - Bâle 0-2 - 3-5
Bieme - Bâle 0-1 - 1-5

Pour Zurich

Bellinzona - Zurich 1-4
Zurich - Lausanne 2-1
Zurich - Carouge 1-1 - 4-0
Winterthur - Zurich 1-1 - 1-2 après prolongation

échecs

Notre chronique hebdomadaire Le « vieux » Tahl écrase Boris Spassky

TAHL ÉCRASE SPASSKY

Peu avant le match de Reykjavik un journaliste demandait à Spassky: « Comme qui aimeriez-vous savoir jouer? » L'ex-champion du monde: « Comme le Tahl des années 60! » Les deux champions se sont rencontrés récemment au tournoi de Tallin, et Spassky a appris de façon cruelle que Tahl 73 vaut bien celui des années 60!

Tahl domina le tournoi qu'il remporta avec 12 points sur 15 possibles, devant Polugaievski (10 1/2).

Voici la partie qui opposa les deux anciens champions du monde!

SPASSKY - TAHL

Défense nimzo-indienne

1. d2-d4, Cg8-f6; 2. c2-c4, e7-e6; 3. Cb1-c3, Ff8-b4; 4. Fc1-g5.
Les suites les plus courantes sont 4. e3 et 4. a3. Le coup du texte introduit la « variante de Leningrad » que Spassky joue assez volontiers.
4... h7-h6; 5. Fg5-h4, c7-c5; 6. d4-d5, b7-b5! ?
Un gambit connu. Son acceptation passe pour dangereuse.

7. d5xe6, f7xe6; 8. c4xb5, d7-d5; 9. e2-e3, 0-0.
On voit nettement le but du sacrifice de pion; les noirs ont obtenu un gros avantage au centre et une avance de développement qui doivent compenser la perte matérielle.

10. Cg1-f3.
Quoique plus passif, le développement « rampant » Ce2 soutenant le Cc3 suivi de f2-f3 était peut-être à préférer.

10... Dd8-a5; 11. Fh4xf6.
Forcé, pour éviter le désagréable Ce4. 11... Tf8xf6; 12. Dd1-d2.
Ce coup a été blâmé, mais sur 12. Dc1, les noirs jouent Tf3 suivi de d4, ce qui gagne un pion pour la qualité.

12... a7-a6; 13. b5xa6, Cb8-c6; 14. Ff1-e2, d5-d4!; 15. e3xd4, Tf8xf3!!
Le premier sacrifice, ses conséquences sont bien difficiles à prévoir.

16. Fe2xf3, c5xd4; 17. 0-0, d4xc3; 18. b2xc3, Fb4xc3; 19. Dd1-d6, Ta8xa6.
Les noirs ne peuvent naturellement pas jouer 19... Fxal? à cause de 20. Dxc6 suivi de 21. De8-e et gagne.

20. Ff3xc6, Fc3-b4; 21. Dd6-b8, Ta6xc6; 22. Ta1-cl, Fb4-e5.
Les choses ne sont pas encore claires. Les noirs ont bien un léger avantage

matériel, (deux fous contre tour et pion) mais les blancs ont un clouage très déplaisant sur la colonne c.

23. Tc1-e2, Da5-a4!; 24. Db8-b3, Da4-g4; 25. Db3-g3, Dg4-f5; 25. Tf1-cl, Fc8-b7; 27. Dg3-f3.
Les noirs menaçaient Fd6! gagnant du matériel.

27... Df5-g5; 28. Df3-b3, Te6-c7; (menace de mat en g2) 29. g2-g3.
Spasski est obligé de s'affaiblir. (29. Dg3?, Fd6! et gagne.)
29... Fe5xf2+!!

Le sacrifice rituel en f2. Il est rare de le placer contre un champion du monde. La suite est forcée et les blancs sont perdus.

30. Rg1xf2, Dg5-f6+; 31. Rf2-el, (Rg1, Dd4+) Df6-e5+; 32. Re1-f1, Fb7-a6+; 33. Rf1-gl, De5-d4+; 34. Rg1-g2, Dd4-e4+; 35. Rg2-gl, (Rh3?, Txc2) g2ne Fag6-b7; 36. h2-h4, De4-h1+; 37. Rg1-f2, Te7-f7+; 38. Rf2-c2, Dh1-e4+. Les blancs abandonnent, car ils perdent la Dame.

Une victoire magnifique qui prouve bien que Tahl est revenu au premier plan. De là à le considérer comme le numéro 2 mondial, il n'y a qu'un pas que nos franchissos volontiers.

Nouvelles

● Le tournoi éclair international de Zollikofen a été remporté avec beaucoup de brio par le Dr H. Robert du club de Neuchâtel devant plus de 120 concurrents.

● Le championnat de Neuchâtel est remporté par A. Porret. C'est en battant C. Kraiko, son suivant immédiat, dans la dernière ronde que M. Porret s'assure le titre. Les résultats complets et définitifs des différents tournois seront publiés dans notre prochaine chronique.

● Championnat suisse par équipe: Neuchâtel I et Lucerne II ont fait match nul (4 à 4). Neuchâtel II a été plus malchanceux puisqu'il a dû s'incliner (3 1/2 à 2 1/2) face à Genève III.

R. F.



SOUVENIR... GRISANT. — Auteur de l'unique but de la finale de l'an passé, Jeandupeux porterait volontiers la fameuse coupe à ses lèvres.

(A. S. L. - archives)

Un Neuchâtelois parmi les acteurs L'espoir de Jeandupeux

Daniel Jeandupeux. Bayern Munich s'intéresse à lui. Le Chaux-de-Fonnier de Zurich ne cache pas l'intérêt des dirigeants allemands; ils lui font les yeux doux.

Pour l'heure, ce transfert n'est encore qu'à l'état d'ébauche. Il m'intéresse, affirme le Neuchâtelois. Mais le chemin conduisant au Stade olympique de la capitale de la Bavière passe par le Wankdorf.

En difficultés face à Jaquet mercredi soir à la Charrière, Jeandupeux reste cependant un atout majeur dans le jeu de Konietzka qui espère s'imposer une nouvelle fois à Benthaus en finale de la coupe de Suisse. Jeandupeux est une arme redoutable, malgré sa présence sous les drapeaux. Nous sommes cantonnés actuellement, en pleine nature, à 30-35 minutes de marche du lac Champex. Dans un mètre cinquante de neige! C'est dire que l'entraînement est réduit à néant, explique le caporal Jeandupeux.

OPTIMISTE

Malgré cette entrave, il est certain de fouler la pelouse bernoise, lundi. Croit-il que le soleil soit un handicap sérieux pour les hommes de Benthaus? Oui... dans la mesure où eux en sont persuadés!

Dès lors, Zurich va-t-il battre « facilement » Bâle, actuellement dans une passe de mauvaise forme? Bâle c'est toujours Bâle. Toutefois, nous traversons une bonne période puisque nous sommes vaincus dans ce deuxième tour. De plus, il nous faut remporter la coupe dans l'optique des compétitions européennes, du fait qu'il est peu probable que le championnat soit pour nous, même si nous conservons des chances théoriques. Pour revenir sur Bâle, mais surtout sur Grasshoppers, il convenait de battre Lugano. Or, nous n'avons acquis qu'un seul point... explique Jeandupeux encore ignorant de l'échec de la Charrière mercredi soir face à ses ex-partenaires.

Quatorze fois international A, deux fois finaliste de la coupe — il la remporta voilà douze mois — Daniel Jeandupeux est le seul Romand de cette finale alémanique. Lundi, il s'attachera à apporter un peu de sa personnalité sur la pelouse bernoise. Et d'affronter Bâle est une excellente motivation, affirme ce garçon tout simple, qui a fêté ses 24 ans le 7 février dernier.

P.-H. BONVIN

tir

Les matcheurs romands sont en bonne forme

Le stand de « Sichert », à Liestal, a beau être l'un des plus modernes d'Helvétie: le froid y entre aussi bien qu'ailleurs. Et notre équipe nationale au fusil, qui y lâchait ses premières cartouches de la saison, en a fait l'expérience. Comble de malheur (pour ses membres!), son « coach » Ernest Kohler avait porté à l'affiche deux programmes de 120 balles chacun, mais avec 50 coups debout, 40 à genou et 30 couché. L'histoire se corsait manifestement, on en conviendra.

LARGES ÉCARTS

Que dire de cet examen inaugural d'une saison chargée? Que certains de nos internationaux sont déjà « dans la course », alors que d'autres se doivent encore de soigner leur préparation, cela aussi bien au petit calibre qu'à l'arme libre à 300 m.

Au petit calibre — c'est par là qu'ils ont commencé leur séjour bâlois — nos tireurs ont échelonné leurs résultats entre 1121 et 1070 p. L'écart est donc assez large, même si le dernier du classement a été la victime d'un léger accident en position à genou. Charles Jeremann, de Dittingen, et Paul Gantenben, d'Uster, se sont imposés avec deux totaux de 1121 et 1119 p., qui leur assurent une petite dizaine de points d'avance sur le Valaisan André Rey, de Flanthey, en excellente posture, bien que le petit calibre n'ait pas sa préférence théorique. Sa meilleure référence, c'est en somme que son voisin de Peseux, Rolf Gugolz, soit à un point derrière lui!

Emile Kohler, de Moutier, et Pierre-Alain Dufaux, de Peseux, se tiennent de près entre 1095 et 1090 p., tout en précédant Erwin Vogt de 6 et d'un point. Le champion bâlois n'était pas dans son meilleur jour, c'est l'évidence même.

REVANCHE DE PETER RUCH

Peter Ruch, d'Aarau, dans la seconde moitié du classement au petit calibre, a pris la tête à 300 m, à la barbe d'Erwin Vogt: 1113 p. pour l'un, 1111 pour l'autre. Ils se sont tenus de près jusqu'à l'ultime cartouche et on les a vus avec le résultat identique de 444 p. en position debout! Sur les douze hommes en lice, dix ont aligné entre 1113 et 1083 p., André Rey étant à ce dernier niveau, par la faute d'un tir à genou moyen. Il est, en somme, assez curieux de constater que les deux classements n'ont pas exactement le même visage: les irrégularités y sont même assez sensibles.

D'une manière générale, on peut dire que nos matcheurs nationaux sont plus à leur aise en position couchée à 300 m qu'au petit calibre, à quelques exceptions près, bien sûr, contrairement à ce que l'on pourrait croire. La bonne moitié

Entraînement de la sélection suisse au fusil

d'entre eux n'a pas atteint, à genou, le niveau plus ou moins requis, alors qu'il semble que le tir debout ne leur ait pas posé de problèmes insolubles, étant aussi entendu que les derniers classés en ont tout de même laissé quelques-uns sans réponse. Mais prenons cet exemple révélateur: à 300 m, dix hommes se retrouvent, en position debout, entre 445 et 431 p., soit avec un écart de 14 p. sur 50 coups. A genou, ledit écart est de 18 p., mais sur 40 balles! Il est plus

LES TIRS OBLIGATOIRES HORS SERVICE POSENT DE NOUVEAUX PROBLÈMES ARDUS

Il n'y a qu'à... La formule est trop connue pour en faire ici le procès. Il n'empêche que l'évolution qui se dessine depuis cette année surtout dans le domaine des tirs obligatoires commence à poser, sur le plan juridique, des problèmes que l'on pouvait se satisfaire d'évoquer précédemment du bout des lèvres, mais qu'il convient aujourd'hui de « creuser » jusqu'au fond.

Le comité central de la SSC, dans sa dernière réunion, en a eu un bon échantillon au moment où il a abordé le sujet, à la suite de ses entretiens avec les représentants du Département militaire fédéral.

On a échappé, cette année, à une augmentation du prix des munitions, en sachant que ça ne pourrait durer longtemps. Le problème, en effet, se discute actuellement au plus haut niveau, sans que l'on soit parvenu à lui donner une solution.

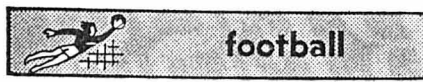
Le comité de la SSC, face aux propositions du Département militaire fédéral, aimerait que le prix en fût fixé pour deux ans au moins, afin d'éviter non seulement toute spéculation, mais toute discussion intermédiaire sur le sujet. En outre, il souhaite que le prix des cartouches de pistolet demeure régulièrement au-dessous du prix des cartouches de fusil, ce qui ne serait pas le cas aujourd'hui en ce qui concerne celles destinées au parabellum. On veut faire de celui-ci une arme de sport uniquement, alors qu'il demeure une arme militaire, que possèdent bon nombre de nos compatriotes à des fins très précises. En outre, il s'agit de discuter plus en détail du prix réel des munitions, qui peut être calculé selon des normes différentes selon l'estimation des amortissements déjà consentis sur les machines qui les fabriquent. Etant encore entendu que la recherche, dans ce domaine, immobilise aussi des investissements importants.

Bref, le tir hors service, dont on commence à rappeler les mérites, est monté dans le train de nouveaux problèmes. Juridiques et commerciaux! C'est une preuve de plus de sa santé.

On a maintenant admis que nos sociétés de tir comprendraient des membres A (à part entière si l'on veut) et des membres B (qui n'exécuteront que les exercices fédéraux, soit le tir militaire et le tir en campagne). On a aussi admis, en corollaire, que les derniers nommés ne sauraient en aucun cas jouir des mêmes droits, au sein de la société, que les premiers. Jusqu'à maintenant, en tout cas, les tireurs « obligatoires » — les fameux « Musschützen » d'outre-Sarine — possédaient les mêmes droits que leurs autres frères d'armes. Il ne saurait en être toujours ainsi, du moment que l'on entend distinguer, dans notre sport national, deux catégories de « pratiquants ». Le comité central de la SSC partage largement cet avis et il ne l'a pas caché.

Le problème déborde du reste de son cadre purement juridique si l'on sait que la Confédération envisage de subventionner davantage encore l'organisation des tirs militaires en prenant à sa charge, par exemple et comme on le dit parfois, la cotisation des soldats as-

L. N.



football

En match amical, jeudi soir

Neuchâtel Xamax trop nettement battu

Mais Grasshoppers a laissé une grande impression

NEUCHÂTEL XAMAX - GRASSHOPPERS 0-4 (0-3)
MARQUEURS: Elsener 16me; Citherlet (penalty) 18me; Noventa 42me; Olhauser 51me.

NEUCHÂTEL XAMAX: Rickli; Claude, Richard, Blusch, Kroemer; Steiger, Chianducci; Bonny, Armando, Mathez, Rub. Entraîneur: Mantula.

GRASSHOPPERS: Berbig; Montandon, T. Niggli, Citherlet, H. Niggli; Dimmeler, « Bigi » Meyer, Olhauser; Noventa, P. Meier, Elsener. Entraîneur: Hussy.

ARBITRE: M. Despland, d'Yverdon, excellent.

NOTES: Stade de la Maladière. Terrain glissant mais en parfait état. Fort vent soufflant par intermittences. 1800 spectateurs. Neuchâtel Xamax se présente sans Mantoan mais avec le Brésilien Armando. Grasshoppers est privé de Deck (malade), Schneebeger (blessé) et Winiger (congé). A la mi-temps, Mantoan et Traber remplacent Chianducci et Rub; Mantoan évoluera en défense, bien sûr, tandis que Blusch « montera d'un cran ». Chez les Zuricois, Staudenmann, Groebli et Becker remplacent, respectivement, H. Niggli, « Bigi » Meyer et Noventa.

A la 18me minute, Richard commet une faute sur Peter Meier, dans les « seize mètres » neuchâtelois. C'est un penalty que Citherlet transforme non sans que Rickli eût renvoyé la balle lors du premier tir. A la 73me, T. Niggli renvoie de la ligne du but un tir « lobé » de Armando. Coups de coin: 8-6 (4-3).

DES QUALITÉS MAIS

Il a suffi d'un changement dans sa ligne d'attaque pour que Neuchâtel Xamax perde sa belle ordonnance et, naturellement, son efficacité. La modification, il est vrai, était d'importance. Pour juger de l'exacte valeur du Brésilien Armando, Mantula l'avait placé au poste d'avant-centre et il avait confié l'aile gauche à Rub. Si Rub s'est révélé un piètre ailier — ce qui était à prévoir — l'avant-centre Armando a laissé tout le monde sur sa faim, à l'exception de Citherlet, qui, normalement commis à sa surveillance, a pu passer sa soirée à attaquer le camp neuchâtelois!

Le Jurassien a laissé au minuscule « libero » Thomas Niggli le soin de neutraliser le Brésilien à la stature pourtant impressionnante. Nul de la tête en dépit de ses 185 centimètres, n'usant,

de surcroît, que de son pied gauche (lequel n'a, d'ailleurs, décoché aucun tir hormis des coups francs), évoluant, enfin, dans une position généralement trop repliée, Armando a fait une fois de plus la démonstration qu'un joueur grand n'est pas nécessairement un grand joueur. Que ce garçon ait des qualités, c'est indéniable. Il possède la souplesse naturelle des gens de couleur, et ses rares actions menées sur l'aile gauche ont laissé paraître une aisance certaine. Mais il n'apporte rien à l'équipe neuchâteloise, qui jouait mieux sans lui. Ripamonti aurait été deux fois plus utile. Mais il est trop petit, ce Ripamonti; il est aussi petit que Potier et Abegglen. Tandis qu'Armando...

IMPRUDENCES

Parlons du match. Il est indéniable qu'il a été faussé par l'examen du Brésilien. La composition de la défense de la première mi-temps a aussi joué un mauvais tour aux Neuchâtelois. Richard et Blusch, qui en formaient la charnière, se sont tous deux laissés attirer par le jeu. Ainsi, l'élémentaire prudence n'a-t-elle pas toujours régné. Ce défaut, qui aurait sans doute passé inaperçu face à une équipe de ligue B, a été admirablement exploité par Grasshoppers dont les contre-offensives, emmenées par Citherlet et le brillant Olhauser et conclues par le vélocé Elsener ou par Noventa, ont pris le malheureux Rickli au dépourvu.

A la mi-temps, Grasshoppers menait par 3-0 sans avoir affiché une domination territoriale marquée. Sa seule faculté de se défendre en supériorité numérique et d'attaquer... de la même façon lui valait cet avantage, comme l'incapacité des avants neuchâtelois à concrétiser leurs offensives pourtant nombreuses.

PLUS DE STABILITÉ

Un quatrième but, réussi par Olhauser au début de la seconde mi-temps au terme d'une brillante action conduite de concert avec Elsener, a « désamorcé » totalement la rencontre. Les Neuchâtelois n'en ont pas moins continué de produire de gros efforts, afin de marquer au moins le but de l'honneur. Avec Traber à l'aile gauche, Blusch au centre du terrain et Mantoan replacé prudemment en défense, Neuchâtel Xamax a retrouvé un peu de stabilité mais, appuyée sur l'excellent gardien Berbig, la défense zuricoise a fait front (avec un peu de chance parfois) aux assauts locaux. Staudenmann s'est même permis sur le flanc gauche, des incursions extrêmement dangereuses pour la

défense neuchâteloise. Les Bonny, Mathez, Steiger et Blusch ont, toutefois, été mal payés. Un but, voire deux, auraient dû récompenser leur ténacité et leur constance dans l'effort.

L'AISANCE DE G.C.

Le résultat ne reflète pas l'évolution de la partie. Il est véritablement trop sévère pour Neuchâtel Xamax. Cependant, relevons que Grasshoppers a laissé, à la Maladière, une très forte impression. Il nous a rappelé Sion, en plus fin, en plus rapide aussi. Si Peter Meier manque encore les buts les plus faciles à réussir, les « ratés » sont infiniment rares dans cette formation au football raffiné.

Aisance, voilà le mot qui traduit le mieux le sentiment laissé par l'équipe de Hussy. Il est vrai qu'en première mi-temps, Neuchâtel Xamax lui a considérablement facilité la tâche...

F. PAHUD



UNE SEULE FOIS. — Armando (deuxième depuis la droite) a mis une seule fois le gardien Berbig en difficulté, au cours de cette action justement. Levée par-dessus le gardien, la balle a, cependant, été repoussée par T. Niggli (3).

(Avipress - J.-P. Baillon)

Au Locle, pour le championnat de 1ère ligue Nyon sera particulièrement redoutable

Avec le partage obtenu, mercredi soir, au Val-de-Ruz, les Loclois ont sauvé l'essentiel. Toutefois, en analysant le déroulement de la partie, on peut se demander si les hommes de Francis Favre n'ont pas gâché une excellente occasion de remporter l'enjeu complet.

Durant près d'une heure, ils avaient, en face d'eux, comme ultime rempart, un gardien blessé qui éprouvait les plus grandes difficultés à se mouvoir dans sa cage. Comment, dès lors, ne pas avoir profité de cette chance en tirant plus souvent dans la direction du but adverse? Par manque de sang-froid, par précipitation et par absence de discipline aussi, les Loclois n'ont pas su tirer profit de cette situation favorable.

La page est tournée. Il faudra redoubler de prudence lors des prochaines rencontres afin d'éviter de nouvelles déconvenues.

TACHE ARDUE

Les Montagnards ne bénéficieront donc pas de la trêve pascale. L'impérieuse né-

cessité de se mettre à jour avec le calendrier les oblige à rechausser les souliers à crampons cet après-midi déjà. Le visiteur attendu au stade des Jeannerets (Nyon) posera sans doute de sérieux problèmes aux Neuchâtelois. Possédant encore une chance de participer aux finales, les hommes de Georgy ne doivent plus commettre de faux pas. C'est donc une équipe découragée et désireuse de s'imposer que les Loclois trouveront en face d'eux.

La tâche s'annonce particulièrement difficile. Cependant, l'exploit demeure possible pour les Montagnards. En abordant cette rencontre avec calme et décontraction, conscients de leurs possibilités, les hommes de Favre sont capables d'améliorer encore leur position. Souhaitons que la fatigue due au match de mercredi ne diminue pas trop le rendement de l'équipe, qui devrait s'aligner dans la même formation, à moins que Veya, légèrement blessé ne puisse pas jouer.

P.M.

Une place au soleil pour les « sans grade »

Victoires des favoris en II^e ligue

Couvet - La Sagne 2-1 (1-1)
COUVEY: Walther; Guye, Clément, Sairev (Balmelli), Gentil; Bachmann, Salvi, Garcia; Vauthier, Camozzi, Righetti. Entraîneur: Münger.

LA SAGNE: Paltenghi; Luthi, Martinier, Schnell, Cassis II; Perret, Reichenbach; Jeannin, Cassis I, Kolonoviz, Balmer. Entraîneur: Perret.

ARBITRE: M. H.-U. Frehner, de Wunnwil.

BUTS: pour Couvet: Vauthier (2); pour La Sagne: Cassis I.

Ce match, joué jeudi soir sous des rafales de neige, n'a pas atteint des sommets techniques, mais l'engagement physique a été total. Privée de ses deux arrière-centraux (Fabrizio et Rothenbuhler), la défense covassonne a manqué de sûreté en début de rencontre, ce qui s'est traduit par

un but des Sagnards à la 5me minute déjà. Vauthier a égalisé à 30 secondes de la mi-temps. Après leur seconde réussite, survenue à un quart d'heure de la fin du match, les Covassons ont dû repousser les assauts de Perret et de ses camarades, bien maladroits dans la phase terminale de leurs offensives.

F.J.

Saint-Imier - Le Parc 5-1 (2-0)
SAINT-IMIER: Bourquin; Venzin (Schaffroth), Leuba, Gut, Gigon; Elia, Doutaz; Wittmer (Kernen), Gerber, Morandi, Boichat. Entraîneur: Donzè.

LE PARC: Benoit; Pfister (Burri), Romano, M. Boillat, Gaillet; Bristo, J.-P. Boillat, Cache (Gaillard); Frey, Wintebach Cassoli. Entraîneur: Jacot.

BUTS: pour Saint-Imier: Gerber (2), Doutaz, Boichat et Kernen; Le Parc: Burri.

ARBITRE: M. Janer, d'Yverdon. Rencontre dont les antagonistes luttaient pour des objectifs totalement différents. D'emblée, on s'est rendu compte que le courage et la volonté des Parcien ne seraient pas des atouts suffisants pour contrarier l'équipe locale. Après l'ouverture de la marque à la 13me minute, Saint-Imier a quelque peu piétiné, ses attaques manquant de réussite et le gardien Benoit faisant le reste. Peu avant la mi-temps, le portier neuchâtelois s'est laissé surprendre d'un tir d'une vingtaine de mètres, dans la lucarne. Les Imériens ont creusé l'écart aussitôt après la pause, leurs visiteurs ayant alors probablement brûlé toutes leurs cartouches.

L. B.

Le groupement des arbitres jurassiens demande le boycottage du F.-C. Vicques

Dernièrement dans le Jura bernois, a eu lieu un match de troisième ligue opposant les équipes voisines de Vicques et Mervelet. Remporté par Mervelet (1-0), ce match était dirigé par un arbitre bernois, M. Ducommun, avocat à la direction générale des P.T.T. Après la partie, un joueur de Vicques mécontent de l'arbitrage a frappé « l'homme en noir » avec ses souliers à crampons!

Dans une lettre adressée à tous ses membres, le groupement des arbitres du Jura, soucieux de faire respecter au mieux la délicate fonction qui est la leur, propose que les arbitres du groupement refusent systématiquement de diriger les matches dans lesquels sont engagés les équipes du F.-C. Vicques, jusqu'à la fin du présent championnat.

Estimant qu'il faut s'unir pour éviter la répétition d'un pareil incident, le groupement compte sur la solidarité de ses membres.

Un nouvel adversaire pour les juniors suisses

Après l'Angleterre, l'Islande sera le deuxième adversaire des Suisses lors du tournoi pour juniors de l'UEFA qui aura lieu en Italie, du 31 mai au 6 juin. Les Islandais se sont qualifiés pour le tour final sur le score total de 3-2 après avoir battu le Luxembourg 2-0 à domicile. La quatrième formation du groupe 3 sera celle qui terminera en tête de la poule éliminatoire réunissant la Belgique, le Portugal et l'Espagne.

● A Lausanne, la deuxième demi-finale de la Coupe de Suisse des jeunes 1972 A VU LA VICTOIRE DE Berne-Nord devant le Valais. Les Jurassiens se sont imposés par 2-1.

La finale opposera Berne-Nord à celle de la Suisse du Nord-Ouest.

'Une initiative sympathique

Le comité directeur de Neuchâtel Xamax a décidé d'inviter, dorénavant, aux matches de sa première équipe, des personnes qui, pour un motif ou un autre, n'auraient guère la possibilité de s'offrir ce plaisir. Ainsi, samedi, pour la venue de Grasshoppers, Neuchâtel Xamax avait-il adressé son invitation aux pensionnaires de la Maison de vieillards des Charmettes. Pour le match de championnat de samedi prochain, contre Bellinzzone, ce sont les employés des hôpitaux de la ville qui bénéficieront de la généreuse initiative de Neuchâtel Xamax.

cyclisme

Dierickx surprenant vainqueur de la Flèche wallonne

Les sulteurs de la 37me Flèche wallonne, qui, pendant longtemps, avaient assisté à une course dure, impitoyable mais peu spectaculaire, s'étaient pris à rêver: quatre hommes, deux Belges (Merckx et Verbeek), et deux Français (Guimard et Poulidor), venaient de rejoindre Pintens enfilé depuis le 210me kilomètre. La victoire de l'un ou l'autre de ces quatre champions eût satisfait la majorité et les Français pouvaient croire qu'enfin, l'un des leurs allait remporter une grande course classique courue en ligne. Guimard, en effet, paraissait très fringant et son action et celle de ses compagnons de route avaient interdit le retour de Godefoot, qui, distancé dans le « mur » de Thuin, avait dû momentanément s'incliner. Mais, d'une part, la mauvaise entente des quatre premiers, et, d'autre part, la présence de certaines, voitures firent qu'un regroupement partiel s'opéra à 9 kilomètres du but et que revinrent sur les premiers Dierickx, van Springel, Godefoot, Planckaert, Rosiers, Bellone et Francesco Moser.

DIERICKX MALIN

Immédiatement, Dierickx, mettant à profit le marquage qui sévissait entre les favoris, démarra et, comme devait l'indiquer Poulidor, nul n'engagea vraiment la poursuite. Gratifié de 25" d'avance à 5 kilomètres de la ligne d'arrivée, Dierickx franchit celle-ci avec 1'10" d'avance sur Merckx qui, au sprint, s'assura la deuxième place

volleyball

Suissesses sixièmes

Les Suissesses ont finalement pris la sixième place du Tournoi de l'Occident, à Osnabrück (RFA). Après avoir remporté deux victoires, elles se sont inclinées lors de leur dernier match contre l'Italie qui s'est imposée par 3-1. (6-15, 15-11 15-3, 15-3). Classement pour les places 5 à 8: 5. Italie, 6 points; 6. Suisse, 4; 7. Espagne 2; 8. Danemark, 0.

Suisses derniers

L'équipe nationale masculine, quant à elle a subi sa deuxième défaite dans le cadre de la coupe « Primavera », à Naples. Elle s'est en effet inclinée devant la Hollande, par 3-0 (15-6 15-10 15-9) et a ainsi terminé au dernier rang de sa poule éliminatoire.

escrime

Michel Poffet finaliste au fleuret!

Alors que la plupart de ses espoirs se reportaient sur l'épée, le Chaux-de-Fonnier Michel Poffet a créé l'une des premières surprises des 24mes championnats du monde juniors qui viennent de débiter à Buenos-Aires en se qualifiant pour la poule finale du fleuret. Le jeune Chaux-de-Fonnier (16 ans), qui s'était déjà brillamment illustré il y a deux semaines en prenant la deuxième place, derrière l'Allemand Hehn du tournoi de Berne comptant pour la Coupe du monde à l'épée, a terminé en tête de son groupe avec 2 victoires et une défaite.

GRANDE SATISFACTION

Les Russes ont été les grands battus de cette première journée en ne parvenant à qualifier aucun tireur pour le tour final. Par contre, les Européens de l'Ouest ont surpris en bien, en particulier le Français Frédéric Pietruska, médaillé de bronze lors des derniers championnats du monde juniors. Ce dernier lutta pour le titre en compagnie de l'Allemand Bellone, du Polonais Widera, et de l'Allemand de l'Ouest Behr, de l'Anglais Bruniges et de Michel Poffet, qui

hockey sur roulettes

Olthoff bourreau de la Suisse

La Coupe des nations de renkhockey, qui a débuté hier à Montreux, a donné les résultats suivants: Portugal-Allemagne 7-1 (3-1), Espagne-Italie 3-0 (1-0), Suisse-Hollande 6-7 (5-1).

Championne du monde, l'Espagne a d'emblée dévoilé son intention face à l'une des meilleures équipes du tournoi. Les Transalpins, pleins de bonnes intentions, n'ont rien pu faire face à des Iyériques qui ont tout à fait justifié leurs ambitions.

UN CERTAIN OLTHOFF

Les Suisses, eux, se rappelleront sans doute encore longtemps d'un certain Olthoff. La vedette de l'équipe hollandaise s'est, en effet, fait leur bourreau alors que les hockeyeurs helvétiques (le HC Montreux) menaient par 5-1. Olthoff s'est payé le luxe de réussir six des sept buts hollandais, dont cinq après la pause! A noter

Surprise aux championnats du monde juniors

cette première journée, pour la plus grande joie de Me Vaugnot, l'entraîneur national, et du responsable des juniors Marcus Leyrer (Lucerne). Ils se sont tous qualifiés pour les quarts de finale: Patrice Gaille avec 4 victoires, Jean-Blaise Evéquoz avec 3 victoires et Michel Poffet avec 2 victoires. Neanmoins, Gaille (2 victoires) et Evéquoz (1) devaient échouer à ce stade alors que Poffet se montrait plus heureux et poursuivait la compétition, parvenant à se qualifier pour l'ultime tour.

REMARQUABLE

37 tireurs participèrent au premier tour. 24 d'entre eux accédèrent aux quarts de finale divisés en 4 groupes de six. Ces poules qualifièrent les 12 demi-finalistes qui furent, à leur tour, répartis en 3 groupes. C'est en sortant vainqueur du groupe 3 que Poffet a obtenu le droit de participer à la finale. Sa performance est d'autant plus remarquable qu'il a battu, dans son groupe, le Britannique Eames par 5-0 et le Polonais Widera par 5-1. Il devait, par contre, s'incliner devant le Soviétique Kutscher (5-2) mais cette défaite ne remettait pas en question sa qualification.

ET LES AUTRES ?

Outre Poffet, tous les concurrents helvétiques se sont bien comportés au cours de

gymnastique

L'équipe suisse pour Potsdam

L'entraîneur national Jack Gunthard a procédé à la sélection de l'équipe suisse qui rencontrera l'Allemagne de l'Est, en match international, les 1er et 2 mai, à Potsdam. Voici cette sélection:

Arnaboldi, Bachmann, Bretscher, Gaille, Giess, Schnyder et Vock.

D'autre part, un changement a été apporté dans la composition de la sélection helvétique pour les championnats d'Europe (12-13 mai à Grenoble). C'est ainsi que Reinhold Schnyder remplacera Renato Giess. Le jeune Valaisain (19 ans) accompagnera Gaille, Bretscher et Arnaboldi.

boxe

Un champion du monde conserve sa couronne

Le Japonais Koichi Wajima, champion du monde des poids super-welters a conservé son titre à Osaka, en battant de peu aux points en 15 reprises, son compatriote Ryu Sorimachi. La rencontre s'est déroulée devant 10.000 spectateurs. C'est la quatrième fois que Wajima résiste aux assauts de ses « challengers ». Malgré la réputation de deux boxeurs, qui passent pour être des spécialistes du k.o., le combat n'a pas été écourté.

A l'étranger

La Suisse est avertie La Turquie bat nettement la Bulgarie

La Suisse est avertie. Trois semaines avant de rencontrer l'équipe helvétique à Bâle, pour le compte du tour préliminaire de la Coupe du monde, la Turquie affiche une forme excellente. Elle en a administré la preuve à Izmir où, devant 60.000 spectateurs, elle a battu la Bulgarie par 5-2 (1-1), en match comptant pour la Coupe des Balkans.

C'est la première fois depuis 1927 que les footballeurs turcs parviennent à prendre la mesure de leurs voisins. La marque a été ouverte à la 7me minute déjà par Mehmet II, mais une demi-heure plus tard Panov est parvenu à égaliser. Les Turcs ont repris l'avantage par la suite, grâce à Metin, mais Milanov, nouveau venu en équipe de Bulgarie, a encore une fois remis les deux formations à égalité.

La décision est survenue grâce à un exploit de Cemil, qui a réussi un « hat trick » spectaculaire. Quelque peu désemparés, les Bulgares n'ont alors pas trouvé les ressources nécessaires pour répliquer.

Joueurs suspendus en coupe d'Europe

A l'issue des matches aller des demi-finales des trois coupes européennes, l'Union européenne de football (UEFA), dont le siège est à Berne, a suspendu cinq joueurs dont le Hollandais Van den Kerkhoff. Celui-ci devra rester sur la touche durant trois matches de coupe de l'UEFA et payer une amende de 1000 francs en raison de son expulsion lors de la rencontre Borussia Moenchengladbach-Twente Enschede. L'UEFA a également infligé deux matches de suspension au Britannique Clarke, qui avait été expulsé du terrain à l'occasion de la rencontre de Coupe de l'UEFA Hajduk Split-Leeds United. Keizer (Ajax Amsterdam), McFarland (Derby County) et Gemmell (Derby County), qui avaient écopé d'un deuxième avertissement, ne pourront jouer les matches retour de la Coupe d'Europe des clubs champions mercredi, contre Real Madrid et Juventus Turin.

ANGLETERRE. — Championnat de Ire division: Crystal Palace - Leicester City 0-1; West Ham United - Southampton 4-3. ALLEMAGNE. — Quart de finale de la coupe, match retour: Kaiserslautern - Borussia Moenchengladbach 1-3 (0-2). Vainqueur 2-1 à l'aller, Borussia Moenchengladbach est qualifié pour les demi-finales.

A 9 km. de l'arrivée, un fort quatuor le précédait

Dierickx surprenant vainqueur de la Flèche wallonne

devant Verbeek, Planckaert, Pintens, Guimard qui s'était fait enfermer quand le sprint fut lancé — et Godefoot. Guimard, dont les Belges se sont incontestablement méfiés, et se sont bien gardés de lui faciliter la tâche, était passé très près du grand succès. Il était très visiblement déçu à sa descente de vélo, de même que son coéquipier Poulidor.

NOMBREUSES ÉLIMINATIONS

Les Belges ont donc encore gagné. Dierickx, le lauréat, est un coureur de réelle valeur qui n'a que 26 ans et demi et qui est professionnel depuis 1969. Il compte de nombreux succès à son palmarès, mais, dans les grandes classiques, il avait dû se contenter de deuxième places, notamment dans le Tour des Flandres et dans Paris-Froubaix, en 1972.

Cette épreuve, dont la conclusion ne saurait satisfaire la majorité, est un déroulement également quelque peu décevant. Entamée sous une chute de neige qui élimina plus de 60 coureurs en l'espace de trois quarts d'heure, la 37me Flèche wallonne fut en réalité une longue et dure course par élimination. Elle ne s'anima qu'au 110me kilomètre, lorsque l'Italien Rota démarra, entraînant avec lui de Schoenmaeker, Kuiper et Doyen. Entre ces

quatre coureurs, l'entente ne régna jamais. L'Italien, le plus actif, paya ses efforts dans la côte d'Auvérais, où il dut mettre pied à terre. De Schoenmaeker s'inclina à Gosselies (192me km) et les deux autres dix kilomètres plus loin.

PINTENS EST REJOINT

C'est à ce moment que Guimard apparut aux avant-postes. A 40 kilomètres du but, il démarra avec Dierickx et Pintens. Le peloton réagit, Guimard insista avec Pintens, puis laissa filer le Belge. Ces actions avaient provoqué le lâchage de nombreux coureurs et, derrière Pintens, on ne trouvait plus, alors, que 20 concurrents.

Pintens, seul en tête, faisait preuve de beaucoup de conviction et, à dix kilomètres de l'arrivée, il avait 40" d'avance. Derrière lui, le groupe des poursuivants s'était encore aminci et au « mur » de Thuin, une côte très raide et mal pavée, Merckx, Verbeek, Guimard et Poulidor affirmaient leur supériorité. Il était clair, alors, que les meilleurs s'étaient dégaîsés. Ils « absorbèrent » Pintens à 13 kilomètres de l'arrivée.

GUIMARD INQUIÉTANT

Mais il semble bien que la présence de Guimard inquiétait trop Merckx et Ver-

Liège-Bastogne-Liège pour Merckx ?

Pour la majorité des champions s'achèvera, demain, la semaine la plus chargée du calendrier international: après avoir couru Paris-Roubaix, il y a huit jours et la Flèche wallonne jeudi, ils s'aligneront dans Liège-Bastogne-Liège. Ainsi, en une semaine, auront été courues les trois dernières classiques printanières qui représentent un total de 750 kilomètres, ce qui ne va pas sans nuire aux épreuves ardennaises, car un certain nombre de concurrents manquent incontestablement de fraîcheur athlétique.

PARCOURS DUR

C'est ainsi que la Flèche wallonne, avant d'offrir un final assez extraordinaire, fut pendant longtemps une course par élimination, dure mais monotone. Le risque d'en aller de même demain, surtout si, une fois de plus, les conditions atmosphériques sont défavorables, est évident. Liège-Bastogne-Liège est la troisième des courses belges. Elle a été organisée pour la première fois en 1892. C'est également l'une des plus belles épreuves, qui ne peut convenir qu'à des coureurs en grande con-

dition physique, car les côtes qui jalonnent le parcours sont longues. Dans ses sommets, les meilleurs peuvent plus aisément s'imposer et Merckx, à trois reprises ces dernières années, en a fait la démonstration.

ABSENTS DE MARQUE

Dans cette course, qui se déroulera sur un itinéraire quelque peu modifié et raccourci (230 kilomètres), les principaux protagonistes de la Flèche wallonne se trouveront aux prises. Un absent de marque, toutefois: Guimard, qui est resté en France afin de participer à des courses sur piste et à des critères. L'espoir italien Francesco Moser ne sera pas non plus.

Comme toujours, le favori logique est Eddy Merckx, qui a déjà gagné Liège-Bastogne-Liège en 1969, 1971 et 1972 et qui désire sans aucun doute aller au Tour d'Espagne nanti d'une nouvelle grande victoire. Il lui faudra, toutefois, être dans un grand jour car Poulidor a prouvé qu'il était encore très fort, tout comme Verbeek, Pintens et Dierickx, peut-être enfin devenu ambitieux.

Meubles de style

Salon de l'ameublement

GENÈVE
(Palais des expositions)
du 5 au 13 mai 1973, de 14 à 22 h

GRANDE EXPOSITION DE MEUBLES DE STYLE

Visitez notre stand No 39
Salons - Salles à manger
Chambres à coucher

4 modèles de parois d'éléments
(plus de 100 possibilités)
Acheter chez le fabricant
c'est réaliser une économie!

Ch. Gaudard
1700 FRIBOURG
Route des Alpes 5 Tel. (037) 221234

A 100 m, un **perrier** vous attend dans une guinguette.

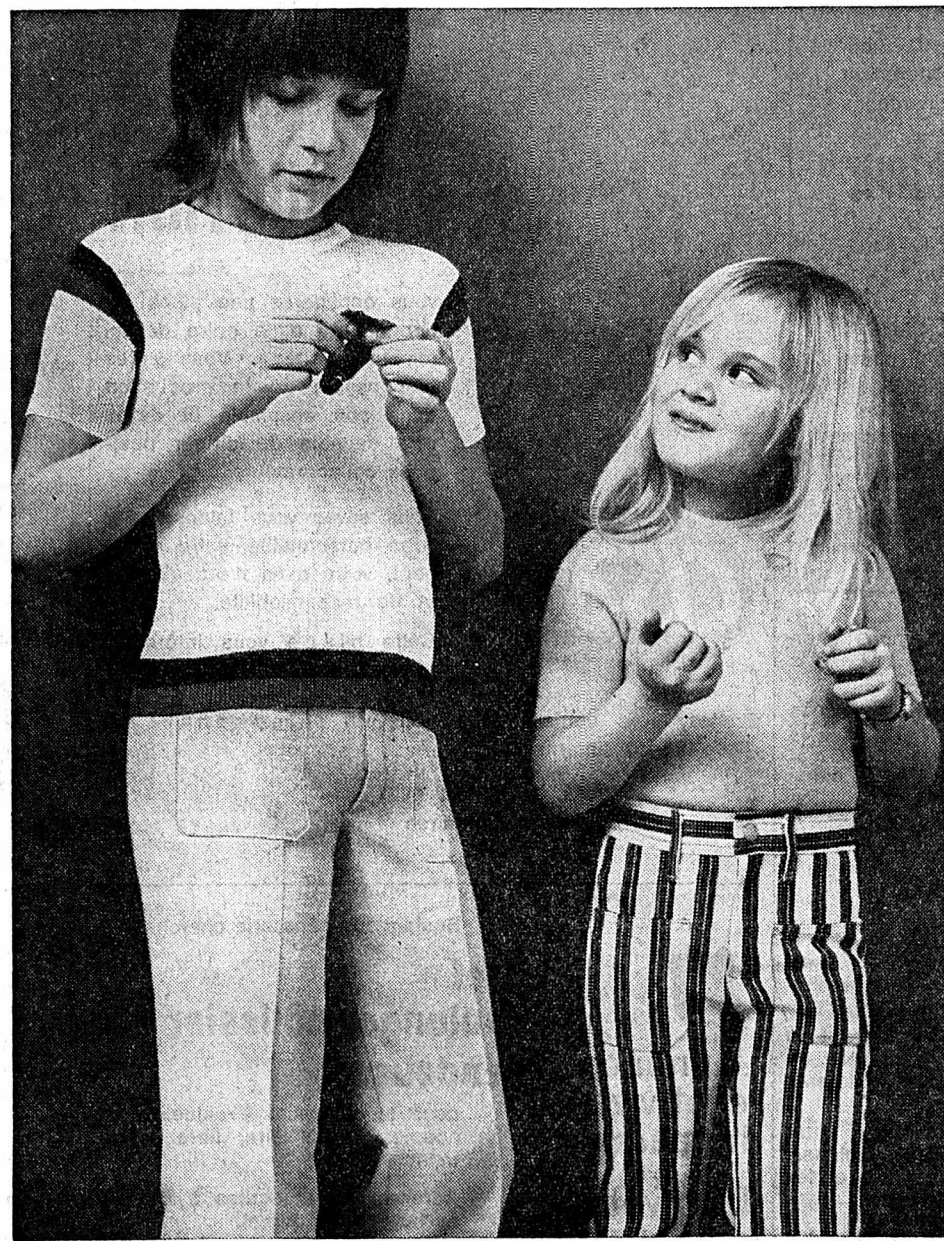
perrier 100% naturelle.

Quand vous prenez la route, buvez plutôt du **perrier**

perrier
Eau minérale gazeuse naturelle

Gonset

0651/54. 34/35.1.73



Les jeans, vous connaissez... les enfants ne peuvent s'en passer! Vous ne pouvez les en priver. Filles et garçons seront ravis et puis, avec des pulls nouveaux, ça change, surtout à ces prix!

Pulls fille ou garçon, acryl uni ou garniture à rayures, blanc, jaune, marine, orange, rouge, tailles 4 à 14 ans 4 ans 9.- + 1.- par 2 ans

Jeans coton fond blanc rayures oranges, vertes ou grisette beige, bleue, jaune, tailles 4 à 14 ans 4 ans 13.- + 1.- par 2 ans

Pull **9.-** Jean **13.-**

SAINT-BLAISE
Ruelle du Lac
TÉL. 33 55 22

telemo

magnifiques occasions

TÉLÉVISEURS

LOEWE-OPTA 5 N. 59 cm	Fr. 350.-
LOEWE-OPTA 5 N. 65 cm	Fr. 550.-
PHILIPS 5 N. 59 cm	Fr. 400.-
PHILIPS 5 N. 59 cm	Fr. 350.-
MÉDIATOR 5 N. 65 cm	Fr. 500.-
MÉDIATOR 4 N. 59 cm	Fr. 150.-
MÉDIATOR 5 N. 59 cm	Fr. 300.-
MÉDIATOR 4 N. 59 cm	Fr. 200.-
BLAUPUNKT 5 N. 59 cm	Fr. 500.-
SABA 1 N. + UHF 59 cm	Fr. 250.-

Bellaria (Adriatique) HOTEL GIOIELLA

premier ordre, près de la mer - Chaque chambre avec douche, W.-C., balcon et téléphone - Garage - Ascenseur - Excellente cuisine du patron - Prix très modérés.

Ecrivez-nous pour tous renseignements ou téléphonez à Lausanne: No 26 38 44.

Beau choix de cartes de visite à l'imprimerie de ce journal

Machines à laver le linge - laver la vaisselle Frigo, Cuisinières Congelateurs Aspirateurs de la plus grande maison spécialisée

Machines d'exposition provenant de la

FOIRE DE BALE et de nos magasins:

Garantie à neuf! Vente au rabais jusqu'à

40%

LES MEILLEURES MARQUES! - livraison et raccordement - conseils neutres - service dans tous les cantons - location-vente. La plus grande maison spécialisée en Suisse.

Ing. dipl. EPF **FUST SA BIENNE**
28, rue de la Plaanke
Tél. 032 6 66 41
Berne-Bâle-Olten Winterthur-Zürich Uzwil-St-Gall

Céillets pendants des Grisons

Incomparablement grands et pleins, plantes fortes en toutes couleurs, la pièce Fr. 3.-

GÉRANIUMS jeunes plantes fortes « Belle de Granges » et d'autres sortes de qualité, rouge éclatant et avec beaucoup de fleurs, la pièce Fr. 1.50.

Géraniums rouge bordeaux abondamment garnis, la pièce Fr. 2.-

Marguerites perpétuellement en fleurs en blanc et jaune, la pièce Fr. 1.50.

Jardinge d'expédition Muller, 9501 Wuppenau (TG)

pianos

pianos à queue

orgue

Achetez ou louez à prix avantageux dans le magasin spécialisé avec le plus grand choix et longue expérience. Service d'accordage et de réparation dans toute la Suisse. Salle de pianos + pianos à queue G. Heutschi Sprünglistrasse 2 (Egghöli) 3000 Berne. Tél. (031) 44 10 82.

AUTO ÉCOLE
Français - Allemand
G. ULRICH
bureau 25 66 77
domicile 41 33 51

Maculature en vente au bureau du journal

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance.

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A vendre
MOTEUR 2 CV. Tél. 42 20 53.
CHAT SIAMOIS, 100 fr. Tél. 41 28 98.

300 A 400 LIVRES POLICIERS, de première main, 1 fr. la pièce. Tél. (024) 61 29 72, à midi.

6 BEAUX CANICHES noirs, pure race, 10 semaines, 250 fr. pièce. Tél. (038) 61 17 44.

MEUBLE RADIO tourne-disque, très bon état. Tél. (038) 61 17 44.

VOILIER à cabine, 4 couchettes, longueur 5 m 50, bon état. Tél. (037) 77 14 25.

CHAMBRE A COUCHER noyer, 800 fr.; salon rouge: 1 divan, deux fauteuils, 1 plafonnier, 350 fr., le tout en parfait état. Téléphone (032) 83 13 38.

URGENT! A enlever sur place un grand garage démontable, en éternit, env. 7 m x 3 m. Tél. 31 15 14, aux heures des repas.

ROBE DE MARIEE, modèle Pronuptia, capeline, accessoires, taille 40-42. Tél. 24 71 57, heures des repas.

VELO DE GARÇON (12 ans), 3 vitesses, bon état. Tél. 31 37 06.

CHAMBRE A COUCHER. Tél. 25 31 72.

LIT D'ENFANT 75 x 145 cm, avec matelas mousse, 60 fr. Tél. 31 65 01.

PIANO ANCIEN. Tél. 41 13 62, heures des repas.

1 BERCEAU AVEC LITERIE complète; 1 poussette; 1 lit 2 places, pliable. Téléphone (038) 51 14 54, de 8 h à 13 heures.

VELOMOTEUR Condor-Puch, excellent état. Prix à convenir. Tél. 24 05 81, dès 19 heures.

ROBE DE MARIEE avec accessoires, taille 38-40. Prix intéressant. Tél. (038) 42 38 31, le soir.

Demands à louer
ETUDIANT cherche studio au centre. Téléphone 25 13 24.

APPARTEMENT de 2 1/2 ou 3 pièces, à Neuchâtel. Tél. (032) 83 36 14.

A louer
ZERMATT (à côté du télésiège), studio tout confort, 2 lits, terrasse, vue du Gervin, libre mai, juin, 1re moitié de juillet, 500 fr. par mois. Tél. (038) 25 01 58.

HAUT DE LA VILLE, logement meublé, 2 pièces, cuisine, douche, jardin, 320 fr. à couple ou personne seule. Adresser offres écrites à EB 1046 au bureau du journal.

A PESEUX, pour le 1er août 1973, logement meublé de 2 chambres dont une grande et une plus petite, grand vestibule, salle de bains, chauffage et eau chaude généraux. Cuisine équipée, linge, vaisselle. Adresser offres écrites à DA 1045 au bureau du journal.

BEVAIX, studio meublé, tout confort, cuisine, douche. Tél. 270 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à CZ 1044 au bureau du journal.

APPARTEMENT 3 PIECES, grand balcon, confort, en ville, 390 fr. + charges. Adresser offres écrites à 214-943 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2 PIECES, balcon, confort, en ville, 320 fr. + charges. Adresser offres écrites à 214-944 au bureau du journal.

A SAINT-BLAISE, grand garage chauffé, électricité, eau courante, dès 1er mai. Téléphone 33 53 63.

COLOMBIER, 2 chambres contiguës indépendantes, 150 fr. et 160 fr., et une chambre indépendante 170 fr. Tél. 41 13 62, heures repas.

2 PIECES, dès mi-juin, en ville. Gratuit (mais entretien et nettoyages de bureaux). Tél. 25 33 36.

ITALIE PESCARA, du 29 juillet au 18 août 1973, du 19 août au 8 septembre, du 9 septembre au 29 septembre, appartement moderne, 2 chambres + grande cuisine + bains. Pour trois semaines; 150.000 liras. Tél. 42 14 40.

VACANCES GRAND CONFORT, A VERBIER, appartement 4 1/2 pièces, 6 à 9 lits, 2 salles de bains, vaste séjour avec cheminée, cuisine-bloc, etc., à 2 minutes du centre. Mai, juin, septembre, octobre: 350 fr. par semaine. Juillet 450 fr. Tél. 42 16 35.

A LA COUDRE, appartement 4 pièces, avec confort, vue splendide, pour le 24 mai ou à convenir, 680 fr., charges comprises. Adresser offres écrites à BX 1033 au bureau du journal.

APPARTEMENT 2 CHAMBRES, mi-confort. Prix modéré. Adresser offres écrites à 214-942 au bureau du journal.

STUDIO MEUBLE au centre de Pesieux. Tél. 31 66 98, après 20 heures.

CHAMBRE NON MEUBLEE, quartier Vausoyon, à étudiant (e). Adresser offres écrites à AW 1032 au bureau du journal.

Demands à acheter
VELO garçon 12 à 14 ans. Offres: tél. Coop (038) 53 24 10.

PIANO D'OCCASION. Tél. 41 13 62, heures des repas.

CHEVAUX DE BOIS, jouets anciens, trains à clé, tous jouets jusqu'à 1930, chambres de poupées, vieilles voitures même en mauvais état sont recherchés pour collection. Nous remercions d'avance toute offre. Ecrire à Arts Anciens, 2022 Bevaix.

Offres d'emplois
BERGER est demandé, pour cause imprévue, sur pâturage du Jura neuchâtelois, pour la garde de 65 génisses environ. Fritz Greillat, 2207 Colfrane, tél. (038) 57 13 13.

ON DEMANDE UNE EMPLOYEE de maison, pour aider au ménage, (3 personnes) 5 matins par semaine, plus, éventuellement 1-2 après-midi. Pas de gros travaux. Adresser offres écrites à LY 1034 au bureau du journal.

Demands d'emplois
SECRETAIRE cherche travail à domicile. Français, anglais, allemand, espagnol. Machine à écrire électrique, ruban plastique. Se déplace. Tél. (038) 51 37 95.

HOMME, 30 ANS, cherche place de chauffeur-livreur pour le samedi toute la journée. Permis A-D. Tél. 31 41 84.

COIFFEUSE DIPLOMEE cherche place en ville. Adresser offres écrites à 214-941 au bureau du journal.

Divers
JE CHERCHE UN COUPLE très gentil qui voudrait prendre en pension 2 enfants de 4 et 6 ans. Adresser offres écrites à BY 1043 au bureau du journal.

« POUR TROUVER LA VERITE, nous devons renoncer à nos préjugés. » Communauté baha'ie de Neuchâtel, case postale 613. Téléphone 31 23 62.

MONSIEUR, 30 ans, taille 160, aimant nature, cherche dame ou demoiselle pour sorties. Ecrire à M. Georges Minguely, poste restante, 2042 Valangin.

HOME FAMILIAL pour personnes âgées. Chambres individuelles. Maximum six personnes. Adresser offres écrites à BI 889 au bureau du journal.

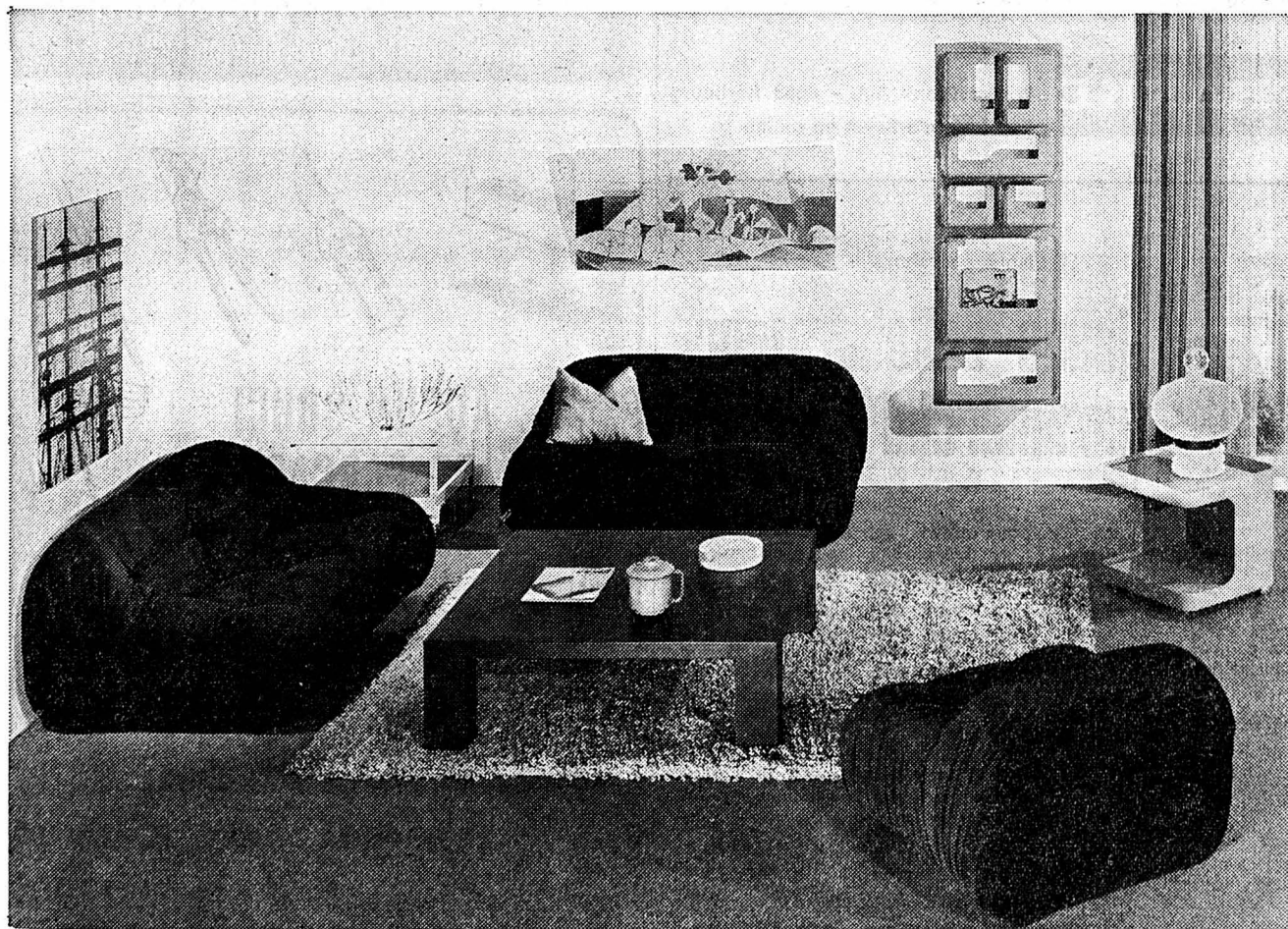
Perdus - Trouvés
CHATTE TIGREE jaune. Porte collier rouge et chaînette à poignée jaune. Téléphone 57 13 05.

Un style jeune, tout en rondeurs

voilà ce qui distingue ce salon au design original et aux formes moelleuses et pleines de douceur. Vous serez séduits par ce bel ensemble qui comprend fauteuils et canapés à deux places. C'est une des nouveautés de notre grande exposition que nous vous invitons à parcourir.

meubles rossetti 2017 boudry

Parking réservé. Téléphone: 038/42 10 58.



QUINZAINE DE NEUCHÂTEL

22 MAI - 3 JUIN 1973

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

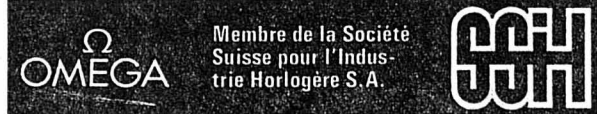


Pour le département RECHERCHE HABILLAGE, qui déploie son activité dans le cadre de la Direction Recherche et Développement SSIH, nous cherchons

un dessinateur-constructeur

qui se verra attribuer des tâches liées à la construction de pièces d'habillement de la montre.

Les candidats sont invités à s'adresser à OMEGA, département du Personnel technique et de Production, 2500 Bienne. Tél. (032) 41 09 11, interne 2591.



Pour notre bureau d'études, à Berne, nous cherchons

un chef de groupe pour la construction

(ingénieur-technicien ETS de la branche de la construction de machines);

un constructeur et un (e) dessinateur (trice) en machines

qui ont si possible de l'expérience dans la mécanique de précision et la construction d'appareils. Des personnes douées d'imagination trouveront là des tâches intéressantes et variées en matière de construction et de perfectionnement dans différents secteurs.

Nous offrons un bon salaire et une activité indépendante au sein de petites équipes dynamiques, ainsi que des conditions de travail modernes et les avantages sociaux d'une entreprise importante.

Vous voudrez bien envoyer vos offres — nous les examinerons confidentiellement — sous chiffres A 900374 à Publicitas, 3001 Berne.



Prenez alors contact avec nous en téléphonant au (038) 47 14 74, interne 33.

CISAC S.A., 2088 CRESSIER (NE)
Fabrique de produits alimentaires



En qualité de

CONDUCTEUR DE PRODUCTION

vous occuperez une place indépendante dans notre département « Frites ». Vous serez responsable de la production dans son ensemble et devez être capable de diriger quelques collaborateurs.

Vous savez vous imposer par votre personnalité, votre engagement, votre sens d'organisation et de responsabilité.

Cette place vous intéresse-t-elle ?

Boulangerie-pâtisserie cherche

chef boulanger-pâtissier vendeuse

pour le magasin, éventuellement couple. Bon salaire, libre le dimanche.

Adresser offres écrites à BP 978 au bureau du journal.

Entreprise de gros de la place cherche, pour entrée immédiate ou date à convenir,

UNE EMPLOYÉE

pour la facturation en allemand; une secrétaire bilingue, pour le bureau d'achat et de vente. Prière d'adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et prétentions de salaire à AX 1042, au bureau du journal.

LE RESTAURANT LE JURA à Neuchâtel - Treille 7 cherche pour entrée immédiate

1 fille pour l'office

Se présenter ou téléphoner au (038) 25 14 10.

Je cherche **CHAUFFEUR**

catégorie A, célibataire, parlant français et ayant de bonnes connaissances d'allemand, pour transports funèbres internationaux. F. Jacot, Pompes funèbres, Saint-Imier. Tél. (039) 41 13 73.

On cherche pour entrée immédiate **SOMMELIÈRE**

éventuellement débutante. Congé le dimanche, un jour à volonté. S'adresser au café du Mont-Blanc. Tél. (038) 25 28 36.

Nous cherchons une gentille **JEUNE FILLE**

pour s'occuper de 2 enfants tous les matins, du lundi au samedi. S'adresser à la boucherie Michel Amstutz, Fahys 1, Neuchâtel. Tél. 25 59 71, privé 25 80 76.

Nous cherchons un **CHAUFFEUR-LIVREUR**

conscientieux et de toute confiance. Conduite facile de bus VW. Nous offrons conditions intéressantes avec prestations sociales d'avant-garde. Boulangerie et marché alimentaire. R. Patthey, 2125 la Brévine. Tél. (039) 35 11 17.

FAN

Vous faites de la publicité ? pensez alors qu'une

PETITE ANNONCE

est toujours lue quand elle paraît dans la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

Pour notre service de

VENTE

nous engageons un représentant ayant quelques années de pratique dans l'horlogerie et s'intéressant aux problèmes de l'habillement de la montre.

Nous souhaitons nous assurer la collaboration d'un commerçant qualifié, ayant déjà exercé avec succès une activité de vente, et capable de travailler avec initiative et de façon indépendante. Le poste offre de réelles possibilités de développement sur le plan des responsabilités et de la rétribution.

Français et allemand nécessaires; anglais souhaité.

Adresser offres manuscrites à la direction de




Télévision Suisse Romande

cherche pour compléter l'effectif de l'Office du personnel

un collaborateur

Les candidats devraient justifier de quelques années de pratique en matière de gestion du personnel (recrutement, engagement, promotion, qualification) et être aptes à prendre rapidement des responsabilités dans ce domaine.

Le genre d'activité présuppose une bonne culture générale, de la facilité dans les relations, ainsi qu'un sens développé de l'organisation.

Nous offrons un travail intéressant au sein d'une entreprise en pleine expansion dans le cadre d'une équipe jeune et dynamique.

Les candidats de nationalité suisse sont priés d'adresser leur offre de service, avec curriculum vitae, photocopies de certificats, photographie et prétentions de salaire, à l'Office du personnel de la TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE, case postale, 1211 GENÈVE 8.

Société internationale d'édition cherche :

un (e) assistant (e)

de chef de département pour la négociation des droits d'auteurs.

Connaissances souhaitées :

- formation juridique et commerciale
- expérience de l'édition
- français, anglais, italien ou allemand
- connaissance de la littérature.

Age idéal 28-35 ans.

Nous offrons :

- travail au sein d'une équipe sympathique
- salaire en rapport avec qualifications
- possibilités d'avancement
- caisse de pension.

Faire offres sous chiffres Y 920273-18, à Publicitas, 1211 Genève 3.



Walter Frank S.A. - 4663 Aarbourg
Fabrique d'articles en métal

Nous cherchons

jeune collaborateur commercial

pour notre département exportation, ayant fait apprentissage ou école de commerce.

Notre futur collaborateur peut être de langue maternelle française ou allemande, mais doit posséder de bonnes notions de l'autre langue. Connaissances d'anglais souhaitées.

Nous offrons poste indépendant, travail intéressant dans une entreprise moderne, ambiance de travail agréable. Semaine de 5 jours.

Prière d'adresser les offres au bureau du personnel de la maison WALTER FRANKE AG; Metallwarenfabrik, 4663 Aarbourg. Tél. (062) 41 21 21.

Hôtel **Beaulac**
Neuchâtel

cherche

lingère qualifiée

Se présenter à la réception entre 11 et 12 h ou entre 17 et 19 h, ou téléphoner au 25 88 22.

Fondation à but non lucratif cherche la collaboration

d'une dame à temps partiel

environ 50 %.

Ce travail conviendrait parfaitement à une personne retraitée ou à personne cherchant un travail varié. Nous lui offrons la possibilité de disposer de son temps selon horaire à fixer.

Faire offres sous chiffres BW 1029 au bureau du journal.

Paradis-Plage Colombier cherche

SOMMELIÈRE ou SOMMELIER

Tél. 41 24 46.

DEMANDES À ACHETER

YACHT

Nous cherchons à acheter un

si possible avec garage à bateau, de préférence en Suisse romande.

Faire offres sous chiffres 25-21918 à Publicitas, 6002 Lucerne.

AVIS DIVERS

HÔTEL DU VAISSEAU

Petit-Cortailod

Menu de Pâques Fr. 20.-

CONSOMMÉ

FILETS DE TRUITES MEUNIÈRE

MIGNONS DE VEAU SAUCE MORILLES A LA CRÈME
POMMES PAILLE
SALADE DE SAISON

CASSATA

Réservez votre table, s.v.p. : tél. 42 10 92.

Les fameux vols de propagande



1 SEMAINE Fr. 250.-
au départ de Genève et Fr. 270.- de Bâle / Zurich

PARADIS DU SOLEIL MAJORQUE

bains de mer fortifiants, plage de sable chaud, forêts de pins aromatiques, excellente nourriture. Tous nos hôtels directement au bord de la mer sans rue devant.

UNIQUE AU MONDE:
Numéro de chambre notifié pour chaque réservation.

6 au 13 mai
13 au 20 mai
20 au 27 mai

Programme spécial et inscriptions par:
Universal Air Tours Bâle
Steinenvorstadt 40 Téléphone (061) 22 15 44

Auriez-vous du plaisir à travailler dans un kiosque comme

REMPLAÇANTE

de la gérante durant ses jours de congé ? S'adresser au kiosque de Maillefer, station de Beaugard ou téléphoner au 24 73 94.

Je cherche **AIDES**

pour cultures fruitières et maraichères. Bruno Rœthlisberger, 2075 THIELLE-WAVRE. Tél. 33 19 69.

ON CHERCHE

pour entrée immédiate **CUISINIER** éventuellement extra. Prière de s'adresser au Café du Théâtre.

L'entreprise des PTT engage du **personnel à temps partiel**

pour le service de nettoyage sur la place de Neuchâtel le soir de 18 h à 21 h. S'adresser à l'administrateur postal de Neuchâtel 2 Gare. Tél. 22 17 00.

Atelier de mécanique A. Béguin, Hauterive, tél. 33 20 20, cherche **mécanicien de précision**

Nous construisons des machines Nos installations se propagent de plus en plus de par le monde

Pour cette raison nous cherchons

dessinateur et constructeur en machine

dessinatrice

- désireux de matérialiser de bonnes idées
- capables d'améliorer de bonnes machines existantes
- doués d'une grande capacité de travail au sein d'un team-work.

Toute personne, jeune de caractère et capable de s'enthousiasmer pour son travail, trouvera chez nous une place dont la rétribution est au-dessus de la moyenne.

Notre entreprise, mondialement connue, occupe des locaux neufs dans la région lausannoise et offre un certain nombre d'avantages que nous voudrions bien vous présenter de vive voix.

Nous vous prions de bien vouloir faire vos offres, afin que nous puissions prendre contact avec vous.

Discrétion assurée.

Ecrire sous chiffres PA 901381, à Publicitas, 1002 Lausanne.



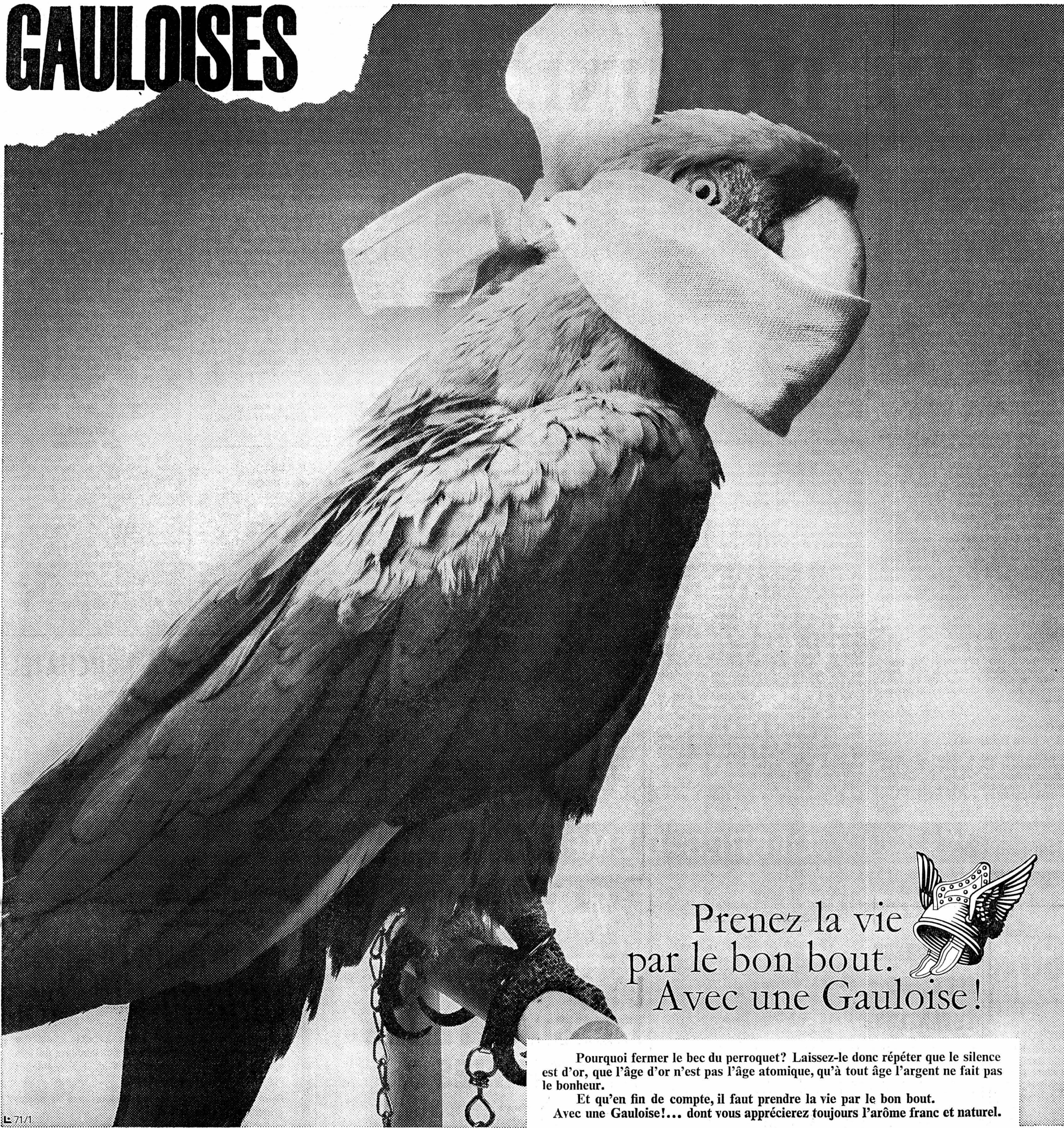
AUCUN SOUCI DE PARCAGE
pendant que vous faites vos achats dans nos magasins accueillants.

Grand choix

Quincaillerie de Côte PESEUX

Parquez simplement en face des magasins (zone bleue).

GAULOISES



Prenez la vie
par le bon bout.
Avec une Gauloise!



Pourquoi fermer le bec du perroquet? Laissez-le donc répéter que le silence est d'or, que l'âge d'or n'est pas l'âge atomique, qu'à tout âge l'argent ne fait pas le bonheur.

Et qu'en fin de compte, il faut prendre la vie par le bon bout. Avec une Gauloise!... dont vous apprécierez toujours l'arôme franc et naturel.

Nouvelles de la Banque Rohner

Crédits aux particuliers
aux commerçants
et agriculteurs
crédits de construction
et financements de logements

Veillez m'envoyer si vous plaît
votre documentation
pour un crédit de Fr.

Nom	
Prénom	391
Rue	
NP/Lieu	
But	

Banque Rohner

1211 Genève, 31 rue du Rhône, 022 2413 28
9001 St-Gall, Neugasse 26, 07123 39 22
Succursales à Zurich, Lugano, Chiasso

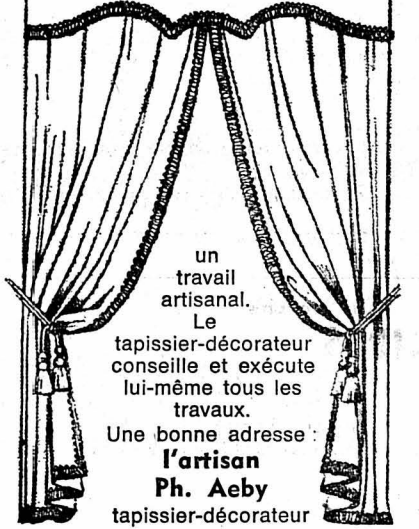


LE VIEUX MANOIR

Hôtel - Restaurant - Bar
Morat-Meyriez

Situation et cadre uniques au bord du lac
Tranquillité - Confort
Idéal pour vacances et week-end
Fêtes de famille, assemblées, déjeuner d'affaires, etc.
RELAIS DE CAMPAGNE ET GOURMANDS
(** et *** au guide Michelin)
Hans BUOL, propr.
☎ (037) 71 12 83

Les beaux rideaux



un travail artisanal.
Le tapissier-décorateur conseille et exécute lui-même tous les travaux.
Une bonne adresse: l'artisan Ph. Aeby tapissier-décorateur
Evoles 8 - Neuchâtel - Tél. 24 08 16

GARAGE ELITE

E. KNECHT

Fbg du Lac 29-31
Tél. (038) 25 05 61
SERVICE ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES



Les disciples de Guru Maharajji vous invitent au Mandala

Macrobiotique - Diététique.
Rue Fleury 18, Neuchâtel.

ANTIQUITÉS SCHNEIDER

Evoles 9 - Neuchâtel
Achat - Vente - Evaluation

Piscine chauffée du Landeron

Saison 1973

Ouverture du restaurant : samedi 21 avril
Tél. (038) 51 33 98

Ouverture de la piscine : samedi 5 mai

l'argent

tout de suite
de Fr. 500.- à 20'000.-

plus de 670'000 crédits déjà accordés

rapide - discret simple

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Nom _____

Prénom _____

Rue _____

Localité _____

Pâques

Votre symphonie gastronomique

Spécialités françaises et italiennes

Réservez votre table
Saint-Blaise - Tél. 33 36 80



CLÔTURE-TOUT

☎ 41 29 47
☎ 41 13 62

Verger 1 COLOMBIER
TOUTES BARRIÈRES

BOUDRY SALLE DE SPECTACLES GRAND GALA

(3 h 45 de programme)

des

GOSSES DE PARIS

LUNDI 23 AVRIL 1973, DÈS 20 h 15

Réservation : tél. (038) 42 21 25 - 42 20 34

Tél. 24 44 24



TOYOTA

GARAGE DU 1^{er} MARS SA

Vos agences principales

Roulez avantagement
Roulez TOYOTA!

Dès 8190.-

Aujourd'hui
service de vente ouvert
jusqu'à 17 heures

Un nouveau film :

L'AFFAIRE DOMINICI!

Réalisateur : Claude Bernard-Aubert.
Scénario : Claude Bernard-Aubert, Daniel Boulanger. Adaptation : Claude Bernard-Aubert, Daniel Boulanger, Louis-Emile Galey. Dialogue : Daniel Boulanger. Interprètes : Jean Gabin, Geneviève Fontanel, Paul Crauchet, Victor Lanoux, Gérard Darrieu, Gérard Depardieu, Jacques Richard.
Chef opérateur : Ricardo Aronovich. Directeur de production : Eric Geiger.

Les faits

4 août 1952. Trois Anglais s'arrêtaient au bord de la Nationale 96, en Provence, dans le voisinage d'une ferme. La Durance coule non loin de là. Les trois touristes décident de camper sur place.

5 août 1952. Au bord de la Nationale 96, on retrouve les corps des trois campers : Jack Drummond, savant britannique, sa femme et sa fille Elisabeth, assassinés. La nouvelle fait l'effet d'une bombe : les regards se tournent vite vers un petit morceau de Provence : Lurs, la Grand-Terre et ses habitants, les Dominici.

Le 24 novembre, après des recherches tumultueuses, et des aveux aussitôt rétractés, Gaston Dominici, le vieux berger, propriétaire de la Grand-Terre, est condamné à mort. Mais un doute subsiste. L'opinion s'émue. En 1957, sa peine est commuée en détention perpétuelle par le président Coty. En 1960, il est gracié par le général De Gaulle, et sort de prison. Des années d'enquête et de contre-enquête n'ont pu résoudre cette énigme. Petit à petit s'effacent dans les mémoires le souvenir pénible du triple crime et le besoin d'une vérité jamais trouvée. Et voilà que Claude Bernard-Aubert en fait un film : L'Affaire Dominici.

Le réalisateur, Claude Bernard-Aubert et ce qu'il dit de son film

Claude Bernard-Aubert a quarante ans. Six ans de guerre en Indochine, le métier de reporter à Hanoi, puis au journal télévisé lui ont donné le goût des sujets relatés avec une recherche minutieuse de la vérité.

Il est l'auteur de plusieurs films différemment accueillis, mais dont les thèmes correspondaient toujours à ses préoccupations de l'heure.

Ses réalisations qui mettent en scène parfois des actes d'une rare violence ont toujours un fond de tendresse qui le dispute à une secrète pudeur.

— Claude Bernard-Aubert, pourquoi avoir choisi pour en faire un film l'« Affaire Dominici » ?

— Parce que c'était la première affaire que j'ai « couverte » comme reporter en France quant je suis rentré d'Indochine en 1955. C'était au moment où le commissaire Chenevier a repris l'affaire.

C'était surtout, à ma connaissance, le seul cas où un homme accusé d'un triple meurtre et du massacre d'un enfant, condamné à mort par une cour de justice, pouvait six ans après le jugement, rentrer chez lui libre, fêté et mourir dans son lit.

— Vous concluez à l'innocence du vieil Dominici ?

— Nous n'extrapolons pas, nous ne faisons pas d'hypothèses. Dominici est un point de départ pour raconter comment on a fait une enquête. Or cette enquête n'a pas été objective. Elle a été mal menée, mal menée et elle a mal abouti. On a condamné à mort un homme sans preuve. Notre film montre comment la justice s'est trompée. Ce film est la relation objective d'une enquête.

— Avez-vous une idée personnelle sur la culpabilité ou non de quelqu'un dans cette « affaire » ?

— Ce n'est pas notre propos. Et nous nous défendons de désigner un autre coupable que celui que la justice a désigné. Nous relatons seulement des faits. Cette nuit-là, il y avait beaucoup de monde à la Grand-Terre. Beaucoup de monde, et nous le disons. Mais le vieux Gaston Dominici, lui, n'y était pas, il était couché.

— Alors, Claude Bernard-Aubert, qu'attendez-vous de ce film ?

— Le grand problème dont nous souffrons les uns et les autres, c'est de ne pas oser dire les choses en face. D'avoir peur de parler de ce qui se passe dans notre pays. Il faut poser les problèmes. Tant mieux si ça remue les gens. Mais nous n'accusons personne. Au contraire, nous essayons de réparer par notre générosité les fautes de la justice. Si l'on avait tout dit, on aurait fait un film incendiaire. Or, on essaie de faire un film raisonnable.

Ce que j'attends de ce film ?

Uniquement qu'on m'apporte les preuves que Gaston Dominici est bien le coupable que la Cour d'assises de Digne a condamné à mort le dimanche 28 novembre 1954.

Jean Gabin et « L'Affaire Dominici »

S'il est un film qui a soulevé des commentaires pendant son tournage, c'est bien « L'Affaire Dominici ». « certains » ont fait supporter la responsabilité du choix du sujet à Jean Gabin et « d'autres » ont sug-



C'est Jean Gabin qui campe, avec son immense talent, le personnage de Gaston Dominici. (U.F. Film)

géré qu'il aurait pu s'abstenir d'incarner Dominici.

— En effet, reconnaît Jean Gabin, décider d'interpréter un personnage ayant vécu, dont l'histoire a bouleversé la France entière, et qui reste une des grandes énigmes policières du siècle, est une grande responsabilité.

Quand Claude Bernard-Aubert est venu me proposer le rôle principal de L'Affaire Dominici j'ai réfléchi longtemps avant d'accepter.

C'est une histoire envoûtante, l'ambiance du pays, la personnalité hors du commun du patriarche Dominici, le drame, l'enquête, le procès, la sentence, le jugement rendu, la grâce du président Coty puis la libération par le général De Gaulle, autant de faits, qui, après les avoir étudiés, disséqués, forcent l'intérêt et font se poser des questions au sujet des nombreuses zones d'ombres de cette affaire, le manque de preuves, des aveux aussitôt faits aussi vite rétractés, des indices oubliés, des empreintes effacées, une enquête insuffisante.

Ce qui a fini par me décider, c'est le bouquin que Jean Giono a consacré à l'affaire. Il avait suivi le procès au milieu des journalistes et il avait pris des notes, écrit ses impressions d'audience, copié des répliques. C'était déjà très révélateur : « Je ne dis pas que Gaston Dominici n'est pas coupable, je dis qu'on ne m'a pas prouvé qu'il l'était », a-t-il notamment écrit.

Et puis il y a mieux. La deuxième partie du livre, c'est un « essai sur le caractè-

re des personnages ». C'est peut-être ça qui m'a le plus impressionné. Giono y fait tout comprendre sur Gaston et sa famille, comme jamais aucune enquête n'aurait pu le faire.

J'ai donc été d'accord pour incarner Dominici, si le film était objectif, relatant les minutes du procès supervisé par Me Pollack défenseur de Gaston Dominici.

J'ai lu tout ce qui a été écrit sur « l'affaire », je me suis imprégné de l'atmosphère créée par le drame, j'ai vécu une expérience bouleversante en tant qu'être humain, et en tant que comédien, j'ai essayé de faire revivre Dominici avec discrétion et dignité.

Je souhaite que le public soit intéressé par une enquête vieille de 20 ans. C'est à lui de juger si nous avons eu tort ou raison de tourner L'Affaire Dominici.

Filmographie de Jean Gabin depuis 1967

1967 : Le Pacha (réal. Georges Lautner).
1968 : Le Tatoué (réal. Denys de la Patellière) ; Sous le signe du taureau (réal. G. Grangier).

DEPUIS 1967

1969 : Le Clan des Siciliens (réal. Henri Verneuil) ; La Horse (réal. P. Granier-Deferre).
1970 : Le Chat (réal. P. Granier-Deferre).
1971 : Le drapeau noir flotte sur la marmite (réal. Michel Audiard) ; Le Tueur (réal. Denys de la Patellière).

● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉCHOS ● ÉC

● François Reichenbach dont vient de sortir à Paris le premier film de fiction. La raison du plus fou est toujours la meilleure, tourne au Mexique La mort n'a jamais tué personne, d'après un scénario d'Eric Ollivier. C'est un film qui se propose de donner une image exacte de la jeunesse moderne. De cette jeunesse que personifie Patrick Penn, Laurent Terzieff se fait l'avocat. Tandis qu'Alice Sapritch symbolise l'« establishment ». Autres interprètes : Jacques Portet et Alice Cooper.

● Jeanne Moreau revient du Brésil où, sous la direction de Carlos Diegues, elle a été l'héroïne de Jeanne la Française. Son personnage dans ce film est celui d'une tenancière de maison de tolérance qu'un riche propriétaire installé dans le nord-est du pays recueille chez lui, au grand scandale des siens. L'action se déroule en 1930, à une époque où le Brésil est secoué par une crise économique et sociale. Carlos Diegues a voulu brosser le tableau d'une province et d'une famille, à travers les aventures de cette Française devenue Brésilienne de cœur. Signalons que le couturier Pierre Cardin fait ses débuts à l'écran aux côtés de Jeanne Moreau dans un rôle d'un diplomate.

● René Allio (Les Camisards) reprendra un nouveau film au printemps prochain. Titre : Rude journée pour la reine. Tanya Lopert jouera dans ce film le rôle d'une publiciste dont les extravagances provoquent des catastrophes.

ARCADES

Don Juan

Deuxième semaine du film fascinant de Vadim avec une Brigitte Bardot plus mûre et plus capiteuse que jamais. Don Juane possessive et perverse, elle sème le drame sur son passage. Des images envoûtantes, des scènes admirablement réglées, une distribution exceptionnelle. Maurice Ronet, Robert Hossein, Mathieu Carrière, Jane Birkin, tout est réuni pour faire de ce film un divertissement de choix. La musique de Michel Magne est également pour beaucoup dans le succès de cette œuvre qu'elle enveloppe d'une atmosphère. (18 ans).

La Belle au bois dormant

Un spectacle d'une rare somptuosité, avec le ballet Kirov de l'Opéra de Leningrad. Tourné en 70 mm stéréocouleur, ce film constitue indiscutablement un monument de la danse classique et réunit une pléiade d'étoiles de premier plan. A l'Opéra comme si vous y étiez... Un régal à ne pas manquer ! Le spectacle de famille type pour les fêtes. (Enfants admis).

STUDIO

Les Pierrafeu

Qui ne connaît les fameux personnages Fred, Wilma, Barney et Betty, immortalisés par les bandes dessinées et la télévision ! Ces héros préhistoriques ont été promus étoiles de cinéma... pour notre plus grand plaisir. Sur grand écran, leurs aventures prennent une tout autre dimension. Les Pierrafeu nous font assister à une sombre histoire d'agents secrets où Fred, le chef de la famille, devient James Bond, OSS 117 ou Coplan ! Il personifie avec une dynamique autorité le fameux agent du Pentagone Rock Inchair dont les exploits vous enthousiasmeront. Un film truffé de gags les plus inattendus ! (Enfants admis).

APOLLO

Les Noces rouges

Voici en grande première suisse en même temps que Genève et Paris un sensationnel programme de Pâques. Le tout nouveau Claude Chabrol, réalisateur en couleurs avec Michel Piccoli, Stéphane Audran et Claude Piéplu. Un fait authentique... enfin libéré par la censure française. Un amour fou... d'où naîtra un crime. Au travers d'un excellent film policier un Chabrol en super-forme règle ses comptes à la bourgeoisie française. Un divertissement de très grande qualité pour tous les publics. (18 ans).

SI VOUS AIMEZ... À NEUCHÂTEL

Le tout grand Jean Gabin : L'AFFAIRE DOMINICI (Palace)
Les vedettes des bandes dessinées : LES PIERRAFEU (Studio)
Brigitte Bardot et Vadim : DON JUAN (Arcades) 2me semaine
et LA BELLE AU BOIS DORMANT
Un sujet brûlant : LES DESAXÉES (Rex)
Le dernier film de Chabrol : LES NOCES ROUGES (Apollo)
Un délicieux dessin animé : LE PETIT MONDE DE CHARLOTTE (Bio)
et SEX SHOP (3me semaine)

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons une

collaboratrice

qui s'intéresse à un emploi dans une exploitation militaire.

Nous demandons :

si possible un apprentissage commercial complet ou une formation équivalente. Dactylographe habile, capable de travailler de façon indépendante. Langue maternelle : le français.

Nous offrons :

des conditions avantageuses, une activité intéressante et variée dans un climat de travail agréable.

Adresser les offres au cdmt de la cp. de gardes-fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00 ou au Service du génie et des fortifications, Mattenhofstrasse 5, 3003 Berne, tél. (031) 67 30 10.

Nous engageons pour entrée immédiate ou à convenir :

SERRURIERS

SOUDEURS

TUYAUTEURS

MONTEURS ÉLECTRICIENS

MONTEURS EN CHAUFFAGE

INSTALLATEURS SANITAIRE

FERBLANTIERS

Suisses ou étrangers permis « C ».

BOVA Montage, rue du Musée 13, 2500 Bienne.
Tél. (032) 6 95 25.

METAR S.A. FRIBOURG

Nous cherchons pour notre entreprise en pleine expansion :

DESSINATEURS-MACHINES

Nous demandons :

- formation de base
- âge 24 à 35 ans
- capable d'assumer la responsabilité de la formation des apprentis
- de satisfaire à divers travaux techniques en liaison directe avec la pratique.

Nous offrons :

- salaire en fonction des capacités
- ambiance agréable au sein d'une équipe jeune
- conditions sociales modernes
- horaire libre.

C'est avec intérêt que nous attendons votre appel téléphonique ou votre offre de service.

METAR S.A. FRIBOURG
rte du Cousimbart 2.
Tél. (037) 24 63 31 - 24 71 21.

Nous engageons pour nos bureaux de Neuchâtel

une employée de bureau

qualifiée, ayant la connaissance de la dactylographie et l'habitude de travailler d'une manière indépendante.

Nous offrons à candidate active, capable d'initiative et à même de prendre des responsabilités, un bon salaire, la semaine de 5 jours et les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Faire offres écrites, avec curriculum vitae et photographie, à la Direction de

meubles MEYER neuchâtel
log. de l'Hôpital
tél. 038 25 75 05

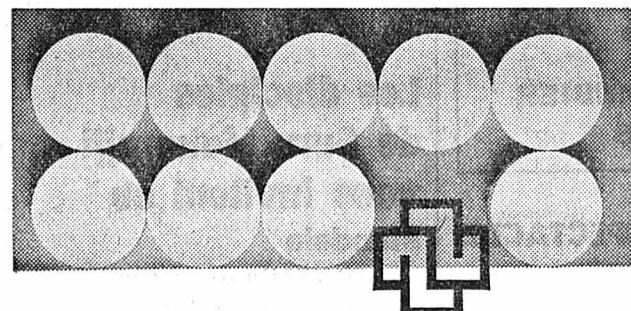
Entreprise de Neuchâtel cherche, pour entrée immédiate ou pour date à convenir,

SECRÉTAIRE-TÉLÉPHONISTE

à qui seraient confiés le service du téléphone et de la réception, ainsi que divers autres travaux administratifs.

Place stable et bien rémunérée pour candidate désireuse de s'intégrer dans une petite équipe jeune et dynamique.

Adresser offres, avec curriculum vitae, sous chiffres GC 1038 au bureau du journal.



Aéroport de Zurich-Kloten

Des voyageurs de tous les pays du monde se présentent à nos guichets. Les services dont ils ont besoin sont souvent plus nombreux que les langues qu'ils parlent.

Pour demeurer à même de satisfaire aux exigences d'une clientèle internationale, nous cherchons un

employé de banque qualifié (caissier)

qu'intéresserait cette activité animée. Peut-être avez-vous déjà occupé un tel poste. Sinon, nous sommes disposés à vous engager comme aide-caissier, afin que vous soyez bientôt en mesure de vous acquitter d'une manière indépendante des tâches qui vous incomberont.

Veuillez téléphoner à M. R. Meier ou envoyer votre offre à l'adresse suivante :

KB/021a

Schweizerische KREDITANSTALT
Wechselstube Flughafen
8058 Zürich-Flughafen, Telefon 01 813 77 22

+GF+

Suisse alémanique

Venir travailler quelque temps en Suisse alémanique. Pourquoi pas, pour changer d'air.

Vous en profiterez beaucoup. Professionnellement d'abord et personnellement tout autant.

Pour compléter une petite équipe de vente sympathique, nous cherchons

UNE SECRÉTAIRE

pour les marchés de langue française.

Si vous le désirez vous pourrez aussi collaborer à la correspondance allemande et parfaire ainsi vos connaissances dans cette langue.

Disposez-vous d'une formation commerciale de base et d'un peu de pratique ?

Alors adressez votre offre à notre département de personnel qui répondra également à vos questions par téléphone au No (053) 8 26 34.

Georges Fischer Société Anonyme, Schaffhouse

Lundi de Pâques ouvert!

P 1000 places de parc
Essence gratuite/billet CFF bonifié pour tout achat dès fr. 500.-.

Ouvert sans interruption dès 8 heures: venez si possible le matin déjà!
Paradis des enfants
Service-taxi gratuit depuis la gare d'Aarau: Tél. 064-33 11 33

Pfister ameublements SA

SUHR

Aarau 1000

OCCASIONS

Avec la garantie roulez en toute sécurité!

OPEL RECORD CARAVAN
1.7 l - beige - 1969

OPEL COMMODORE GS COUPÉ
1970 - 2 portes - 34.800 km - silver

OPEL RECORD C
1968 - 4 portes - 68.000 km blanche

OPEL RECORD
1969 - 4 portes - 61.000 km - beige

OPEL ASCONA 1600
1972 - 2 portes - 41.000 km - rouge

OPEL KADETT
1967 - 4 portes - 77.000 km bleue - radio

Tous véhicules reconditionnés, expertisés, avec la GARANTIE

OK = 3 mois ou 6500 km

GARAGE DU ROC
INTERV. - NE DISTR. GENERAL MOTORS TEL. 33 11 11

SOYEZ EN FORME, ELIMINEZ LES TOXINES.

Vittel
L'eau neuve de vos cellules.

Eau minérale naturelle sulfatée calcique.

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit:

Armes: infanterie sans lance-mines.

1. Région: LES PRADIÈRES - MONT-RACINE (CN 1: 50.000, feuille 232).

Jours, dates et heures:
Vendredi 4.5.73 de 1400 à 1700 Mercredi 9.5.73 de 0800 à 1700
Mardi 8.5.73 de 0800 à 1700 Jeudi 10.5.73 de 0800 à 1700
et de 2100 à 2230 Vendredi 11.5.73 de 0800 à 1700

Zones dangereuses:
Limitées par les régions Les Petites-Pradières - pt 1430 - crête jusqu'au Mont-Racine - La Motte - lisière de forêts est du Mont-Racine jusqu'aux Petites-Pradières.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs:
les 4, 8 et 10.5.73 = (038) 53 30 14,
les 9 et 11.5.73 = (038) 53 19 74.

2. Région: LA GRANDE-SAGNEULE (CN 1: 50.000, feuille 232).

Jours, dates et heures:
Vendredi 4.5.73 de 0900 à 1730 Mardi 15.5.73 de 0800 à 1600
Vendredi 11.5.73 de 0800 à 2200 Mercredi 16.5.73 de 0800 à 1700
Lundi 14.5.73 de 0800 à 1700 Jeudi 17.5.73 de 0800 à 1500

Zones dangereuses:
Limitées par les régions Mont-Racine - pt 1277 - pt 1336.4 - Petite-Sagneule - crête est de la Sagneule - pt 1390 - pt 1401 - La Motte.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs: (038) 45 11 74.

3. Région: TÊTE-DE-RAN - LES NEIGEUX (CN 1: 50.000, feuille 232).

Jours, dates et heures:
Vendredi 4.5.73 de 0700 à 1700 Jeudi 10.5.73 de 0700 à 2200
Mardi 8.5.73 de 0700 à 2200 Vendredi 11.5.73 de 0700 à 2200
Mercredi 9.5.73 de 0700 à 2200

Zones dangereuses:
Limitées par les régions crête de Tête-de-Ran à Les Neigeux - Mont-Dar - Derrière-Tête-de-Ran - Tête-de-Ran.

No de tél. du poste de cdmt pendant les tirs: (038) 53 39 16.

MISE EN GARDE:

- Vu le danger de mort, il est interdit de pénétrer dans la zone dangereuse. Le détail qui s'y trouve en sera éloigné à temps. Les instructions des sentinelles doivent être strictement observées.
 - Pendant les tirs, des drapeaux ou des ballons rouges et blancs seront placés en des endroits bien visibles dans la zone dangereuse et près des positions des pièces. La nuit, ils seront remplacés par trois lanternes ou lampions rouges disposés en triangle.
 - PROJECTILES NON ÉCLATÉS**
 - En raison du danger qu'ils présentent, il est interdit de toucher ou de ramasser des projectiles non éclatés ou des parties de projectiles (fusées, ogives, culots, etc.) pouvant contenir encore des matières explosives. Ces projectiles ou parties de projectiles peuvent exploser encore après plusieurs années.
 - La poursuite pénale selon l'article 225 ou d'autres dispositions du code pénal suisse demeure réservée.
 - Quiconque trouve un projectile ou une partie de projectile non éclaté pouvant contenir encore des matières explosives est tenu d'en marquer l'emplacement et de le signaler à la troupe, au poste de destruction des ratés ou de gendarmerie le plus proche. L'adresse du poste de destruction de ratés le plus proche peut être demandée par téléphone au No 11.
 - Les demandes d'indemnité pour les dommages causés doivent être faites au plus tard dix jours après les tirs. Elles seront adressées au commissaire de campagne par l'intermédiaire du secrétariat communal qui procure les formules nécessaires.
 - Toute responsabilité est déclinée en cas de dommages dus à l'observation des instructions données par les sentinelles ou celles figurant sur les publications de tir.
- Poste de destruction de ratés:** Cp GF 2, Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00.
- Office de coordination de la place de tir des Pradières, cp Gardes-Fortifications 2, 2006 Neuchâtel, tél. (038) 24 43 00.
- Le commandant de troupe:** tél. (038) 53 24 12.
- Lieu et date:** Neuchâtel, 13.4.73.

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

PRÊTS

sans caution, de Fr. 500.- à 4000.- accordés depuis 30 ans à toutes personnes salariées. Remboursements selon possibilités.

BUREAU DE CRÉDIT S.A.
Place Bel-Air 1
Case postale 153
1000 Lausanne 9
Tél. (021) 22 40 83

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A.

rue Saint-Maurice 4
tient à la disposition des industriels et des commerçants son matériel moderne pour exécuter tous les travaux en typographie et en offset

Feuille d'avis de Neuchâtel

Véhicules à moteur et accessoires

OPEL RECORD II
15.000 km, couleur ocre. Tél. (032) 2 91 78.

Autobianchi
1200 cmc, année 1969, 30.000 km. Tél. 55 24 67.

Opel Kadett
modèle 1965, soignée, excellent état. Prix intéressant. Tél. 31 35 14, entre 19 h et 20 h 30.

OCCASION INTÉRESSANTE

FORD TAUNUS 1300
23.000 km, 1970. Parfait état. Expertisée. Garage M. Bardo, Neuchâtel, Sablons 47. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

VOITURE DE DIRECTION

DATSUN 240 C
neuve, garantie de 20.000 km, à vendre à prix très intéressant. Garage M. Bardo, Neuchâtel, Sablons 47. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

OCCASION INTÉRESSANTE

VOILIER SIMOUN 445
Etat neuf. Port d'attache Marin (NE). Tél. (031) 25 36 05, après 18 heures.

OCCASION INTÉRESSANTE

DATSUN 1200
4 portes, 1971, 36.000 km. Expertisée. Garage M. Bardo, Neuchâtel, Sablons 47. Tél. (038) 24 18 42 - 24 18 44.

A vendre **KAWASAKI**
250, 2 cyl., 12.000 km. Expertisée. Tél. (038) 33 26 12.

OCCASIONS EXPERTISÉES

Audi 75 L, 1967; Audi 100 LS, 1970; Austin 130 Combi, 1968; Citroën Dyane 6, 1969; Datsun 1000, 1969; Datsun 1800, 1970; Fiat 15, 1963; Fiat 124 Coupé, 1968; Fiat 125, 1968; Ford Cortina, 1968; Ford Cortina GT 1600, 1968; Ford Cortina GT 1600, 1969; Ford Taunus 1300, 1970; Hillman Combi, 1965; Lancia Fulvia, 1963; Mazda 818 DX, 1972; Morris Mini 1000, 1970; Mazda 1800, 1970; Morris 1100, 1964; NSU 1200 TT, 1971; Opel Rekord 1700 L, 1966; Peugeot 204 Combi, 1966; Peugeot 304, 1969; Peugeot 404, 1966; Renault R 10, 1968; Renault R 16 TS, 1971; Sunbeam Imp Sport, 1970; VW 1600 L, 1968; Jeep Willys, 1968; International Scout, 1963; Datsun 1200, 1971; Datsun 1600, 1970; Citroën Ami 8, 1970; Alfa Romeo 1750 GT Coupé, 1968.

GARAGE M. BARDO
Neuchâtel. Tél. (038) 24 18 42.

OCCASIONS EXPERTISÉES ET GARANTIE

PEUGEOT 204 L	verte	1969	
PEUGEOT 204 GL	verte	1969	
PEUGEOT 304 Coupé	vert mét.	1971	43.000 km
PEUGEOT 304	blanche	1970	28.000 km
PEUGEOT 404 Inj.	pastel	1967	
PEUGEOT 504	verte	1971	40.000 km
PEUGEOT 404	pastel	1968	
PEUGEOT 504	beige	1970	48.000 km
PEUGEOT 504	blanche	1972	28.000 km
PEUGEOT 504	blanche	1971	28.000 km
PEUGEOT 504	rouge	1970	65.000 km
PEUGEOT 304	bleue	1972	48.000 km
PEUGEOT 404	verte	1968	55.000 km
OPEL ASCONA	blanche	1970	61.000 km
SIMCA 1000 GLS	blanche	1971	24.000 km
RENAULT R 8 automatique	jaune	1971	13.000 km
FIAT 850 Spécial	rouge	1970	30.000 km
SIMCA 1301 sp.	bleu mét.	1971	28.000 km
SAAB 95 Combi	verte	1969	51.000 km
DATSUN 1300	bleue	1968	

Demandez liste complète avec détails et prix - Facilités de paiement - Essais sans engagement, même à votre domicile.

M. + J.-J. SEGESSEMAN & Cie

GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Début route des Falaises - NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 99 91 (5 lignes)

NEUCHÂTEL 31 MAI 1973
PIERRE-À-BOT Jeudi de l'Ascension

Marche populaire du 125^e anniversaire de la République et Canton de Neuchâtel

Quinzaine de Neuchâtel

Les bulletins d'inscription peuvent être retirés au bureau de réception de la FEUILLE D'AVIS, à l'agence de voyages WITTWER et dans les magasins UNIPHOT.

Dernier délai pour les inscriptions: samedi 5 mai 1973.

NOTRE FEUILLETON

CHIMÈRES

Roman par **HÉLÈNE SIMART**

24

Piquée, elle riposta:
— J'aurais dû t'avertir, pour compléter mon pedigree; le hâle me va très bien. Au lieu de souligner ce défaut, il l'estompe.
— Ce n'est pas précisément un défaut, grogna-t-il, ne sois pas si susceptible!
Puis, lui tendant la main:
— Maintenant, viens!
« Comment espérer les apercevoir dans cette foule? » Elle exprima tout haut sa pensée. Sourire de Vincent:
— J'ai tout prévu!
— Mais encore?
— Tout s'achète ici-bas, surtout les renseignements. Le personnel a été très compréhensif et moi très généreux.
— Ce qui signifie?
— Que nous prendrons nos repas au même service et à la même table. Bref, nous ne nous quitterons pas d'une semelle tout au long de cette charmante croisière.
— On peut toujours éviter les gens, plaïda-t-elle faiblement. Il eut un rire silencieux.

TALLANDIER

— Tania doit être enchantée de cet acharnement qui flatte son orgueil.
— Et Frank? Qu'en fais-tu? Tu ne parles toujours que d'elle! Il finira par se fâcher et cela dégènera en bagarre!
— Je l'accepterais volontiers, pour me détendre les nerfs. Mais nous n'irons pas jusque-là.
Son rire devint sardonique.
— Le moyen de se fâcher contre quelqu'un qui reste insensible aux impertinences, sourd, aveugle et qui s'incruste comme une bernique sur son rocher?
— Comme une serre, sa main sèche s'abattit sur l'épaule de Catherine.
— Nous deviendrons leur ombre, leur obsession, leur hantise, leur cauchemar! Ah! ils s'en souviendront, de leur lune de miel!
Précédée d'une petite musique, une voix mélodieuse comme celle d'une hôtesse de l'air annonça: « Les passagers sont priés de se rendre au grand salon pour le cocktail du commandant. »
Pour Catherine, tout était nouveau. Pourquoi ce voyage enchanté n'était-il qu'une vulgaire tricherie?
Discours. « Bienvenue à bord. » Présentation de l'équipage. L'éclair des flashes. Le photographe se faufila partout, prenant sans répit des clichés. Puis la brûlure douce de l'alcool. Comme une chaîne, la main de Vincent pesait sur l'épaule de Catherine. Qui s'en doutait? Deux complices, dont l'un menait durement le jeu.
« Sont-ils à bord? » pensa Catherine. Le souhaitait-elle vraiment? A présent, la peur se mêlait à la comédie. Le jeu devenait dangereux. Elle redoutait un éclat entre les deux hommes. La violence pouvait très vite faire place à la ruse. Une étincelle pouvait jaillir, embrasant les esprits déjà surchauffés.
« Pourquoi qu'ils ne viennent pas », souhaita-t-elle.
Soudain, employant les mêmes mots que Tania, la veille, mais avec une intonation différente, Vincent murmura en se penchant vers elle:
« Les voilà! »

Le steward, impeccable dans son uniforme blanc, les pilota vers leur table. Frank et Tania y étaient déjà installés, chacun se demandant avec une légère curiosité quels seraient leurs compagnons.
Exclamation de Vincent.
— Le hasard est décidément le plus grand des magiciens! Cette fois, la mesure était comble. Pâle de fureur, refusant la main tendue, Frank n'acceptait plus le jeu. Subitement, il avait perdu toute courtoisie. Dans l'implacable loi du chasseur et du gibier, ce dernier, parfois, ne peut-il attaquer à son tour?
— Le hasard a bon dos et je n'y crois pas!
— Quelle autre version donnez-vous à nos rencontres successives?
Frank s'était levé, renversant son verre.
— Ecoutez, Vercel, je ne sais quelle absurde idée vous trotte dans la tête ni quel but vous poursuivez, mais je tiens à vous avertir tout de suite que je ne me laisserai pas persécuter plus longtemps! Ma femme et moi, nous nous aimons, nous sommes en voyage de noces et nous n'avons que faire des raseurs de votre genre! A bon entendeur, salut! Combien de fois faudra-t-il vous le répéter?
Brusquement, Vincent avait récupéré son sang-froid. N'était-ce pas sa seule force?
— Autant de fois qu'il vous plaira, mon cher, cela ne changera rien à la situation. Le hasard continue à nous réunir. Qu'y puis-je? Il faut être fataliste et accepter ses caprices.
— Admettons que ce soit le hasard, quoique je ne sois pas assez bête pour y croire. Je vous demande une dernière fois, Vercel, avec toute la patience dont je suis encore capable, de quitter immédiatement cette table!
— Impossible, Norman. Nous ne pouvons désorganiser le service. Nous ne sommes pas sur le France, ici.
Un sourire d'une exquise candeur, destiné à exaspérer l'adversaire:
— Je ne sais quelles sombres intentions vous me prêtez, je vous assure que je ne demande pas mieux que d'être

voilà et de passer quelques bons moments ensemble, tous les quatre. Quoi de plus naturel, pour deux couples en pleine lune de miel?
Pendant que Frank cherchait un parade, il s'adressa à Tania, pressentant en elle une alliée de choix.
— Comme le commandant, je vous souhaite bienvenue à bord, chère Tania et je vous demande d'être notre arbitre. Une bonne entente vous ferait-elle reculer? Je comprends ce qui taquine ou choque votre mari. Nous oublions le passé Refusez-vous mon amitié? C'est à vous de décider...
— Pour ma part, répondit-elle avec un indéfinissable sourire, je serais ravie de cette amitié. Mais il me semble que votre épouse a son mot à dire, elle aussi.
— Catherine fait toujours tout ce que je veux. Nous sommes du même avis, déclara paisiblement Vincent en enveloppant la main de Catherine d'une paume autoritaire.
Seul contre trois, Frank était vaincu. Quel prétexte invoquer? Il se sentait un peu ridicule. Provoquer un scandale? Vincent capta ce flottement et se hâta d'en profiter.
— Allons, Norman, un bon mouvement. Serons-nous la main. Remarque que je comprends votre rancœur. Mettons les choses au clair. Entre votre femme et moi, il y a eu l'ébauche d'un projet. Mais n'est-ce pas vous, en définitive, qu'elle a choisi? Je n'ignore pas non plus que Catherine est passée dans votre vie. Soyons modernes. Oublions le passé pour ne penser qu'au présent.
— Soit, accepta Frank avec froideur. Mais n'oubliez pas que si vous poursuivez un but machiavélique, vous serez perdant, Vercel! Vous ne pourrez pas détruire notre amour.
Un but machiavélique? Vincent le savait-il lui-même, en cet instant, en face de ce couple uni? Avec acharnement, il se cramponnait désespérément à sa chimère et rien ne lui ferait lâcher prise.
Salutaire diversion, le steward apporta le premier plat. Amusée par la série de hors-d'œuvre, Tania sourit tendrement à son mari, comme si rien ne s'était passé.

(A suivre)

CARNET DU JOUR

HOROSCOPE

SAMEDI NEUCHÂTEL

EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire : Exposition Zao Wou-ki, gravures et lavis + Exposition Olga de Amaral, peintures.
Galerie Ditesheim : Exposition noir et blanc de Dürer à Picasso.
Galerie Média : Tendances de l'art concret en Suisse.
Centre culturel neuchâtelois : Exposition J.-F. Quarantino, peintures.

CINÉMAS. — **Bio :** 14 h et 16 h, Le Petit Monde de Charlotte. Enfants admis, 18 h, Una nuvola di polvere, un grido di morte... arriva Sartana. 16 ans, 20 h 45, Sex shop, 18 ans. 3me semaine, 23 h, Je suis frigide... pourquoi ? 18 ans.
Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Brancalone Noces rouges, 18 ans, 17 h 30, Chato, 16 ans.
Palace : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, L'Affaire Dominici, 16 ans.
Arcades : 14 h 45 et 20 h 30, Don Juan, 18 ans. 2me semaine, 17 h 30, La Belle au bois dormant, Enfants admis.
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Les Désaxées, 20 ans.
Studio : 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Les Pierrefeu, Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.
 L'Escalé jusqu'à 3 h.
 La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.
 Spot bar jusqu'à 2 h.
 Big Ben bar jusqu'à 2 h.
 Red club jusqu'à 2 h.
 La Prairie jusqu'à 2 h.
 Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : André Evrard, Neuchâtel, peintures et gravures.
Galerie Numaga II : Peter Royen, Düsseldorf, peintures et sculptures.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : Maîtres de la réalité poétique et de la tradition française.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, French connection.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Le Tueur.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 17 h 30, La Vendetta d'un piatto che si serve freddo, 20 h 30, Le Casse.
Galerie 2016 : Pierre Bohrer, Zurich, et Jean-Claude Vieillefond, Lausanne.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 20 h 30, Butch Cassidy et le Kid.

DIMANCHE

A l'est de la ville : 11 h, concert de Pâques.

EXPOSITIONS.

Galerie Ditesheim : Exposition noir et blanc de Dürer à Picasso.
Galerie Média : Tendances de l'art concret en Suisse.

CINÉMAS. — **Bio :** 14 h et 16 h, Le Petit Monde de Charlotte. Enfants admis, 18 h, I Barbieri di Sicilia. 16 ans, 20 h 45, Sex shop, 18 ans. 3me semaine.
Apollo : 14 h 45 et 20 h 30, Les Noces rouges, 18 ans, 17 h 30, Chato, 16 ans.
Palace : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, L'Affaire Dominici, 16 ans.
Arcades : 14 h 45 et 20 h 30, Don Juan, 18 ans. 2me semaine, 17 h 30, La Belle au bois dormant, Enfants admis.
Rex : 15 h, 17 h 30 et 20 h 45, Les Désaxées, 20 ans.
Studio : 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Les Pierrefeu, Enfants admis.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence ainsi que le médecin et le dentiste de service.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : André Evrard, Neuchâtel, peintures et gravures.
Galerie Numaga II : Peter Royen, Düsseldorf, peintures et sculptures.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : Maîtres de la réalité poétique et de la tradition française.

COLOMBIER

Galerie Lux : 14 h 30 et 20 h 15, On l'appelle Trinita.

LE LANDERON

Cinéma du Château : 20 h 30, Le Tueur.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 17 h 30, La vendetta d'un piatto che si serve freddo, 14 h 30 et 20 h 30, Les Collines de la terreur.
Galerie 2016 : Pierre Bohrer, Zurich, et Jean-Claude Vieillefond, Lausanne.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 15 h et 20 h 30, Butch Cassidy et le Kid.

LUNDI

EXPOSITIONS.
Galerie Ditesheim : Exposition noir et blanc de Dürer à Picasso.

CINÉMAS. — **Bio :** 14 h et 16 h, Le Petit Monde de Charlotte. Enfants admis, 18 h, I Barbieri di Sicilia. 16 ans, 20 h 45, Sex shop, 18 ans. 3me semaine.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Les Noces rouges, 18 ans, 17 h 30, Chato, 16 ans.
Palace : 14 h 45, 17 h 30 et 20 h 30, L'Affaire Dominici, 16 ans.
Arcades : 14 h 45 et 20 h 30, Don Juan, 18 ans. 2me semaine, 17 h 30, La Belle au bois dormant, Enfants admis.
Rex : 15 h et 20 h 45, Les Désaxées, 20 ans.
Studio : 15 h, 17 h 30 et 20 h 30, Les Pierrefeu, Enfants admis.

DANSE ET ATTRACTIONS

L'ABC jusqu'à 3 h.
 L'Escalé jusqu'à 3 h.
 La Rotonde jusqu'à 3 h.

DANCINGS

Le Corsaire jusqu'à 2 h.
 Spot bar jusqu'à 2 h.
 Big Ben bar jusqu'à 2 h.
 Red club jusqu'à 2 h.
 La Prairie jusqu'à 2 h.
 Bar du Dauphin jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office : F. Tripet, Seyon. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmacies : Région Boudry la Côte, P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numaga I : André Evrard, Neuchâtel, peintures et gravures.
Galerie Numaga II : Peter Royen, Düsseldorf, peintures et sculptures.

BEVAIX

Galerie Pro Arte : Maîtres de la réalité poétique et de la tradition française.

COLOMBIER

Cinéma Lux : 14 h 40 et 20 h 15, On l'appelle Trinita.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 15 h et 20 h 30, Les Collines de la terreur.

SAINT-BLAISE

Cinéma Royal : 15 h et 20 h 30, Butch Cassidy et le Kid.

La journée sera placée sous des influences favorisant les travaux sérieux et les inventions.

NAISSANCES : Les enfants de ce jour seront sérieux et se dirigeront vers les mathématiques.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Soignez vos troubles visuels.
Amour : Faites les premiers pas. Affaires : Activez vos échanges financiers.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Petite éruption cutanée. Amour : Vous serez très attiré par une personne. Affaires : Vous serez tenté par les jeux de hasard.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Ne négligez pas vos troubles intestinaux. Amour : Très bons échanges d'idées avec vos amis. Affaires : Ne bâtissez pas trop de châteaux de sable.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Rhumatismes à craindre. Amour : Ne vous laissez pas tenter par une aventure. Affaires : Gros succès par vos créations personnelles.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Cœur à surveiller. Amour : Sachez faire preuve de détermination. Affaires : Ne vous montrez pas trop exigeant.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : N'allez pas au-delà de vos forces. Amour : Soyez ponctuel à vos rendez-vous. Affaires : Soyez attentif et ne négligez aucun détail.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Vos reins sont à surveiller de très près. Amour : N'hésitez pas à faire des concessions. Affaires : Soyez très prudent dans vos paroles.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Vous serez amené à consulter votre médecin. Amour : Ne perdez surtout pas le contrôle de vos actes. Affaires : Evitez de vous mettre en colère.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Mettez-vous au régime pendant quelque temps. Amour : Faites davantage confiance à l'être cher. Affaires : Des circonstances favorables se présenteront.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Excellente, à maintenir. Amour : Ne vous laissez pas emporter par la passion. Affaires : Fournissez toujours un travail impeccable.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Faites des exercices physiques quotidiens. Amour : Vos amis vous aideront au maximum. Affaires : Cherchez des appuis parmi vos relations.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Prenez un peu de repos. Amour : Ne dissimulez pas plus longtemps la vérité. Affaires : Vous rencontrerez de petits obstacles.

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage de légumes
 Escalopes de veau
 Flan de poireaux
 Salade
 Pruneaux à la crème

LE PLAT DU JOUR :

Flan aux poireaux

Battez trois œufs avec sel et poivre, puis ajoutez 1 verre de lait. Ranger au fond d'un plat beurré des blancs de poireaux cuits à l'eau bouillante et égouttés. Verser dessus la préparation et faire cuire à four doux environ 15 minutes. Les œufs doivent être pris mais rester moelleux.

POUR DIMANCHE : Crème onctueuse au chocolat

Temps de cuisson : 15 minutes.
 125 g de chocolat en tablette, 4 jaunes d'œufs, un verre de lait.
 Cassez le chocolat en petits morceaux et faites le fondre dans une casserole épaisse avec 6 ou 7 cuillerées d'eau froide. Remuez constamment sur feu doux avec une cuillère de bois.
 Ajoutez petit à petit le verre de lait froid, laissez cuire en remuant toujours pendant 10 à 15 minutes. Il ne faut pas que le chocolat se dessèche. Ajoutez encore un peu de lait si nécessaire. Le chocolat doit avoir déjà la consistance d'une crème. Retirez du feu. Prélever 4 ou 5 cuillerées de chocolat cuit, mettez-le dans un bol, laissez-le jusqu'à ce qu'il soit complètement refroidi.
 Séparez les jaunes d'œufs en enlevant bien les germes, ne laissez aucune goutte de blanc. Délayez ces jaunes d'œufs un à un en les battant dans le bol de chocolat.
 Incorporez ce mélange dans la crème retirée du feu. Remuez doucement pour obtenir une crème onctueuse et épaisse.
 Versez la crème dans la coupe qui devra être présentée sur la table et laissez complètement refroidir. Servez très froid ou même glacé.

sement trop brutal peuvent en être la cause. Evitez alors de plonger vos mains dans l'eau chaude ; tenez-les souvent en position verticale et massez-les à la lanoline.

Les veines peuvent aussi saillir après un travail à la machine trop long ou une séance de couture ou de tricot par trop prolongée.

Un exercice : levez le bras droit aussi haut que possible et secouez-le pendant quelques secondes. Faites de même avec votre bras gauche. Répétez 6 fois de chaque côté.

Le cacao et le chocolat : des aliments presque complets

100 g = 500 à 600 calories.
 A condition d'être de bonne qualité et bien supporté et à condition qu'on n'en abuse pas, le chocolat peut être consommé sans danger. C'est un aliment à peu près complet puisqu'il contient des protéines, des graisses, du sucre, des vitamines (notamment des vitamines antirachitiques) et des substances minérales (phosphore, calcium, etc...) et de plus il a une grande valeur nutritive.
 Comme tous les aliments riches, le chocolat peut être indigeste, surtout en grande quantité et si on a le tube digestif fragile.
 Mais néanmoins et contrairement à ce que l'on croit habituellement, le chocolat n'est pas une substance toxique pour le foie, sauf pour certains sujets allergiques et d'après des expériences récentes, le chocolat n'affecte pas les « constantes hépatiques ».

Des clips

Les clips en vogue aux Etats-Unis possèdent de minuscules ampoules de couleur dissimulées derrière des pierres fausses ou vraies et qui s'allument en clignotant.

A méditer

Donner avec ostentation n'est pas très joli, mais ne rien donner avec discrétion ça ne vaut guère mieux.

Pierre DAC

CULTES

du 21 avril

EGLISE REFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
 Collégiale : 19 h, Gospel Evening.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Veillée pascale : 20 h 15, Notre-Dame, Serrières, Vauxeyon, la Coudre.

du 22 avril

EGLISE REFORMÉE ÉVANGÉLIQUE
 PAQUES

Terreaux : 8 h, culte matinal, sainte cène. Collégiale : 10 h, sainte cène, M. J. Vivien.
Chapelle des Terreaux : 10 h 15, sainte cène, M. J.-S. Javet.
Ermite : 10 h 15, sainte cène, M. J.-L. de Montmolin.
Maladière : 9 h 45, sainte cène, M. J.-P. Burger, chœur paroissial, hautbois.
Valangins : 10 h, sainte cène, MM. J.-P. Ducommun et A. Gygax.
Cadolles : 10 h, sainte cène, M. D. Michel.
Chamont : 10 h, M. R. Péter.
Cimetière (Chapelle du Crématoire) : 14 h 30, M. Arège.
Maison de paroisse : fbg de l'Hôpital 24, culte pour parents et enfants, jeudi de 19 h 30 à 20 h.

La Coudre : 10 h, culte de cène ; 20 h, culte du soir avec cène.
Les Charmettes : 10 h, culte, sainte cène.
Serrières : 10 h, culte, M. J.-R. Laederach, sainte cène, 10 h, culte de l'enfance, Serrières, Maison Farel.

DEUTSCHSPRACHIGE REFORMIERTE KIRCHGEMEINDE

Chapelle des Terreaux : 9 h, Osterpredigt und Abendmahls Herr Pfr Leopold Jacob, Neuchâtel.

VIGNOBLE ET VAL-DE-TRAVERS

Peseux : 8 h 45, avec sainte cène.
Cressier : 10 h, avec sainte cène.

EGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Messes : à la chapelle de la Providence, 7 h ; à l'église paroissiale (sermon italien les 1er et 3me dimanches du mois) ; 9 h 30, grand-messe ; 11 h et 18 h 15 Vauxeyon : chapelle Saint-Nicolas, 8 h 30 et 10 h 30 ; la Coudre : 9 h et 11 h ; Serrières : église Saint-Marc, dimanche 9 h 45 et 11 h ; aux Cadolles, hôpital, 8 h 30. Mission italienne : Institut des jeunes gens, 10 h 45 ; Mission espagnole à l'église, 16 h. Deutscher Gottesdienst, Institut des jeunes gens, 19 h.
Eglise Saint-Jean-Baptiste, rue Emer-de-Vattel : messe, 18 h 30.

Eglise évangélique libre, Neuchâtel : 9 h 30, culte et cène, M. Jacques Dubois, 20 h, édification, M. Roger Chérix.

Colombier : 9 h 45, culte, M. Georges-Ali Maire.

Evangelische Stadtmission, Neuchâtel, av. J.-J. Rousseau 6 : 20 h 15, Gottesdienst, Donnerstag, 15 h : Bibelstunde, 20 h 15 : Jugendabend, Freitag : Forum.

Evangelische-methodistische Kirche, Beaux-Arts 11 : 9 h, Gegesvereinigung ; 9 h 15, Predigt und Kinderhort.

Première Eglise du Christ Scientiste, fbg de l'Hôpital 39 : 9 h 30, culte en français à 10 h 45, le deuxième dimanche du mois.

Eglise néo-apostolique, rue Gabriel-Lory 1 : 9 h et 20 h, services divins ; mercredi à 20 h.

Assemblée de Dieu, Chapelle de l'Espoir, Evole 59 : 9 h 30, culte ; 20 h, évangélisation.

Armée du Salut, Chapelle adventiste, fbg de l'Hôpital 39 : réunions à 10 h et 20 h.

Eglise apostolique romande, Orangerie 1 : 9 h 30, culte, sainte cène et école du dimanche ; 20 h, Evangile.

Témoins de Jéhovah, Parcs 12 : études bibliques et conférences ; samedi 19 h 30, en allemand ; dimanche 15 h 30 en italien ; 18 h, en français.

Eglise de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fbg de l'Hôpital 19.

Action biblique, fbg de l'Hôpital 28 : 9 h 45, M. J.-P. Golay.

Eglise évangélique de Peseux, rue du Lac : 9 h 30, culte ; lundi 20 h 15, évangélisation ; jeudi 20 h, prière.

Communauté de Grandchamp (Areuse) : La sainte cène de Pâques à 4 h du matin.

DISTRICT DE NEUCHÂTEL

Enges : Pâroisse réformée, 20 h, culte.

Paques : à la chapelle, messe à 7 h. A l'église, grand-messe à 9h 45 ; messe du soir à 20 h.

Paroisse réformée : 9 h 45, culte.

Cressier : Eglise catholique, samedi 18 h 45, dimanche 7 h 30 et 9 h 30, messes ; 18 h, messe des Italiens. Eglise réformée ; 9 h, culte.

Lignières : Pâroisse réformée, 10 h 15.

Enges : Pâroisse réformée, 20 h, culte.

Cornaux : Pâroisse réformée, 20 h, culte.

Saint-Blaise : Pâroisse réformée, 20 h, culte. Eglise catholique romande : messe dominicale anticipée samedi à 18 h 30 ; dimanche : 7 h 30, messe basse ; 9 h 30, messe chantée ; 11 h, messe basse avec sermon en langue étrangère.

Notre conte

QUATRE CENTES SUSPECTS

L'objet, comme vous le voyez, mesdames et messieurs, est une véritable œuvre d'art, quoique la nature seule en soit l'auteur. Infiniment délicat, merveilleusement structuré...

La voix du conférencier dominait le silence, tandis qu'il élevait entre ses mains l'objet dont il parlait. C'était une sorte de fuseau opaques, long d'un peu plus d'un mètre et dont la forme rappelait celle d'une queue de billard. Il était fait d'une matière indéfinissable, avec des facettes qui brillaient doucement.

Il est aussi extrêmement rare, continuait l'orateur, et je suis heureux d'avoir pu vous en présenter un exemplaire au cours de cette conférence. En fait, il n'en existe que deux au monde. Depuis le début de l'ère de l'exploration scientifique des fonds sous-marins, trois de ces fuseaux seulement ont été découverts, et toujours à grande profondeur. L'un des trois, à cause de sa fragilité, a été brisé accidentellement. Le second est dans un musée de Boston. Les savants, qui sont parfois aussi poètes, ont donné à cette formation cristalline, ou plutôt à ce caprice de la nature, le nom de « Flèche de Neptune ».

Il déposa délicatement l'objet sur la table. Le public, qui était venu nombreux — la salle pouvait contenir quatre cents personnes — à cette conférence consacrée à l'étude des fonds sous-marins, écoutait avec une grande attention. Au deuxième rang, Patrice, qui était un ami du savant, regarda discrètement sa montre. Il n'y avait rien de neuf pour lui dans tout cela, et la soirée lui semblait longue...

Le crépitements des applaudissements le surprit si bien qu'il pensa qu'il avait dû s'assoupir... Déjà des gens montaient sur l'estrade pour féliciter le conférencier, toujours debout au milieu du proscenium devant l'écran de paravents qu'on avait disposé derrière lui pour former un fond plus rapproché. Patrice se joi-

gnit aux admirateurs. Personne n'avait hâte de sortir, semblait-il, et les conversations allaient bon train. L'auditoire était composé en effet, dans sa majorité, de spécialistes, ou de mordus de la recherche sous-marine.

Discrètement, le jeune homme resta un instant derrière son ami, ne voulant pas interrompre les congratulations. Mais une exclamation l'arracha de sa passivité :

— Où est-elle ? Mon Dieu, la Flèche a disparu...

— Que dites-vous ?

Le conférencier regardait avec un étonnement sans bornes la table maintenant vide et sur laquelle, un instant auparavant, reposait le long fuseau brillant. Il y avait dans sa voix, quand il parla de nouveau, quelque chose qui ressemblait à des larmes :

— On a volé la « Flèche de Neptune »...

COSS 117: PANIQUE A WAKE

RÉSUMÉ : Hubert Bonisseur de la Bath empêche Lily Carr de faire une piqûre de morphine au blessé.

Un message personnel



« Je regrette beaucoup pour lui, dit Hubert, mais l'existence de tous ceux qui sont sur cette île est en cause, sans parler d'intérêts dont vous ne pouvez pas soupçonner l'importance. » Pearl Richardson, qui était entrée dans l'infirmerie sans qu'Hubert y prit garde, mit fin à la discussion : « Ne croyez-vous pas que ce malheureux a besoin de calme ? dit-elle. Allez vous disputer ailleurs. Je vais le veiller en attendant le Dr Gruening. »



« Entendu, accepta Hubert. Mais, s'il dit un mot, appelez-moi immédiatement. — « D'accord, » dit Pearl Richardson, en tirant la porte sur elle. « Dans combien de temps pensez-vous que Gruening sera là ? » s'inquiéta Hubert auprès de Marvin. « Je vais rappeler une nouvelle fois Burstrom », dit l'enseigne, qui laissa Hubert et les autres en compagnie de l'équipage du vol 844.



« Quoi de neuf ? » demanda le chef pilote. « J'espère que ce Néo-Zélandais de malheur est encore vivant ! dit son second. Je voudrais lui faire passer moi-même le goût du pain ! » — « Qu'est devenu Mitzy ? » demanda le radio. « Elle est morte, répondit Hubert. Tuée d'un coup de couteau. » Consternés, les aviateurs se regardèrent. Le mécanicien se moucha discrètement. « Il y a quelque chose que je ne comprends pas dans tout ça, » dit le chef pilote.



« Pourquoi les gens qui ont tué ce Jack Harris ne l'ont-ils pas fait avant qu'il n'embarque ? » reprit-il. « Peut-être ont-ils été surpris, fit observer Hubert. Il a pris l'avion au tout dernier moment. Une idée lui vint tout à coup : « Avez-vous reçu des messages personnels après le décollage ? » demanda-t-il au radio. « Oui, un, » répondit celui-ci. « Ah ? Destiné à qui ? » Le radio se gratta le crâne : « Ma foi, dit-il, j'ai oublié. Mais Pearl pourrait vous le dire. »

Mardi : Une discussion médicale



L'annonce
reflet vivant du marché

LES PROGRAMMES DE LA TV

SAMEDI

SUISSE ROMANDE

- 13.30 Un'ora per voi
- 14.45 En personne
- 15.40 (C) Collection
- 16.05 (C) Les portes de l'atelier
- 16.50 (C) Un journal en image
- 17.00 (C) Le petit train
- 17.10 Le Jardin de Romarin
- 17.30 (C) Bessie Griffin
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 (C) Samedi-jeunesse
- 19.00 Deux minutes...
- 19.05 Affaires publiques
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 A vos lettres
- 20.25 Je veux voir Miossov
- 22.30 (C) Les oiseaux de nuit
- 23.50 (C) Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 16.00 Hits à gogo
- 16.45 (C) Tv-junior
- 17.25 (C) Poly et le diamant noir
- 17.55 Magazine privé
- 18.40 Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 Woobinda
- 19.30 Ils se font une image du ciel
- 19.45 Message dominical
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 L'Enfant du dimanche
- 21.50 Téléjournal
- 22.00 Bulletin sportif
- 22.05 Show des Black and White
- Minstrel Show

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.35 Magazines régionaux
- 14.00 Fin
- 15.00 Loisirs... loisirs...
- 18.20 La Porteuse de pain
- 18.50 Pour les petits...
- 19.05 Guitares, guitares
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Le calendrier de l'histoire
- 20.30 La caméra explore le temps
- 22.35 Chemins de la musique
- 23.05 24 heures dernière

FRANCE II

- 13.35 (C) Magazines régionaux
- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.15 (C) Chapeau melon et bottes de cuir
- 16.05 Fin

FRANCE II

- 12.30 (C) A propos
- 13.00 (C) I.N.F. 2 dimanche
- 14.00 (C) Le concert du dimanche
- 14.30 (C) Ali Baba et les 40 voleurs
- 15.40 (C) Forum des Arts
- 16.30 (C) La vie en mouvement
- 17.00 (C) On ne peut pas tout savoir
- 18.00 (C) Télé-sports
- 19.00 (C) I.N.F. 2
- 19.20 (C) Télé-sports
- 19.35 (C) Les animaux du monde
- 20.10 (C) Lettres d'URSS
- 22.00 (C) I.N.F. 2 dernière
- 22.30 (N) To be or not to be

SVIZZERA ITALIANA

- 10.00 Culto evangelico di Pasqua
- 11.00 Santa messa di Paqua
- 12.00 (C) Benedizione urbi et orbi
- 12.20 Fine
- 13.30 (C) Telegiornale
- 13.35 (C) Telerama
- 14.00 (C) Amichevolmente
- 15.15 (C) Africa orientale
- 16.00 Ciclismo
- 17.15 (C) Pista
- 18.00 (C) Telegiornale
- 18.05 (C) Silencio irreal
- 18.55 (C) Piaceri della musica
- 19.40 La parola del Signore
- 19.50 Sette giorni
- 20.20 (C) Telegiornale
- 20.35 (C) La Svizzera in guerra
- 21.25 (C) The best of the comedy machine

ALLEMAGNE I

- 10.15, la résurrection. 11 h, messe pascalle. 11.55, bénédiction urbi et orbi du pape Paul VI. 12.30, les programmes de la semaine. 12.50, miroir de la semaine. 13.20, pour les enfants. 14 h, Old Shatterhand. 15.55, jeux sans frontières. 17.10, La Dynastie des Forsyte. 18 h, patinage artistique. 19 h, téléports. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Anna et son auto. 21.45, l'orientation professionnelle. 22.30, téléjournal, météo. 22.35, vivre avec la montagne.

ALLEMAGNE II

- 10 h, les programmes de la semaine. 10.30, télé-hebdo. 11 h, tribune médicale. 11.30, Le Guépard. 12 h, concert du dimanche. 13 h, plaque tournante. 13.30, farces dangereuses. 14 h, le monde secret. 14.25, la montagne. 14.55, téléjournal, météo. 15 h, Jeux olympiques. 15.30, danses de salon. 16.40, Boys Town. 18.10, téléjournal, météo. 18.15, Le Virginien. 19.15, Dieu en Asie. 19.45, téléjournal, météo. 19.55, les hommes de Managua. 20.15, Le Maître de poste. 21.20, William J. Bryan. 21.50, la création. 23.55, téléjournal, météo.

LUNDI

SUISSE ROMANDE

- 16.30 (C) La petite fille qui cherche le printemps
- 17.55 (C) Téléjournal
- 18.00 Reportage sportif
- 19.00 (C) Un homme... une ville
- 19.15 Folklore d'ici et d'ailleurs
- 19.40 (C) Téléjournal
- 20.00 (C) Show René Costy
- 20.15 (C) Les Nouvelles Aventures de Vidocq
- 21.25 (C) Fidello
- 23.20 (C) Téléjournal

FRANCE II

- 17.20 (C) Lune de miel au Brésil
- 19.00 (C) I.N.F. 2
- 19.20 (C) Actualités régionales
- 19.45 (C) Le Temps de vivre... le temps d'aimer...
- 20.00 (C) Des chiffres et des lettres
- 20.20 (C) Actuel 2
- 21.20 (C) Le défi
- 22.00 (C) I.N.F. 2
- 22.30 (C) Signes des temps

SUISSE ALÉMANIQUE

- 13.45 Un'ora per voi
- 15.00 Voyage par eau vers l'Afrique
- 15.55 (C) Mad Movies
- 16.30 Seregenti ne doit pas mourir
- 17.55 Résultats sportifs
- 18.00 Ottern im Totental
- 18.45 Fin de journée
- 18.50 (C) Téléjournal
- 19.00 Danger sous l'eau
- 19.30 Reportage sportif
- 20.00 (C) Téléjournal
- 20.20 (C) La Dynastie des Forsyte
- 21.10 Charlie Rivel
- 22.05 (C) Téléjournal
- 22.15 Pour la nuit

FRANCE I

- 12.30 Midi trente
- 13.00 24 heures sur la une
- 13.15 Treize heures magazine
- 13.30 Cours de la Bourse
- 13.35 Au cirque
- 14.25 Michel Strogoff
- 16.15 Tennis
- 18.10 La séquence du spectateur
- 18.40 Pour les petits...
- 18.50 Emission pour les jeunes
- 19.20 Court métrage
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.20 Le Premier Juré
- 20.35 Le Loup des mers
- 21.35 Spécial radio
- 21.40 Les Cent Livres
- 22.55 Musique en 33 tours
- 23.25 24 heures dernière

ALLEMAGNE I

- 10.45, le conseiller de l'ARD. 11.30, pour les enfants. 12 h, tribune internationale des journalistes. 12.45, magazine régional. 14 h, Aladin et la lampe magique. 15.05, coutumes pascales. 15.35, magazine bavarois. 16.20, Father Goose. 18.15, Polonais en exil. 19 h, téléports. 19 h, téléjournal, météo. 20.15, Paysans, Bonzes et Bombes. 21.45, Lourdes. 22.45, téléjournal, météo. 22.50, télévision et politique.

ALLEMAGNE II

- 11.55, informations. 12 h, airs d'opéra. 12.50, Les Aventures de Downan. 13.35, laissez-les vivre. 14.20, violons d'Ingres. 15.20, téléjournal, météo. 15.25, Men of Boys Town. 17.10, téléports. 18.10, téléjournal, météo. 18.15, Israël, un pays entre la mer et le désert. 19.10, Jean-XXIII. 19.45, téléjournal, météo. 19.55, à propos. 20.15, Breakfast at Tiffany's. 22.05, téléjournal, météo.

DIMANCHE

SUISSE ROMANDE

- 10.00 Culte
- 11.00 Messe
- 12.00 Bénédiction urbi et orbi
- 12.45 (C) Bulletin de nouvelles du Téléjournal
- 12.50 (C) Tél-hebdo
- 13.15 Le francophonisme
- 13.45 Joyeuses Pâques !
- 18.00 (C) Téléjournal
- 18.05 Magnificat
- 18.55 Résurrection
- 19.40 (C) Téléjournal
- 19.55 Les Cloches de Sainte-Marie
- 21.55 Témoins
- 22.45 (C) Téléjournal
- 22.55 Méditation

SUISSE ALÉMANIQUE

- 10.00 Culte de Pâques
- 11.00 Messe de Pâques
- 12.20 (C) Téléjournal
- 12.25 Panorama de la semaine
- 14.10 D Zäller Ooschtere
- 15.30 Tout cela à cause de Georges
- 17.00 La Suisse pendant la guerre
- 17.55 Informations
- 18.00 Faits et opinions

ALLEMAGNE II

- 13.45, les programmes de la semaine. 14.15, pour les Yougoslaves. 14.58, informations. 15 h, pour les jeunes. 15.30, voyage à Formose. 15.55, laissez-les vivre. 16.40, dessins animés de quatre pays. 17.05, téléjournal, météo. 17.15, miroir du pays. 17.45, Daktari. 18.45, direct. 19.45, téléjournal, météo. 20.15, pouvez-vous me consacrer un peu de temps. 21.30, tirage des Spirales de la chance. 21.35, téléports. 22.50, téléjournal, météo. 22.55, Yellowstone Kelly.

FRANCE I

- 8.55 Télé-matin
- 9.00 Tous en forme
- 9.15 A Bible ouverte
- 9.30 Foi des chrétiens orientaux
- 10.00 Présence protestante
- 11.00 Messe à Saint-Pierre de Rome
- 12.00 Bénédiction urbi et orbi
- 12.30 Le Luron du dimanche
- 13.00 24 heures dimanche
- 13.20 Le Luron du dimanche
- 13.45 Le dernier des cinq
- 14.30 Le sport en fête
- 17.10 Les Monroe
- 18.05 La France défigurée
- 18.35 Les musiciens du soir
- 19.10 Le Jeune Fabre
- 19.45 24 heures sur la une
- 20.15 Sports dimanche
- 20.45 Passion Immortelle
- 22.50 Un certain regard
- 23.50 24 heures dernière

RADIO

SAMEDI

Sottens et télédiffusion

- 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de la presse romande. 8.15, radio-évasion, l'agenda du week-end ; route libre ; les jeux, chroniques et enquêtes de la semaine. 10.20, les ailes. 10.50, la Suisse à la rencontre de l'Europe. 11.05, le kiosque à musique. 12 h, le journal de midi. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.50 carnet de route. 13 h, demain dimanche. 14.05, Quo vadis, roman de Henry Sienkiewicz. 15.05, samedi-loisirs. 16.05, titres et sous-titres. 16.30, l'heure musicale. 18 h, le journal du soir. 18.05, le miro dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, Chez Gilles. 20.25, masques et musique. 21.10, Le Plus Petit Amour du monde, pièce de Miklos Gyarfaz. 21.50, métier pour rire. 22.40, entrez dans la danse. 23.55, miroir-dernière. 24 h, dancing non-stop. 1 h, hymne national.

Second programme

- 8 h, Peter and Molly. 8.15, la revue des livres. 8.30, le matin des musiciens. 9.30, témoignages. 10 h, des pays et des hommes. 10.30, le folklore à travers le monde. 11 h, des jeunes parlent d'eux-mêmes ; le langage quotidien. 12 h, midi-musique. 13.10, bulletin d'informations musicales. 13.30, petit concert

DIMANCHE

Sottens et télédiffusion

- 7 h, 8 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 7 h, bonjour à tous, miroir-première. 7.10, sonnez les matines. 8 h, le journal du matin. 8.10, concert matinal. 8.45, grand-messe. 9.55, sonnerie de cloches. 10 h, culte protestant. 11.05, concert dominical. 11.40, terre romande. 11.55, bénédiction urbi et orbi par le pape Paul VI. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, message

- pour les Jeunesses musicales. 14 h, promenade musicale, carnet de notes. 15.30, métamorphoses en musique. 16 h, per i lavoratori italiani in Svizzera. 16.30, correo español. 17 h, rendez-vous avec le jazz. 18 h, le magazine du spectacle. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, divertimento. 20 h, informations. 20.05, les beaux-arts. 20.29, loterie suisse à numéros. 20.30, Les Contes d'Hoffmann, Jacques Offenbach. 21.10, œuvres de Gabriel Fauré. 22.10, harmonies du soir. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

- 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, réveil en musique. 6.50, mon jardin. 7.10, bon samedi à tous, memento touristique et musique variée. 11.05, homme et travail. 11.20, Concerto pour piano, Getz. 12 h, musique des Gardiens de la paix de Paris. 12.40, spot et musique, magazine récréatif. 14 h, politique intérieure. 14.30, jazz. 15.05, chansons populaires allemandes. 15.30, accordéon. 16.05, petit abécédaire du rock. 17 h, hit-parades américain et anglais. 18.20, actualités sportives et musique. 19 h, cloches, communiqués. 19.15, actualités. 19.45, politique intérieure et revue mondiale. 20 h, théâtre. 21.25, E. Cicero, piano et Orchestre récréatif de Beromunster. 21.45, les New Seekers. 22.25, pop time. 23.30, danse. 24 h, musique pascalle à Estavayer. 0.20, danse.

Second programme

- 8 h, bon dimanche. 9 h, informations. 9.05, réveries aux quatre vents. 12 h, midi-musique. 14 h, La Carrière de Doris Hart (fin). 15 h, la joie de jouer et de chanter. 15.30, les poètes devant Dieu. 16.15, échos et rencontres. 16.35, compositeurs suisses. 17.30, perspectives. 18.30, les mystères du microsilicon. 19 h, à la gloire de l'orgue. 19.30, jeunes artistes. 20 h, informations. 20.05, le septième soir, Suor Angelica, Giacomo Puccini. 21 h, les grands instants de la musique. 22 h, à l'écoute du temps présent. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

- 7 h, 8 h, 12.30, 17 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 7.05, œuvres de Vivaldi, Bach

LUNDI

Sottens et télédiffusion

- 6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.10, cent mille notes de musique. 9.05, à votre service. 10.05, les chemins de nature. 11.05, crescendo. 12 h, le journal de midi. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 14.05, Quo Vadis (fin). 14.30, football. 17.05, la route en musique. 18 h, le journal du soir. 18.05, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 73. 20 h, Pépinière Long. 20.30, Cas diables de Florentins, pièce de Robert Schmid. 21.25, l'œuf story. 22.10, histoire et littérature. 22.40, club de nuit. 23.30, aspects du jazz. 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

- 8 h, informations. 8.10, la puce à l'oreille. 9 h, portrait sans paroles. 10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 10.45, Pitfalls in English. 11 h, idées de demain. 11.30, la vie musicale. 12 h, midi-musique.

- 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, bonjour-bonsoir. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, sciences et techniques. 20.30, compositeurs favoris. 21.40, le Chœur de la Radio suisse romande. 22 h, hommage à Joseph Jongen (3). 22.35, entre vos mains. 23.05, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

- 6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16.15, 18 h, 19.15, 22.15, 23.25, informations. 6.50, réveil en musique. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, Sur les traces du printemps, fantasia musicale. 10.05, ex-direct de la maison de retraite d'Utzingen. 11.05, le sport entre le cirque et l'idéologie. 12 h, Orchestre récréatif de Beromunster. 12.40, rendez-vous du lundi de Pâques, sports, informations et musique. 14.30, football, finale de la coupe suisse.

- 16.20, bonne rentrée, autoguidage, sports et musique. 19 h, sports, communiqués. 19.25, ensemble champêtre Gisler. 20 h, The Sorcerer, opéra-comique, Sullivan. 21.35, cabaret. 22.20, ronde des animaux. 23.30, par les chemins.

Durant les fêtes de Pâques
son restaurant midi et soir, son café-concert tous les après-midi.



Le Grenier
Les Geneveys-sur-Coffrane
Tél. 038 57 17 87
Rôtisserie Hôtel Bar Dancing

Hôtel du Lion-d'Or Boudry
Dimanche de Pâques

Filets de perches au beurre
Pommes blanchettes
Consommé à la moelle
Gigot d'agneau provençal
Haricots paysanne
Pommes nouvelles boulangères
Vacherin cassis
Prière de réserver : tél. (038) 42 10 16.
Ouvert lundi de Pâques.



Riviera Adriatique
ITALIE

BELLARIA et ICEA MARINA

vous attendent avec leurs merveilleuses plages

Pour renseignements : Azienda Autonoma di Saggiorno.

RHUMATISANTS!

LESS efficace agit en profondeur

enfin un onguent thérapeutique pour vous soulager rapidement !

- contre les lumbagos
- les rhumatismes
- douleurs musculaires
- les sciatiques
- les névralgies

Tubes à Fr. 5,75 et 10,50 — en vente dans les pharmacies et drogueries.

Restaurant de la Cigogne

VILLARS-LE-GRAND (VD) ☎ (037) 77 11 17

Notre menu de Pâques

Velouté
Filets de perches sauce remoulade
Gigot d'agneau ou filets mignons forestière
Légumes variés, frites, salade
Coupe glacée

VOUS TROUVEREZ 3 h 45

de divertissement grâce aux

GOSSES DE PARIS

Lundi 23 avril 1973, à Boudry

SALLE DE SPECTACLES, 20 h 15

RÉSERVATION : tél. (038) 42 21 25 - 42 20 34.

Hôtel du Cygne BEVAIX



Mme Varani propriétaire
☎ 46 13 65

MENUS DE PÂQUES

Consommé Longe de veau sauce champignons de Paris Jardinière de légumes Pommes allumettes	Consommé Entrecôte Marchand de vin Jardinière de légumes Pommes allumettes	Consommé Filets de perches Filets mignons Salade mimosa Dessert au choix
---	--	---

Fr. 12.— Fr. 15.— Fr. 18.—
Service compris - Réservez vos tables

Société des hôteliers, cafetiers et restaurateurs

RESTAURANT SAINT-HONORÉ

NEUCHÂTEL
Tél. (038) 25 95 95

Le Plat du Chevalier
American Beef sauce Béarnaise
Scampis au gratin
Escargots à la Bourguignonne
Menus spéciaux pour PÂQUES
Cabris frais de Pâques

AUBERGE DU GRAND PIN PESEUX

RÉSERVEZ VOTRE TABLE

Ses spécialités maison... et toujours sa grande carte
A MIDI : assiette du jour Fr. 5.50
Tél. (038) 31 77 07

Restaurant de la Grappe La Coudre Neuchâtel

L. MARINI
Tél. 33 26 26

Dimanche de Pâques
Lundi de Pâques

Spécialités italiennes à la carte

HÔTEL DU MARCHÉ

PLACE DES HALLES NEUCHÂTEL
Tél. 24 65 98
Fermé dimanche et lundi de Pâques

Nos spécialités : Sole Meunière - Filets de perches au beurre - Entrecôte double maison - Filets mignons de porc flambés - Sauté de bœuf minute à la diable
Service à la carte et sur assiette.
Tous les jours nos menus.

RESTAURANT Le Jura

Tél. 25 14 10
Famille Alex Riesen

Joyeuses Pâques

avec nos menus de fête

Ouvert dimanche et lundi

AVANT ET APRÈS LE SPECTACLE : LE RICHELIEU ★ BOWLING ★ LE CORSAIRE-DANCING 21-2 H.

GASTRONOMIE

HOTEL-RESTAURANT

Demain au menu :



Tournedos aux morilles

Choix de légumes - Frites

CORTAILLOD (NE)
J.-M. Balmelli Tél. 42 14 38

Réservez votre table

RESTAURANT LE « JORAN » SERRIÈRES

Famille Michel Pianaro
Tél. 25 37 92

SES SPÉCIALITÉS :

Filets de perches
Entrecôte aux morilles
Filets mignons à la crème
Jambon sauce morilles
Nos spécialités à la carte
SALLES POUR BANQUETS

Hôtel-Restaurant du Soleil

E. Droz-Morard Tél. (038) 25 25 30



Tournedos « SOLEIL »
Monkey Gland

Salle à manger au 1er entièrement rénovée



AU VIEUX VAPEUR MENUS DE PÂQUES

(servis dimanche et lundi)

Asperges fraîches sauce hollandaise et jambon de Parme
*
Consommé au sherry
*
Cabri de Pâques aux herbes de Provence
Jardinière de légumes
Pommes nouvelles
*
Filets mignons aux morilles
ou Riz au beurre
Salade Maison
*
Coupe Romanoff
Menu complet Fr. 30.— (sans entrée Fr. 24.—)
Pour réserver, tél. (038) 24 34 00

APOLLO 25 21 12

Samedi, dimanche 14 h 45 et 20 h 30 Faveurs suspendues
Lundi, mardi, mercredi 15 h et 20 h 30 18 ANS

En grande première suisse en même temps que GENEVE et PARIS

Michel PICCOLI - Stéphane AUDRAN

LES NOCES ROUGES
LE TOUT DERNIER FILM EN COULEURS DE CLAUDE CHABROL
Un amour coupable... d'où naîtra le meurtre !
Un film enfin libéré de la censure française

ARCADES 25 78 78

TOUS LES SOIRS 20 h 30 18 ANS
SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI 14 h 45 - MERCREDI 15 h

2^{me} SEMAINE

BRIGITTE BARDOT
dans un film de VADIM
DON JUAN

UN FILM FASCINANT, UNE DISTRIBUTION ÉCLATANTE

SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI 17 h 30

Dernières représentations de

LA BELLE AU BOIS DORMANT

Le merveilleux ballet de TCHAIKOVSKI, avec les étoiles de l'opéra de Leningrad

70 mm stéréo-couleurs Enfants admis

STUDIO 25 30 00

TOUS LES SOIRS 20 h 30 ENFANTS ADMIS
SAMEDI - DIMANCHE - LUNDI 15 h - 17 h 30
MERCREDI 15 h

Les célèbres vedettes de la télé et des bandes dessinées...

LES PIERRAFEU

dans leurs aventures préhistoriques
Des gags aussi drôles qu'inattendus !

PALACE

Tél. 25 56 66
JEAN GABIN
dans une très grande réussite cinématographique

L'AFFAIRE DOMINICI

Tous les soirs SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI 14 h 45 - 17 h 30
20 h 30 MERCREDI 15 h

16 ANS COULEURS

RFX
LES DÉSAXÉES 20 ANS
☎ 25 55 55

bio 25 88 88

Samedi - dimanche - lundi 14 h - 16 h
Mardi - mercredi 15 h - 18 h 40

En couleurs | Parlé en français | 1^{re} vision
Sans limite d'âge

LE PETIT MONDE DE CHARLOTTE

Un nouveau dessin animé qui enchante petits et grands.
L'histoire du petit cochon Wilbur sauvé par son amie Charlotte, l'araignée.
Musique de Richard et Robert SCHERMAN (« MARY POPPINS » et « LE LIVRE DE LA JUNGLE »).

Tous les soirs 20 h 45 - Un film de CLAUDE BERRI - Nathalie Delon
Jean-Pierre Marielle - Juliet Berto - Jacques Legras - Claude Pieplu

3^{me} SEMAINE SEX SHOP Interdit aux moins de 18 ans
Vivement conseillé aux autres

CE SOIR NOCTURNE à 23 h | Parlé français | 18 ans

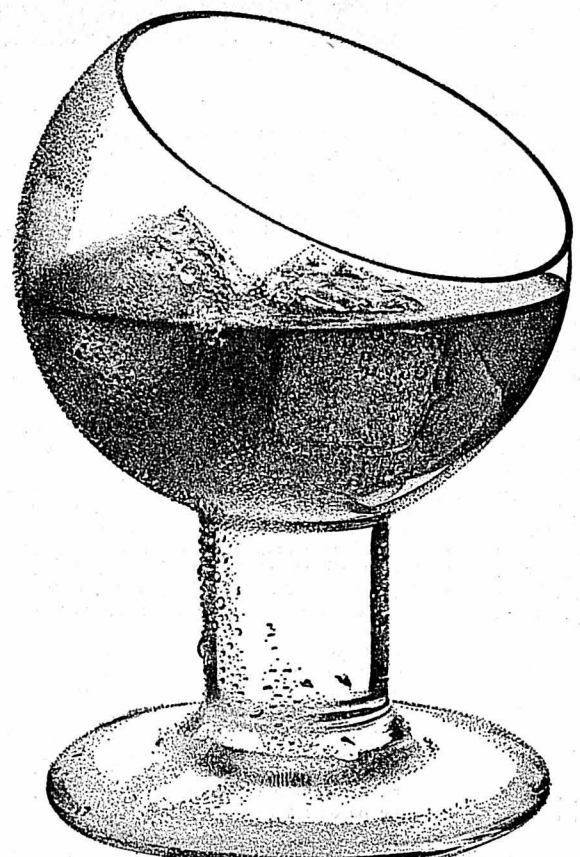
JE SUIS FRIGIDE... POURQUOI?

D'après les statistiques, c'est la question que 40 % des 1^{re} VISION
femmes se posent. A qui la faute ? Où est le remède ?
Afin de respecter la pudeur des enfants, aucune photo ne sera affichée.

Dettes

Bolli-Treuhand AG
Technikumstrasse 92
8405 Winterthur
Tél. (052) 22 84 18.

nous les réglons rapidement, discrètement et maintenant même à des conditions plus favorables.
Misez sur un numéro sûr, vous profiterez de notre expérience de longues années.
Bon pour service rapide.
Nom : _____
Rue : _____
No post., lieu : _____ FdN



Tele-Drink

(Si le programme risquait de vous faire somnoler)

1/3 de ROSSI,
2/3 de Bitter-Lemon/
Orange ou Tonic-
Water, servir frais.

ROSSI - l'apéritif naturel à base d'oranges amères.

ROSSI

l'apéritif ensoleillé des gens gais



La boucherie A. Frank
Colombier est fermée

la semaine après Pâques, du 22 au 29 avril.

PAIN DE PÂQUES

au beurre

Confiserie **Waldler**
Croix-du-Marché NEUCHÂTEL

Maculature en vente au bureau du Journal

Prêts

sans caution jusqu'à
Fr. 10.000.-

● Discrétion absolue
● Formalités simplifiées

ORCREGA S.A.
av. de la Gare 25
CP 1002 Lausanne
Tél. (021) 23 30 87
de 11 h à 14 h 30

Mercredi 25 avril, à 20 h 30
THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL
LE CENTRE CULTUREL NEUCHATELOIS PRÉSENTE LE

THÉÂTRE POPULAIRE ROMAND

DANS

LES BRANLEFER

de Heinrich Henkel. Texte français de Jo van Osselt, mise en scène de

GASTON JUNG

Entrée : Fr. 7.—. Etudiants, apprentis, AVS, Fr. 5.—, ANAT, Fr. 3.—. Places non numérotées.

Pavillon des Falaises

Tél. 25 84 98

OUVERT



Rêve et espérance

deviendront réalité si vous vous décidez à entreprendre quelque chose pour qu'il en soit ainsi.

TEST DE CHANCES GRATUIT

A SELECTRON, Centre pour la Suisse romande, av. du Léman 56, 1005 LAUSANNE, tél. (021) 28 41 03

Je désire participer aux grandes comparaisons de candidats Sélection et m'intéresse aux propositions de partenaires-spécimens en résultant. Discrètement, gratuitement, sans engagement.

Mme Mlle M. : _____ Prénom : _____
Adresse : _____ Localité : _____ Tél. : _____
Date de naissance : _____ Grandeur en cm : _____ Religion : _____
Nationalité : _____ Etat civil : _____ Nombre d'enfants : _____
Langue maternelle : _____ Connaissances linguistiques : allemand
français anglais italien autres : _____
Formation scolaire : Ecole primaire Ecole secondaire
Ecole prof. Gymnase Technicum
Université - Ecole polytechnique
Profession actuelle : _____
Intérêts et hobbies : _____

Premier Institut suisse - le plus important et le plus efficace - pour le choix scientifique du partenaire. Etabli depuis 1963 dans toute la Suisse.

SELECTRON

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE...

POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE...

Brigitte Dewevre: le récit de Jean-Pierre F.

BRUAY-EN-ARTOIS (AFP). — Jean-Pierre F. qui s'est accusé d'être l'assassin de Brigitte Dewevre, avait fait, mercredi soir, aux enquêteurs, un récit du meurtre de la jeune fille que l'on peut, d'après des indications recueillies de bonnes sources, reconstituer ainsi :

Un flirt manqué, une banale dispute, telle est, d'après les déclarations de Jean-Pierre F. l'origine d'un des faits divers les plus importants de ces dix dernières années.

L'affaire de Bruay, aux multiples rebondissements, aux questions sans cesse renouvelées, n'aurait pu être en vérité, s'il faut en croire les déclarations de Jean-Pierre F., qu'un modeste fait divers régional. C'est tout au moins ce qu'il a expliqué aux enquêteurs. « J'ai rencontré Brigitte Dewevre le soir du 5 avril, sur la plateforme cimentée qui est située derrière le parc de Mme Mayer, rue de Ranchicourt. Il était 19 h 50 a raconté aux policiers le jeune homme nous nous sommes disputés ».

DISPUTE

Pourquoi cette dispute? Jean-Pierre F. n'a pas voulu l'expliquer aux policiers. Toujours est-il qu'au cours de l'altercation, et selon les dires du jeune homme, les lunettes de Brigitte Dewevre seraient tombées.

« Je ne sais pas ce qui m'a pris, a dit Jean-Pierre F. selon les indications recueillies. Pendant la dispute, j'avais vu un chiffon par terre. Je l'ai ramassé. J'ai échangé Brigitte ».

Après avoir ramassé les lunettes, a-t-il expliqué encore, sans réfléchir, j'ai pris Brigitte à bras-le-corps. J'ai traversé l'arrière du parc de Mme Mayer en passant par la haie qui sépare sa propriété du terrain vague. J'ai eu beaucoup de difficulté, mais j'ai réussi à amener le corps jusqu'au jardin de la maison de mon frère, 26 rue de Ranchicourt, jardin qui jouxte le terrain vague.

UNE BROUETTE

Arrivé dans le jardin de mon frère, a poursuivi Jean-Pierre F., j'ai réfléchi. Je savais que mon frère serait absent jusqu'à

22 h 30 puisque ce soir-là il travaillait à la mine. J'ai placé le corps de Brigitte dans la brouette servant à transporter le charbon, car j'avais décidé de l'amener jusqu'au terrain vague. Mais au bout de quelques mètres, je me suis aperçu que la roue et les bras de la brouette étaient hors d'usage.

Le jeune homme abandonne alors la brouette et reprend le cadavre à bras le corps. Toujours selon ses aveux, rapportés de source sûre, il déposa le cadavre à l'endroit où il fut trouvé le lendemain après-midi.

LES LUNETTES DE BRIGITTE

Jean-Pierre F. déclare alors qu'il aurait pensé au crime de Cauchy-à-la-Tour, découvert une quinzaine de jours plus tôt. Il dut donc complètement le cadavre afin de faire croire au même crime sadique. Dans cette intention il retourne chez son frère et se munit d'une des hachettes qui s'y trouvaient. Il revient au terrain vague, et frappe le cadavre.

Ensuite, et toujours selon les indications de bonne source, il retourne chez son frère et cache dans un fauteuil les lunettes de la victime et la hachette. Ces deux pièces à conviction capitales seront découvertes lors de la perquisition du mercredi 18.

OBJETS

Selon les déclarations de Jean-Pierre F., il se serait écoulé un temps assez long, probablement une heure estime-t-on de même source, entre le premier et le dernier acte du drame.

Quant à la raison pour laquelle il se trouvait ce soir-là avec Brigitte Dewevre, rue de Ranchicourt, il semble que Jean-Pierre F. n'ait pas voulu révéler. Vraisemblablement, il y avait un rendez-vous avec elle.

De même, le jeune homme semble avoir été incapable d'expliquer ce que sont devenus un certain nombre d'objets appartenant à la victime et qui n'ont pas été retrouvés : son mouchoir, un peigne et les talons de ses chaussures.

Les Etats-Unis reprennent leurs vols de reconnaissance au-dessus du Viet-nam du Nord

WASHINGTON (AP-AFP). — Par une série de manœuvres tactiques, les Etats-Unis viennent d'avertir Hanoi que l'accord de Paris sur le Viet-nam pourrait être menacé.

D'abord, la marine a suspendu le dragage des mines dans les eaux nord-vietnamiennes. Ensuite, Washington a rappelé pour consultations le chef de sa délégation aux discussions sur la reconstruction du Viet-nam. Hanoi a d'autre part été averti que les Etats-Unis abandonneraient leur projet d'aide si les Viet-nam du Nord ne se conforment pas à l'accord de Paris signé le 27 janvier.

SANS PILOTE

Enfin, les Etats-Unis ont repris leurs vols de reconnaissance au-dessus du Viet-nam du Nord avec des avions sans pilotes équipés de caméras, a-t-on appris vendredi de source proche du Pentagone.

L'utilisation de ces avions sans pilote résulte de la volonté de l'administration Nixon d'éviter la capture par Hanoi d'équipages américains, précise-t-on de même source.

Le porte-parole du Pentagone, M. Friedheim, s'est pour sa part, pour la première fois vendredi, refusé à commenter les questions sur une reprise des vols de reconnaissance américains qui avaient été interrompus depuis l'accord sur le cessez-le-feu, qui spécifiait leur arrêt.

Le porte-parole du Pentagone a d'autre part répété que « toutes les mesures prises par les Etats-Unis visaient à démontrer à l'arrière partie (le Viet-nam du Nord) qu'il est de l'intérêt de tous de respecter le cessez-le-feu ».

Ces initiatives visent à persuader Hanoi de cesser d'envoyer des troupes et du matériel militaire au Viet-nam du Sud, et de retirer ses forces du Cambodge et du Laos. L'aviation américaine a d'ailleurs intensifié ses raids au Cambodge, et a fait pendant deux jours des interventions au Laos.

Si ces mesures ont pour but d'être prises au sérieux, on note en privé dans les milieux officiels américains que la diplomatie dispose encore d'une marge de manœuvre appréciable. M. Kissinger, le conseiller de M. Nixon, pourrait par exemple être envoyé à Hanoi, ou à Paris, pour une nouvelle série de négociations.

Par ailleurs, pour la première fois depuis qu'un de ses hélicoptères a été abattu il y a quinze jours au sud de la zone délimitée dans la région de Khe-sanh, la commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS) a repris vendredi ses vols dans des zones contrôlées par le GRP au Viet-nam du Sud.

M. Mitchell a répondu à toutes les questions qui lui étaient posées.

« Nous estimons, a-t-il dit, que tous les faits, lorsqu'ils seront appréciés à la lumière des lois existantes, montreront bientôt à chacun qu'il n'y a pas eu d'acte criminel ».

LES SCRUPULES DE M. KLEINDIENST

De son côté, M. Richard Kleindienst, ministre américain de la justice (attorney general) a annoncé qu'il s'était dessaisi de l'affaire d'espionnage de l'équipe Watergate, car certaines de ses relations « personnelles et professionnelles » risquaient d'être impliquées dans ce scandale.

Par ailleurs, des documents ont été déposés en justice selon lesquels un employé non identifié de l'équipe électorale de M. Nixon a emporté huit dossiers, y compris les plans de l'affaire Watergate, avant l'arrivée des agents du FBI au lendemain de l'effraction au PC démocrate.

COFFRE OUVERT

Enfin, le sénateur républicain Lowell Weicker, membre de la commission du Sénat sur l'affaire Watergate, a déclaré qu'il avait trouvé le coffre de son bureau ouvert. Autant qu'il a pu en juger, rien n'a été pris dans ses dossiers personnels sur l'affaire Watergate. Un collaborateur du sénateur croit possible que quelqu'un ait simplement photographié ou recopié certains documents délicats.

VIOLENT INCENDIE SUR LA COLLINE BOISÉE DE LOCARNO : UNE VICTIME

Depuis jeudi à midi, un incendie, attisé par le vent qui souffle depuis une semaine sur le Tessin, détruit les bois de la colline située au-dessus de Locarno.

L'incendie s'est déclaré à « Locarno Monti » où se trouve l'observatoire météorologique tessinois, qui, par chance, n'a pas été touché. En raison de la sécheresse et du vent, il s'est rapidement propagé, touchant la région de Bre, San Bernardo, Cardada et Cimetta. Dans la soirée de vendredi, les flammes ont atteint Orselina.

Les pompiers de toute la région, les « gardes du feu » locaux, et les membres de la protection civile sont à l'œuvre pour tenter de maîtriser l'incendie qui, selon les habitants de la région, est le plus important jamais enregistré de mémoire d'homme.

Vendredi soir, les pompiers ont découvert à l'endroit où s'est déclaré le sinistre, le cadavre d'un homme, probablement un touriste. Celui-ci encerclé par les flammes est mort asphyxié.

BERNE VEUT INSTITUER L'ÉCHELLE MOBILE DES SUBVENTIONS

Le Conseil fédéral a publié jeudi un message à l'appui d'une modification de la loi concernant la péréquation financière entre les cantons; Berne entend ainsi instituer l'échelle mobile des subventions.

Jusqu'ici les cantons étaient financièrement répartis en trois grands groupes : les forts, les moyens et les faibles. Le régime actuel entraîne des injustices. De nombreux cantons, selon leur position dans leur « classe », reçoivent trop ou trop peu de subventions de la Confédération. Berne propose donc de substituer une échelle mobile au système des trois piliers. L'échelle mobile ne rythmera cependant pas le flux des subventions vers les vingt-cinq cantons et demi-cantons. Rien ne changera pour les cantons riches (Bâle-Ville, Genève, Zoug, Zurich, Bâle-Campagne) et les cantons pauvres (Uri, Lucerne, Valais, Fribourg).

C'est au milieu du terrain qu'il y aura du changement. Tous les cantons classés financièrement moyens passeront à l'échelle mobile. Ils sont aujourd'hui au nombre de onze, dont les cantons de Vaud, de Neuchâtel et de Berne qui vont être dévalorisés par ce nouveau système.

Gros trafic sur les routes valaisannes

Sur les routes de Pâques, la circulation a été dense également en Suisse romande. En Valais, en particulier, le trafic a été très intense jeudi en fin de journée, de même que vendredi dans la matinée. Jeudi et vendredi des embouteillages se sont produits par endroits, notamment à la frontière vaudoise.

Vendredi après-midi cependant, la circulation se déroulait normalement et l'on pouvait atteindre les stations sans équipement d'hiver.

Mais en prévision des sobretours de l'hiver, les automobilistes feront bien de se renseigner avant de prendre les routes de montagne!

bulletin boursier

NEUCHÂTEL	18 avril	19 avril
Banque nationale	550.-	550.-
Crédit foncier neuchât.	770.-	770.-
La Neuchâtoise ass.	355.-	355.-
Gardy	145.-	145.-
Cortaillood	3400.-	3375.-
Cossonay	2300.-	2200.-
Chaux et ciments	640.-	640.-
Dubied	1400.-	1400.-
Ciment Portland	2850.-	2875.-
Interfood port.	6100.-	6000.-
Interfood nom.	1175.-	1150.-
Navigation N'tel priv.	65.-	65.-
Girard-Perregaux	780.-	780.-
Paillard port.	440.-	450.-
Paillard nom.	130.-	130.-

LAUSANNE	18 avril	19 avril
Banque cant. vaudoise	1315.-	1310.-
Crédit foncier vaudois	1005.-	1000.-
Ateliers constr. Vevey	500.-	510.-
Editions Rencontre	1240.-	1200.-
Rinsoz & Ormond	1080.-	1070.-
La Suisse-Vie ass.	3300.-	3275.-
Zyma	2400.-	2375.-

GENÈVE	18 avril	19 avril
Grand Passage	680.-	670.-
Charmilles port.	750.-	760.-
Physique port.	275.-	275.-
Physique nom.	200.-	200.-
Astra	30.-	35.-
Monte-Edison	3.45	3.70
Olivetti priv.	9.25	9.30
Fin. Paris Bas	171.-	171.50
Allumettes B	120.-	124.-
Elektrolux	214.-	210.-
S.K.F. B	233.-	234.-

BALE	18 avril	19 avril
Pirelli Internat.	201.-	201.-
Bâloise-Holding	257.-	257.-
Ciba-Geigy port.	1995.-	2010.-
Ciba-Geigy nom.	1220.-	1225.-
Ciba-Geigy bon.	1685.-	1725.-
Sandoz port.	6075.-	6175.-
Sandoz nom.	3475.-	3471.-
Sandoz bon.	6125.-	6175.-
Hoffmann-L.R. cap.	178000.-	175500.-
Hoffmann-L.R. ice.	171000.-	172500.-
Hoffmann-L.R. 1/10	17200.-	17200.-

ZURICH (act. suisses)	18 avril	19 avril
Swissair nom.	620.-	618.-
Swissair port.	650.-	654.-
Union bques suisses	4070.-	4120.-
Société bque suisse	3730.-	3760.-
Crédit suisse	3650.-	3670.-
Bque Hyp. com. port.	1750.-	1750.-
Bque Hyp. com. nom.	1690.-	1690.-
Banque pop. suisse	2140.-	2160.-
Bally port.	1030.-	1030.-
Bally nom.	815.-	810.-
Elektro Watt	3340.-	3350.-
Holderbank port.	486.-	492.-
Holderbank nom.	465.-	455.-
Juvena port.	2470.-	2450.-
Juvena bon.	159.-	160.-
Motor Columbus	1510.-	1520.-
Italo-Suisse	265.-	270.-
Réass. Zurich port.	4125.-	4175.-
Réass. Zurich nom.	2480.-	2500.-
Winterthur ass. port.	1805.-	1810.-
Winterthur ass. nom.	1180.-	1185.-
Zurich ass.	7850.-	8000.-
Brown Boveri port.	920.-	925.-
Saurer	1710.-	1700.-
Fischer	970.-	990.-
Jelmoli	1500.-	1510.-
Hero	5000.-	4975.-
Landis & Gyr	1290.-	1300.-
Lonza	1650.-	1670.-
Nestlé port.	3340.-	3375.-
Nestlé nom.	2330.-	2385.-
Roco port.	3305.-	3305.-
Roco nom.	650.-	650.-
Alu. Suisse port.	2000.-	2025.-

MILAN	18 avril	19 avril
Assic. Generali	7590.-	7590.-
Flat	2550.-	2550.-
Finsider	—	—
Italcementi	27250.-	27250.-
Monte Amiata	1470.-	1470.-
Motta	3350.-	3350.-
Pirelli	1051.-	1051.-
Rinascente	288.-	288.-

AMSTERDAM	18 avril	19 avril
Amrobank	84.50	84.80
AKZO	83.40	84.60
Amsterdam Rubber	272.-	272.20
Bols	142.50	143.-
Heineken	318.50	315.-
Hoogovens	85.90	86.-
K.L.M.	114.50	115.-
Ned Kabellaf	159.-	162.-
Robeco	252.50	252.50

TOKYO	18 avril	19 avril
Canon	283.-	278.-
Citizen	208.-	209.-
Fuji Photo	404.-	399.-
Fujitsu	261.-	265.-
Hitachi	195.-	193.-
Honda	735.-	730.-
Kirin Brew	412.-	418.-
Komatsu	303.-	305.-
Mat. E. Ind.	781.-	769.-
Sony	4180.-	4150.-
Sumi Bank	590.-	590.-
Takeda	275.-	276.-
Tokyo Marine	842.-	829.-
Toyota	700.-	681.-

PARIS	18 avril	19 avril
Air Liquide	393.20	403.-
Aquitaine	444.-	442.-
Cim Lafarge	235.-	236.20
Citroën	86.90	88.80
Fin. Paris Bas	235.-	237.50
Fr. des Pétales	218.-	217.-
L'Oréal	2780.-	2710.-
Machines Bull	66.30	68.40
Michellin	2160.-	2160.-
Péchiney-U.-K.	146.-	146.80
Perrier	321.10	329.90
Peugeot	531.-	535.-
Rhône-Poulenc	184.-	183.50
Saint-Gobain	195.10	196.40

LONDRES	18 avril	19 avril
Anglo American	351.50	342.50
Brit. Am. Tobacco	277.-	277.-
Brit. Petroleum	548.-	550.-
De Beers	302.-	309.50
Electr. & Musical	167.-	168.-
Imp Tobacco	93.50	94.-
Rio Tinto	244.-	245.-
Shell Transp.	335.-	339.-
Western Hold.	11.7/8	11.7/8
Winc. Anglo-Am.	202.50	203.-

NEW-YORK	18 avril	19 avril
Allied Chemical	35-3/8	35-5/8
Allum. Americ.	55-1/8	57-1/8
Am. Smelting	19-1/2	19-5/8
Am. Tel. & Tel.	53-1/8	53-3/4
Anacosta	21-1/8	21-1/2
Bœing	19-1/8	18-7/8
Bristol & Myers	64	64-3/4
Burroughs	227-1/2	229-3/4
Canadian Pacific	18-1/8	18-1/4
Caterp. Tractor	64-3/4	64-7/8
Chrysler	34-5/8	34
Coca-Cola	143-1/2	144
Colgate Palmolive	92-1/4	94-7/8
Control Data	47-1/4	48
C.P.C. Int.	31-3/8	31
Dow Chemical	105-1/2	104-1/8
Du Pont	173	173
Eastman Kodak	139	136-5/8

FORD MOTORS	18 avril	19 avril
Ford Motors	64-1/4	65-5/8
General Electric	63-3/4	64-1/8
General Foods	26-1/2	26-5/8
General Motors	73	73-7/8
Gillette	58-1/4	58-1/4
Goodyear	26-7/8	26-1/2
Gulf Oil	25-3/8	25-5/8
I.B.M.	432	429
Int. Nickel	32-1/8	31-5/8
Int. Paper	37-7/8	37-5/8
Int. Tel. & Tel.	37-7/8	35-3/4
Kenecott	28-3/8	28-1/2
Litton	9-1/4	9-1/4
Merck	95-7/8	96-3/4
Monsanto	56-1/4	56-1/4
Minnesota Mining	82-1/4	83
Mobil Oil	71-3/8	72-1/8
National Cash	32-1/4	33-1/4
Panam	10	10
Peat Central	2-1/2	2-1/2
Philipp Morris	128-1/4	129-1/4
Polaroid	133-7/8	136-5/8
Procter Gamble	102-7/8	105-1/4
R.C.A.	28-1/4	28
Royal Dutch	43-3/4	43-3/4
Std Oil Calif	87-1/8	87-1/2
EXXON	99-7/8	100-3/4
Texaco	40-1/8	41-1/4
T.W.A.	42	41-3/4
Union Carbide	42-5/8	43-5/8
United Aircraft	38	39
U.S. Steel	34	34-3/8
Washing. Elec.	24-3/8	25
Woolworth	22	22
Xerox	152-1/4	154-3/4

INDICE DOW JONES	18 avril	19 avril
industrielles	109.22	109.25
chemins de fer	958.24	963.20
services publics	196.69	196.61
volume	13.790.000	14.520.000

La tendance

La Bourse de New-York a terminé en hausse, jeudi, après un déclin vers le milieu de la séance. Les gains ont dépassé les pertes dans la proportion de sept à cinq. Les spécialistes déclarent cependant que l'incertitude au sujet de l'affaire de Watergate et les nouvelles concernant l'inflation freinent le marché.

Les pétroles ont été en hausse après le message du président Nixon au Congrès sur l'énergie.

Cours des billets de banque étrangers	du jeudi 19 avril 1973
Angleterre (1 £)	7.90
U.S.A. (1 \$)	3.15
Canada (1 \$ can.)	3.15
Allemagne (100 DM)	112.-
Autriche (100 sch.)	15.50
Belgique (100 fr.)	8.-
Espagne (100 ptas)	6.35
France (100 fr.)	70.-
Danemark (100 cr. d.)	50.50
Hollande (100 fl.)	108.-
Italie (100 li.)	-5150
Norvège (100 cr. n.)	53.-
Suède (100 cr. s.)	70.-

Marché libre de l'or	Achat	Vente
Pièces :		
suisses (20 fr.)	85.-	92.-
françaises (20 fr.)	67.-	74.-
anglaises (1 souv. anc.)	91.-	98.-
(1 souv. nouv.)	75.-	82.-
américaines (20 \$)	455.-	485.-
Lingots (1 kg)	9375.-	9575.-

Communiqués à titre indicatif par la Banque Cantonale Neuchâtoise

Les méandres de l'affaire Watergate

NEW-YORK (AFP-AP). — Le « New-York Times » rapporte que l'ancien ministre de la justice, M. John Mitchell, a révélé à des amis qu'il avait assisté à trois réunions, en janvier et février 1972, au cours desquelles il avait été question d'un projet de brancher sur table d'écoute des locaux de siège national du parti démocrate de Watergate à Washington, mais qu'il s'était opposé à ce projet.

TROIS RÉUNIONS

Gordon Liddy, reconnu coupable dans le procès criminel sur cette affaire et Jeb Magruder, ancien membre du comité pour la réélection du président, assistaient à ces trois réunions, rapporte encore le « New-York Times ». Etait également présent à l'une de ces réunions, et peut-être à toutes les trois, M. John Dean, conseiller du président Nixon. M. Mitchell avait reçu une citation à comparaître vendredi devant la Chambre de mise en accusation chargée d'enquêter sur l'affaire

En raison de la grève des PTT, les Italiens recevront les vœux de Pâques avec une ou deux semaines de retard!

De notre correspondant de Rome :
Les syndicats ont ordonné la suspension de la grève des 180 mille postiers en cours depuis samedi passé sur l'ensemble du territoire italien. Ils ont pris cette décision à l'issue d'un long entretien que les représentants des syndicats ont eu avec M. Dionigi Coppo ministre du travail.

Les revendications des postiers (autonomie de l'entreprise des PTT décentralisation des services, classification unique du personnel) ont été examinées au cours de l'entretien.

L'examen des revendications sera approfondi durant une rencontre que les syndicalistes auront, le 2 mai, avec M. Giulio Andreotti, président du conseil, de retour d'un voyage aux États-Unis et au Japon.

Dans l'attente de la solution du différend, les syndicats ont « suspendu » leur mouvement de grève, dont la fin était prévue pour jeudi prochain.

Cependant, les syndicats ont fait savoir que leurs adhérents demeureraient « mobilisés », et qu'ils déclencheraient de

nouveaux mouvements de grève en cas d'échec de ces conversations.

CHAOS
En attendant des tonnes de correspondance sont accumulées dans les bureaux de poste, et les boîtes aux lettres sont en train de déborder. Les vœux de Pâques parviendront à leurs destinataires avec une semaine, peut-être deux semaines de retard. Les retraités n'ont pas pu prélever le montant de leur pension mensuelle. Le télégraphe et les téléphones n'ont fonctionné qu'en cas d'extrême nécessité. Une fois de plus

c'est le chaos et l'Italie, membre de la C.E.E., administre la preuve qu'elle n'a jamais donné une grande importance à ce service essentiel que constituent les PTT. On a préféré construire des stades luxueux et un merveilleux réseau d'autoroutes.

Les syndicats reprochent au ministre des postes, M. Giovanni Gioia, d'avoir refusé de discuter avec eux, et c'est la raison pour laquelle ils avaient proclamé une grève « à outrance ». Ils demandent que les structures soient modernisées, et que les traitements des employés soient revalorisés.



En Suisse aussi, les mauvaises conditions météorologiques ont fortement perturbé le trafic pascal, ainsi qu'en témoigne ce document pris à Murg, dans le canton de Saint-Gall, où la colonne de voitures atteignait une longueur de 35 km. (Lire nos informations en page 11.)

Pâques : de Rome à Jérusalem

CITÉ-DU-VATICAN (AFP-AP). — Selon la tradition du Jeudi Saint, Paul VI a lavé les pieds de douze jeunes élèves du collège romain de Saint-Léon-le-Grand, à la basilique de Saint-Jean-de-Latran. Cette cérémonie commémorant le même acte accompli par le Christ il y a deux mille ans, en signe d'humilité envers ses douze apôtres, s'est insérée dans une messe concélébrée par le pape et quatre cardinaux, devant des milliers de fidèles.

Dans son homélie, le pape a renouvelé le commandement du Christ : aimez-vous les uns les autres. Il a précisé : « Ce « vous » désigne les apôtres, tous les fidèles qui ont cru en Lui. Il nous désigne nous-mêmes, Eglise romaine et Eglise catholique, nous fils de la Terre et fils du siècle qui aujourd'hui, Jeudi-Saint, devons nous sentir tous juchés par l'amour du Christ. Nous qui avons encore tant besoin d'apprendre à nous aimer les uns les autres, selon son exemple et son commandement ».

Des centaines de personnes ont reçu la communion de la main du pape. Hier, Paul VI a célébré la cérémonie traditionnelle du Vendredi Saint à la basilique de Saint-Pierre.

Les 1500 cloches de Rome et celles de la chrétienté ont sonné pour la dernière fois jeudi soir, jusqu'au samedi saint à minuit où elles annonceront Pâques et la Résurrection.

A JÉRUSALEM
Venues des quatre coins du monde, des milliers de pèlerins ont refait, Vendredi-Saint, à travers les ruelles étroites et sinueuses de la vieille ville de Jérusalem, le chemin que parcourut, voici 2000 ans, le Christ portant sa croix, entre le prétoire (devenu une école arabe) et le Saint-Sépulchre.

Le soleil brillait et il soufflait sur la ville un vent de sable venant du désert. Le dispositif israélien de sécurité était à peine visible, seuls quelques policiers veillaient sur la procession, laissant à des scouts arabes le soin de faire le service d'ordre.

Précédés de croix de bois, les fidèles étaient répartis en groupes linguistiques, qui ont prié et chanté des cantiques aux 14 stations.

MOINS NOMBREUSE
La foule paraissait moins nombreuse que les années passées. Néanmoins, la police a estimé que 15.000 personnes

environ avaient participé ou assisté à la procession.

Aucun incident n'a été signalé mais, jeudi, un cocktail Molotov a été lancé contre une banque, à proximité des Lieux-saints chrétiens, et une explosion, de faible puissance, s'est produite à 50 km au nord de Jérusalem.

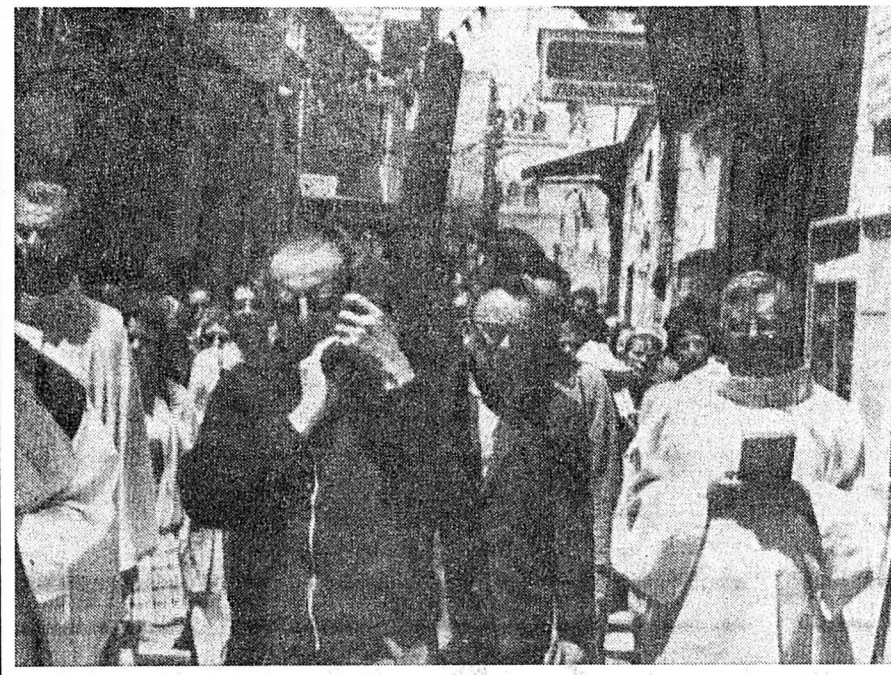
Dans la basilique, à l'arrivée du chemin de croix la cérémonie a été présidée par Mgr Giacomo Beltritti le patriarche latin.

CRUCIFIÉ
Enfin, un chômeur philippin de 31 ans, Juanito Piring, s'est crucifié vendredi pour la cinquantième année consécutive, « en mémoire de Jésus-Christ », devant une foule de 4000 personnes, rassemblées dans le village de San-Pedro, à 64 kilomètres au nord de Manille, pour ce qui est devenu une cérémonie traditionnelle de la semaine sainte aux Philippines, seul pays asiatique à majorité catholique.

SUR L'AUTOROUTE
La grève des restaurants et des bars a également été suspendue, un accord ayant pu être signé après des négociations qui se sont prolongées, sans interruption, à l'italienne, pendant quarante heures. Les 300.000 employés ont obtenu 16.000 lires par mois de plus et la réduction de l'horaire de travail, de 46 à 40 heures. En revanche, le personnel des autoroutes se mettra en grève aujourd'hui ; les automobilistes n'auront pas à acquiescer de droits de péage. Pour eux, ce sera positif.

TOURISTES
Les touristes étrangers sont fort nombreux à Rome, à Venise, à Florence, à l'occasion de Pâques. A Naples, par contre, leur nombre tend à diminuer, car la ville des mandolines et des chansons a mauvaise réputation. Le trafic y est désordonné, le bruit y est étourdissant, et les blocs de ciment y ont poussé comme des champignons. On n'y chante plus, et l'atmosphère n'y est plus romantique. Pris dans la civilisation du bien-être, les Napolitains ont tordu le cou au folklore.

Jacques FERRIER



Chemin de croix à Jérusalem. (Téléphoto AP)

Nouveau rebondissement dans l'affaire de Bruay-en-Artois

BRUAY-EN-ARTOIS (AFP). — Un nouvel épisode est venu s'ajouter aux nombreux rebondissements que connaît maintenant l'affaire de Bruay-en-Artois.

UNE BROUETTE
A peine l'inculpation pour homicide volontaire de Jean-Pierre F. était-elle connue à Paris que trois inspecteurs en civil de Bruay-en-Artois se sont présentés pour la quatrième fois dans l'appartement du domicile du frère de Jean-Pierre F. Celui-ci, qui avait refusé à plusieurs reprises de recevoir les policiers devant accepter finalement d'obtempérer. Ceux-ci devaient repartir avec... une brouette, dont la roue était cassée.

Cette nouvelle pièce — après la saisie jeudi du fauteuil dans lequel ont été découvertes les lunettes de Brigitte Deweyre pourrait constituer une preuve supplémentaire à l'appui des aveux du jeune Jean-Pierre F. qui est âgé de 17 ans. En effet, bien que les policiers aient observé sur cette saisie pour le moins étrange le mutisme le plus complet, il semblerait que les enquêteurs pensent que le corps de Brigitte Deweyre a pu être transporté par ce moyen.

Cette nouvelle pièce à conviction n'a pas réussi cependant à ébranler le scepticisme de M. et Mme Deweyre. « La roue était cassée bien avant le drame, affirmèrent-ils, et le transport d'un corps dans ces conditions paraît difficile ».

LE JUGE PASCAL
De son côté, le juge Pascal, en appre-

nant l'inculpation de Jean-Pierre F., a déclaré : « C'est la procédure normale. Si pareil cas s'était présenté alors que j'instruisais l'affaire, j'aurais agi de la même façon. C'est le même cas que celui de Pierre Leroy que j'avais inculpé ». Le juge Pascal a, une nouvelle fois, affirmé qu'il « pensait toujours que seule une reconstitution pourrait permettre de faire toute la lumière sur le meurtre de Brigitte Deweyre ».

CONSTERNATION
L'interrogatoire sur le fond n'aura probablement lieu que la semaine prochaine par le magistrat instructeur. En attendant les vérifications se poursuivent.

A Bruay, malgré la réputation d'instabilité, voire de mythomanie de Jean-Pierre, c'est la consternation teintée d'une pointe de scepticisme. Les familiers du jeune homme sont d'autant plus surpris que celui-ci faisait activement partie du « comité pour la vérité et la justice » créé en juillet dernier, peu avant le dessaisissement du juge Pascal, afin de faire toute la lumière sur le meurtre de Brigitte.

TOUJOURS INculpÉS
Quoi qu'il en soit, l'inculpation n'est en aucune façon une affirmation de culpabilité, et le notaire Pierre Leroy et son amie Monique Mayeur, qui sont en liberté provisoire, restent inculpés dans cette même affaire. Le juge d'instruction pourrait attendre plusieurs jours, plusieurs semaines et même plusieurs mois avant de prendre une décision à leur sujet.



La victime, Brigitte Deweyre. (Téléphoto AP)

Un dirigeant de l'ETA tué près de Bilbao
BILBAO (AP). — Un dirigeant de l'organisation basque ETA a été tué jeudi au cours d'une fusillade avec la police dans la ville de Guecho, près de Bilbao, a annoncé la police.

Eustaquio Mendizabal, un ancien séminariste de 27 ans, est décrit comme étant le principal responsable des deux enlèvements qui ont eu lieu au pays basque au cours des deux dernières années. Il a été aperçu jeudi dans un faubourg de Guecho. Il y a eu un échange de coups de feu avec les policiers et Mendizabal a été blessé à la tête. Il a succombé peu après son admission à l'hôpital. Selon la police, Mendizabal était le principal responsable de l'enlèvement de l'industriel basque Felipe Huarte, en janvier et de celui de M. Eugen Behil, le vice-consul allemand à Saint-Sébastien, en décembre 1970. Mendizabal était considéré par les autorités espagnoles comme le chef de la branche armée de l'ETA.

ACCUSÉ D'ESCROQUERIE, HANS DEUTSCH ACQUITTÉ

BONN (AP). — Un avocat ayant la double nationalité autrichienne et israélienne le professeur Hans Deutsch, qui réside à Pully, près de Lausanne, a été acquitté jeudi d'une accusation d'escroquerie, dans une affaire de réparations portant sur une collection de tableaux et dessins estimée à 35 millions de marks.

Le professeur Deutsch avait été arrêté en 1964 sur le perron du ministère des finances à Bonn et avait accompli 19 mois de prévention.

La collection avait disparu pendant la guerre du domicile d'un riche sucrier hongrois, M. Ferenc Hatvany.

M. Deutsch, représentant les héritiers Hatvany, avait d'abord obtenu de Bonn au début des années 60 une décision judiciaire reconnaissant que le vol était le fait des SS. Bonn acceptait donc de verser 35 millions de marks au titre de réparations.

ACOMPTE
M. Deutsch avait reçu à titre d'acompte la moitié de cette somme, mais il fut arrêté alors qu'il venait chercher le reste au ministère des finances.

Entre-temps, le gouvernement de Bonn avait trouvé des éléments montrant que la collection avait été dérobée non par des soldats nazis, mais par les troupes

soviétiques. Selon le ministère public, Deutsch avait connaissance de ces faits. Il fut donc accusé d'escroquerie.

Mais la Cour a estimé que l'accusation n'avait pas prouvé que Deutsch soit au courant.

Un autre tribunal sera chargé de déterminer si la décision concernant les réparations tient toujours ou doit être tenue pour nulle du fait que le gouvernement de Bonn estime que ce ne sont pas les Allemands qui sont responsables de ce vol.

Deux autres personnes qui étaient accusées de complicité ont été également acquittées.

La saison des asperges de Cavaillon a commencé. Pour quoi ne pas vous régaler des meilleures : avec une sauce hollandaise, maltaise ou mayonnaise ou à la Saint-Tropez : gratinées, avec jambon cru et béarnaise. A s'en relâcher les baines.

Lucien Gélaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel

L'actualité régionale : pages 2, 3, 6, 7 et 9
L'actualité suisse : page 11
Les sports : pages 13 et 14
Cinéma magazine : page 18
Le carnet du jour - Les programmes radio - TV - Les cultes : pages 20 et 21
Dernière heure et bourses : page 23

AUTOUR DU MONDE

EUROPE
Inquiétude pour l'opérée du cœur de Lyon
LYON (AP). — L'état de Mme Guera qui a subi une transplantation cardiaque le 3 avril à Lyon dans les services du professeur Marion a, selon le bulletin de santé officiel, inspiré des inquiétudes au cours de ces derniers jours.

Sur le plan cardiaque, son état est satisfaisant, mais la nécessité d'utiliser des substances pour lutter contre le rejet a entraîné un certain nombre de complications assez graves qui ne sont pas jugulées à l'heure actuelle et qui ont nécessité la reprise d'une ventilation artificielle.

La violence en Ulster
BELFAST (AP-Reuter). — Après une nuit de violences en Ulster, au cours de laquelle un enfant de 13 ans a été tué et une femme enceinte blessée, les dirigeants de l'« OIRA » ont publié vendredi une « déclaration d'intention » annonçant que la lutte contre les Britanniques se poursuivra « jusqu'à son succès ».

Par ailleurs, un jeune cuisinier catholique, William Gerard Holden, 19 ans, a été condamné à mort pour le meurtre d'un soldat britannique en septembre dernier en Irlande du Nord. La date de son exécution n'a toutefois pas été arrêtée.

Les essais nucléaires français
PARIS (AFP). — La France et l'Australie ne sont pas parvenues à un accord au sujet des essais nucléaires français dans le Pacifique. A l'issue des conversations que le ministre australien de la justice, M. Lionel Murphy, a eues à Paris, des communiqués mettant en lumière ce désaccord ont été publiés par le ministère français des affaires étrangères et l'ambassade d'Australie.

Le seul point d'accord est l'acceptation par le gouvernement français de rencontres entre savants français et australiens « pour poursuivre les échanges de vues sur les mesures de radioactivité résultant des expériences nucléaires effectuées par la France », ainsi que l'annonce le communiqué du quai d'Orsay.

« Il est clair, déclare le texte publié par l'ambassade d'Australie que le gouvernement français n'accepte pas de cesser les essais nucléaires ».

Par ailleurs, un nouveau voilier, le « Spirit of Peace », long de 12 mètres et monté par quatre hommes, a quitté Auckland vendredi à destination de l'atoll de Mururoa, afin de protester contre les essais nucléaires français. Deux autres yachts néo-zélandais sont déjà en route.

ASIE
Trois tonnes de stupéfiants saisis au Viet-nam
SAIGON (AFP). — La marine sud-vietnamienne a saisi au large de la ville de Nhatrang, à 350 km au nord-ouest de Saïgon, un chalutier venant de Thaïlande et transportant un cargaison de près de trois tonnes de stupéfiants — opium, morphine et héroïne.

La nationalité du chalutier n'a pas été précisée. Il se dirigeait vers le nord et devait se rendre à Hong-kong. Il s'agit de la plus grosse quantité de drogue jamais interceptée dans cette région du sud-est asiatique et peut-être même dans le monde entier, indique-t-on à l'ambassade des Etats-Unis à Saïgon.

MOYEN-ORIENT
Deux Palestiniens expulsés de Chypre
NICOSIE (Reuter). — Deux jeunes Palestiniens, qui étaient arrivés jeudi à Nicosie, ont été expulsés vendredi de Chypre à destination du Liban. Ils ont cependant été à nouveau renvoyés vers Chypre, avant d'être renvoyés en Israël, déclare-t-on à Nicosie, de source autorisée.

Les deux Palestiniens sont finalement partis pour Damas, à bord d'un avion de ligne est-allemand.

Ils étaient porteurs de passeports irakiens et de papiers israéliens. On ne connaît pas le motif de leur visite à Chypre, où 7 Arabes sont en prison à la suite des attentats perpétrés la semaine dernière contre l'ambassade d'Israël et contre un appareil de la compagnie « El Al ».

Armes russes pour la Syrie et l'Irak
WASHINGTON (AFP). — L'URSS a livré à la Syrie, depuis le début de l'année, une quarantaine de chasseurs « Mig » dont une trentaine de « Mig-21 » et deux dragueurs de mines, inquit des milieux proches du Pentagone.

D'autre part, selon ces milieux, les livraisons d'armes soviétiques et tchécoslovaques à l'Irak ont été accélérées cette année. C'est ainsi que l'Irak a reçu des vedettes lance-missiles de la classe « OSA » et des hélicoptères Mi-16 pouvant transporter 65 hommes. Une quarantaine de pilotes irakiens se sont rendus en URSS pour s'entraîner au pilotage de ces appareils.

UN FAIT PAR JOUR

M. Brandt à la Maison Blanche

Accompagné de son ministre des affaires étrangères, M. Scheel, le chancelier fédéral s'en ira rencontrer M. Nixon à Washington les 1er et 2 mai prochains. Leur dernière rencontre avait eu lieu au mois de décembre 1971 en Floride.

Visite plus ou moins prochaine de M. Brejnev en R.F.A., conférences prévues sur la sécurité et la réduction des forces en Europe, renouvellement de l'accord germano-américain sur les compensations en devises des frais de stationnement des GI en Allemagne, qui arrive à échéance en juin, négociations commerciales entre Américains, japonais et Européens, qui devraient s'ouvrir cet automne dans le cadre du GATT, ce ne sont pas les sujets de conversation qui manqueront. Mais est-ce bien pour cela seulement que M. Brandt se rend personnellement aux Etats-Unis ? Il est permis de penser que c'est avant tout pour des raisons psychologiques.

Les rapports germano-américains traversent une passe difficile et ont besoin d'être clarifiés « au sommet » pour dissiper toute équivoque. La violente campagne anti-américaine des « jusos » et de l'aile gauche du parti socialiste, qui vont jusqu'à réclamer le départ des GI d'Allemagne et la sortie de la R.F.A. de l'Alliance atlantique, n'a pas laissé Washington indifférent. Une revue américaine a même publié un prétendu plan de désengagement qu'aurait mis au point l'émigration grise du chancelier, M. Egon Bahr, ministre d'Etat et père des récents traités conclus avec Moscou, Varsovie et Berlin-Est. Ce plan, qui daterait de 1969, préconiserait comme phase finale de l'« Ost-Politik » l'institution d'un système de sécurité du centre européen excluant à la fois les Etats-Unis, l'URSS, la France et la Grande-Bretagne, en même temps que la dissolution de l'Otan et du pacte de Varsovie.

Ces nuages ont besoin d'être dissipés et c'est à cela que le chancelier Brandt s'emploiera en premier lieu à Washington. Il a déjà préparé le terrain en faisant déclarer par le porte-parole officiel de son gouvernement, M. Rudiger von Weichmar : 1) que la R.F.A. exécutera toutes les obligations découlant de son adhésion à l'Otan ; 2) que le maintien de l'Alliance et la participation de la R.F.A. à l'Otan sont des questions vitales pour le gouvernement de Bonn ; 3) que le stationnement de troupes américaines dans le pays est partie intégrante de la sécurité de la R.F.A. ; 4) que ce stationnement, loin de représenter un obstacle à l'« Ost-Politik », constitue au contraire un préalable à la conception ouest-allemande de la sécurité et de la détente.

La mise au point est nette, mais le seul fait qu'elle ait été nécessaire prouve à quel point la situation s'était dégradée, ces derniers temps, entre Bonn et Washington.

Léon LATOUR